le Progrès

SAGUENAY–LAC-SAINT-JEAN, 4e ANNÉE, N° 16 | DÉPÔT 2,99 $ + TAXES

lequotidien.com

6 28867 00002 7

Dans une bulle de boxe à Las Vegas
PAGES 54 ET 55

Comment la crise affecte-t-elle les entreprises centenaires?
PAGES 24 ET 25

0041779

GIRARDVILLE: TERRE D'ACCUEIL PRISÉE DES FAMILLES FRANÇAISES PAGE 6

INFOGRAPHIE LE PROGRÈS

QU'IL EST BEAU, MON VILLAGE

Sainte-Jeanne-d'Arc, Péribonka, L'Ascension-de-Notre-Seigneur, Bégin, Saint-Fulgence, Rivière-Éternité, Ferland-et-Boilleau et Saint-André-du-Lac-Saint-Jean: les maires de petites municipalités vantent leurs attraits touristiques et invitent les gens à les visiter

PAGES 2 À 5



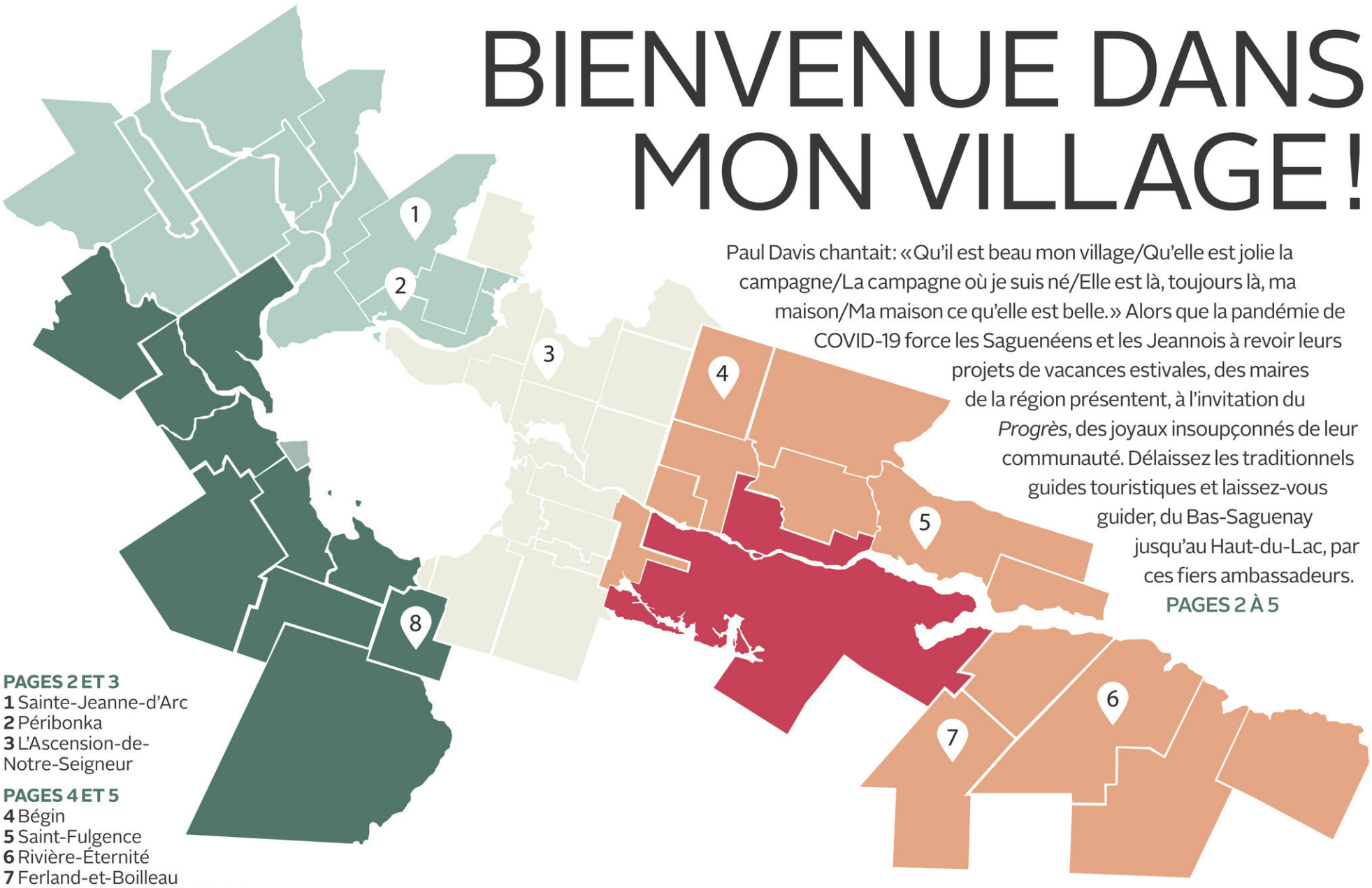
MEMBRE DE LA COOPÉRATIVE NATIONALE DE L'INFORMATION INDÉPENDANTE

ÉDITION MAGAZINE

SEMAINE DU 25 AU 31 JUILLET 2020

J'aime *Le Progrès*, je m'abonne!

BIENVENUE DANS MON VILLAGE !



Paul Davis chantait: «Qu'il est beau mon village/Qu'elle est jolie la campagne/La campagne où je suis né/Elle est là, toujours là, ma maison/Ma maison ce qu'elle est belle.» Alors que la pandémie de COVID-19 force les Saguenéens et les Jeannois à revoir leurs projets de vacances estivales, des maires de la région présentent, à l'invitation du *Progrès*, des joyaux insoupçonnés de leur communauté. Délaissez les traditionnels guides touristiques et laissez-vous guider, du Bas-Saguenay jusqu'au Haut-du-Lac, par ces fiers ambassadeurs.

PAGES 2 À 5

PAGES 2 ET 3
1 Sainte-Jeanne-d'Arc
2 Péribonka
3 L'Ascension-de-Notre-Seigneur

PAGES 4 ET 5
4 Bégin
5 Saint-Fulgence
6 Rivière-Éternité
7 Ferland-et-Boilleau
8 Saint-André-du-Lac-Saint-Jean



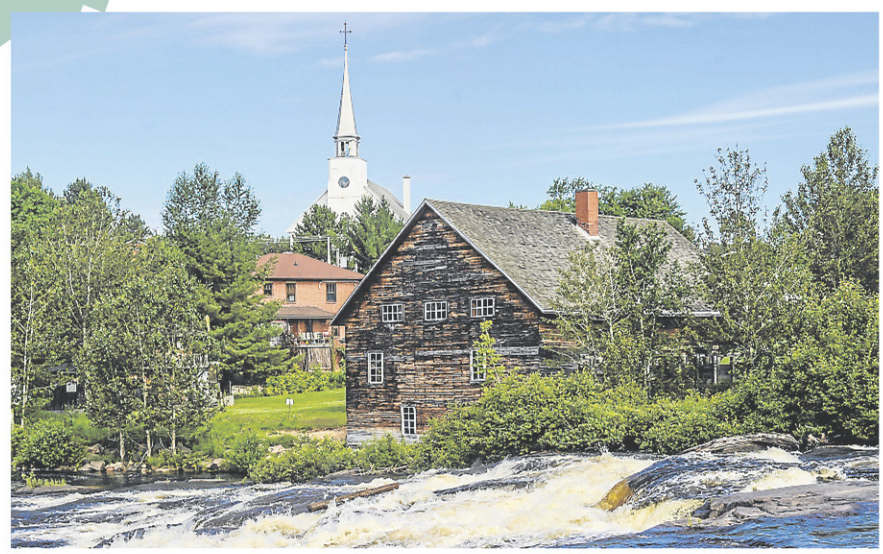
SAINTE-JEANNE-D'ARC: RECONNECTER AVEC LE PASSÉ

Les automobilistes qui empruntent la route 169 doivent la délaisser momentanément afin de constater les charmes de la municipalité de Sainte-Jeanne-d'Arc. La mairesse Denise Lamontagne invite la population du Saguenay–Lac-Saint-Jean et les touristes à découvrir le Vieux Moulin, situé en plein coeur du village.

Le site touristique, qui prend place à la rencontre de la petite rivière Péribonka et de la rivière Noire, propose aux visiteurs un tour guidé d'un peu plus d'une heure. Les deux guides d'expérience font découvrir, tous les jours de la semaine et jusqu'à la mi-août, les trois étages du Vieux Moulin.

Le sous-sol du bâtiment ouvert aux visiteurs depuis 1975 permet d'y apprendre les différents mécanismes alors que des objets reliés aux activités du passé sont exposés à l'étage supérieur.

«Depuis le début des vacances de la construction, il y a pas mal de monde. Les gens ont le loisir de reconnecter avec le passé», indique M^me^ Lamontagne. **ANNIE-CLAUDE BRISSON, JOURNALISTE DE L'INITIATIVE DE JOURNALISME LOCAL**





PHOTOS LE PROGRÈS, GIMMY DESBIENS

PÉRIBONKA: LA RIVIÈRE MAGIQUE

Les travaux de l'imposant Chantier touristique Péribonka, qui comprend la construction d'une caserne de pompiers et d'un hôtel de ville, de même que le déménagement du Musée Louis-Hémon dans l'église, n'ont aucun impact sur les charmes de la municipalité, alors que la saison touristique bat son plein.

Le maire de la localité, Ghislain Goulet, rappelle le caractère magique du plan d'eau qui borde la municipalité. « Nous faisons la promotion du tourisme en ayant cet arrière-plan qu'est la rivière Péribonka. Des stations sur la promenade permettent d'en apprendre plus sur l'évolution des travaux, dont on est si fiers. En plus de l'eau, il y a la marina et le camping et sa piscine chauffée », mentionne-t-il.

M. Goulet invite les touristes à prendre une pause au coeur du village, comme le font déjà plusieurs motocyclistes et cyclistes.

Le Bistr'eau offre, en raison de la COVID-19, un menu à emporter. Les clients peuvent casser la croûte sur la terrasse devant le restaurant ou à proximité du dépanneur. L'espace aménagé pour répondre aux mesures de la pandémie est déjà fort apprécié des visiteurs. **ANNIE-CLAUDE BRISSON, JOURNALISTE DE L'INITIATIVE DE JOURNALISME LOCAL**



PHOTO LE PROGRÈS, GIMMY DESBIENS



ARCHIVES LE PROGRÈS

L'ASCENSION-DE-NOTRE-SEIGNEUR: DES BLEUETS AU JARDIN

« On n'est pas seulement de véritables Bleuets, on en a aussi ! »

L'Ascension-de-Notre-Seigneur, entre Alma et Saint-Henri-de-Taillon, fait partie de ces villages incontournables en été. En plus de la cueillette de bleuets, la municipalité de 2000 âmes compte sur des attraits de renom, dont le Jardin Scullion.

« C'est un site qui est dans une classe à part. Les gens peuvent se promener et visiter les jardins, même ceux à mobilité réduite. Si vous n'êtes pas allés récemment, c'est à voir absolument », signale le maire, Louis Ouellet.

« Le chemin touristique est souvent la route régionale, entre Saint-Félicien et Chicoutimi, mais des lieux comme chez nous, en périphérie, regorgent d'activités. Et on sait recevoir », ajoute le maire, invitant la population à sillonner les villages de la région.

En plus de la cueillette de bleuets et du Jardin Scullion, les gens peuvent profiter de la rivière Péribonka, qui possède plus de 80 kilomètres de voie navigable. **LAURA LÉVESQUE**



0038969





PHOTOS LE PROGRÈS, LAURA LÉVESQUE

4

BÉGIN: J'AI LE « BÉGIN » POUR LE Ggolf

Un village de 850 personnes qui compte un terrain de golf? La municipalité de Bégin peut se vanter d'être l'une des rares petites localités à jouir d'une telle infrastructure. Le parcours de neuf trous est bordé par la nature ainsi que le lac des Chicots et possède un intéressant coefficient de difficulté, vante le maire de l'endroit, Gérald Savard.

« C'est un golf magnifique, à essayer absolument! », invite le maire de Bégin.

Ce dernier conseille également le sentier pédestre de cinq kilomètres, accessible gratuitement à partir du Club Perce-Neige. Un sentier idéal pour les familles, car plusieurs sculptures ludiques représentant des personnages de conte se cachent dans ce secteur. Un attrait que la municipalité peut conserver grâce aux bras des bénévoles, dont ceux du maire lui-même. « L'été, j'aide à l'entretien de ce sentier. Bégin, c'est un village bien organisé, surtout très propre. Tout n'est pas parfait, mais c'est un village fier », exprime M. Savard. **LAURA LÉVESQUE**

5

SAINT-FULGENCE: UN VILLAGE ÉCOLOGIQUE

Le maire de Saint-Fulgence, Gilbert Simard, ne prétend pas que sa municipalité est la première destination vacances au Saguenay–Lac-Saint-Jean, mais il invite les touristes adorant les activités douces et écologiques à se rendre au Parc Aventures Cap Jaseux pour la pratique de l'hébertisme aérien, les randonnées pédestres ou les différents parcours d'arbre en arbre.

Porte d'entrée du parc national des Monts-Valin et de la zec Martin-Valin, Saint-Fulgence se distingue aussi par la présence de la flèche littorale qui marque le début du fjord du Saguenay. Le maire Simard aime bien parler du petit côté écologique de son village, avec la présence d'installations agricoles, comme Les Jardins de Sophie, à l'anse à Pelletier, et La Vieille Ferme, qui vend des pièces d'agneau à même son réfrigérateur en libre-service.

Il y aussi une borne de recharge électrique, un stationnement incitatif et des toilettes pour l'hébergement temporaire, au coeur du village, et ce, sans compter la fontaine d'eau fraîche du rang Saint-Louis.

Le sentier du marais, aménagé pour l'observation de la faune ailée par Canards Illimités, constitue un autre attrait touristique. **DENIS VILLENEUVE, JOURNALISTE DE L'INITIATIVE DE JOURNALISME LOCAL**



PHOTO LE PROGRÈS, MARIANE L. ST-GELAIS

LE MOT DU JOUR ANTIDOTE

SOUDOYER, *verbe*

Définition – [PÉJORATIF] Payer (quelqu'un) pour un service, acheter.

Étymologie – De *solde*, 'paie du militaire'.

Synonymes – acheter, avoir à sa solde, corrompre, suborner (un témoin) ; [SOUTENU] stipendier ; [FAMILIER] arroser, graisser la patte à.

Soignez votre langue
Antidote 10
WINDOWS • MAC • LINUX
www.antidote.info

PUBLIÉ DANS TOUS LES QUOTIDIENS DE LA **COOPÉRATIVE** NATIONALE DE L'INFORMATION INDÉPENDANTE
leSoleil leDroit leNouvelliste laTribune leQuotidien leProgrès laVoixdel'Est
0041444



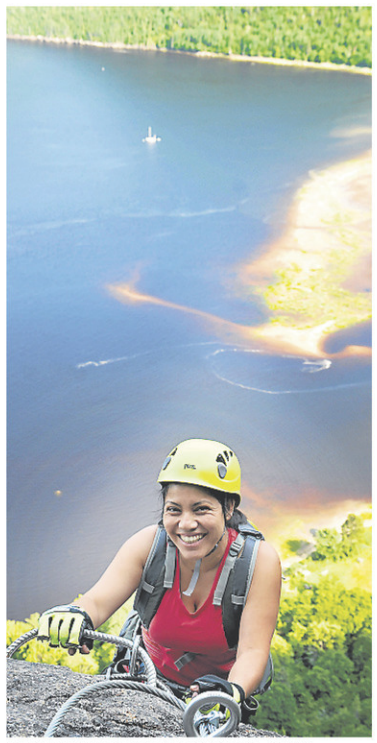
RIVIÈRE-ÉTERNITÉ: PARADIS DE LA NATURE

Le maire de Rivière-Éternité, Rémi Gagné, invite les touristes et amateurs de plein air à planifier une semaine d'activités dans son village, alors que le parc national du Fjord-du-Saguenay constitue une attraction naturelle extraordinaire, avec ses hautes falaises escarpées, que l'on peut grimper en empruntant la via ferrata. Impossible de passer sous silence le sentier pédestre pour se rendre sur le cap Trinité, voir la statue de Notre-Dame-du-Saguenay, un monument historique de Louis Jobin érigé en 1881. Les plus audacieux pourront aussi se diriger vers L'Anse-Saint-Jean, via un sentier sauvage de 26 kilomètres. Sans oublier la pêche sur les zecs environnantes ou sur le fjord.

Un petit secret confié par le maire Gagné en cette période d'affluence : il est possible de camper avec des véhicules légers au parc des Artistes, parmi les crèches de Noël, dans le respect des lieux.

L'Auberge du Presbytère est également un lieu à fréquenter.

DENIS VILLENEUVE, JOURNALISTE DE L'INITIATIVE DE JOURNALISME LOCAL



ARCHIVES LE PROGRÈS, ROCKET LAVOIE

FERLAND-ET-BOILLEAU: HAVRE DE PAIX



Les touristes à la recherche de paix et de tranquillité ont intérêt à fréquenter la municipalité de Ferland-et-Boilleau, dit le maire Hervé Simard, très fier de vanter le petit et le grand lac Ha! Ha! et les deux campings sur leurs rives. Le maire Simard invite le public à voguer sur ces deux plans d'eau avec bateau à moteur, canot ou kayak, afin d'y découvrir des paysages à couper le souffle.

M. Simard estime que le grand avantage de Ferland-et-Boilleau est de vivre la campagne à quelques minutes de tous les services de la grande ville, avec la présence à proximité de l'arrondissement de La Baie.

Les explorateurs ont intérêt à discuter avec les Ferboiliens puisque quelques secrets bien gardés valent le coup. Parmi ces secrets se trouve le sentier des Trois Cuves, près du petit lac Ha! Ha!, une formation rocheuse polie par la nature et où la baignade est possible en toute sécurité, selon M. Simard. **DENIS VILLENEUVE, JOURNALISTE DE L'INITIATIVE DE JOURNALISME LOCAL**



ARCHIVES LE PROGRÈS



PHOTO COURTOISIE



SAINT-ANDRÉ-DU-LAC-SAINT-JEAN: COUP D'OEIL POUR LES PÈLERINS

L'avant-dernier arrêt du sentier Notre-Dame–Kapatakan conduit les pèlerins qui l'empruntent dans la municipalité de Saint-André-du-Lac-Saint-Jean. Le maire de la localité de 480 âmes, Gérald Duchesne, promet un coup d'oeil qui en vaut la peine, à cet arrêt du parcours de 215 kilomètres surnommé le Petit Compostelle du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

« C'est la dernière étape avant l'arrivée à l'Ermitage Saint-Antoine de Lac-Bouchette. Les pèlerins vont faire une partie de la route en longeant la rivière Métabetchouane. Ils font leur arrivée dans le parc de la Chute, où il y a plusieurs écrits et informations qui permettent d'en apprendre plus sur le secteur », raconte-t-il.

Cette étape du périple, qui s'étend de Notre-Dame-du-Saguenay de Rivière-Éternité à Notre-Dame-de-Lourdes de l'Ermitage Saint-Antoine, offre trois types d'hébergements. Les marcheurs peuvent ainsi dormir au Domaine du Maréchal, situé dans l'ancien presbytère, dans un chalet que loue la municipalité ou au centre communautaire.

M. Duchesne explique qu'un retraité de la localité accueille les marcheurs, les aide avec les bagages et leur permet même de découvrir le coin.

Pandémie oblige, la randonnée, qui comprend habituellement 12 étapes, propose, en ce moment, cinq parcours d'une journée.

ANNIE-CLAUDE BRISSON, JOURNALISTE DE L'INITIATIVE DE JOURNALISME LOCAL

NOUS JOINDRE

RÉDACTION
Saguenay
418 690-8800
Télécopieur
418 690-8805

ABONNEMENTS
418 545-4664
Lundi au vendredi
7h00 - 16h30
Samedi
7h00 - 12h
Sans frais
1 (800) 866-3658

PUBLICITÉ
418 545-4474
Télécopieur
690-8824
Lundi au vendredi
8h30 à 16h30

PETITES ANNONCES
418 549-4444
Télécopieur
418 690-8360
Lundi au vendredi
8h30 à 16h30

Vous avez une nouvelle ou une opinion?
redaction@lequotidien.com
FACEBOOK *facebook.com/LeQuotidienProgres*
TWITTER *twitter.com/lequotidien_cyb*

Directeur général et éditeur adjoint: Denis Bouchard
dbouchard@lequotidien.com

www.lequotidien.com

Membre des Hebdos du Québec

Avis aux termes de la Loi sur les journaux et autres publications (L.R.Q.J-I).
Le Progrès est publié et édité par la société 3 834 310 Canada inc., ayant une place d'affaires au 1051, boulevard Talbot, arrondissement de Chicoutimi, Saguenay (Québec) G7H5C1. *Le Progrès* est imprimé aux presses de TC Transcontinental de Québec et de Montréal. **Merci de recycler ce journal.**

UN PRODUIT DU SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN

hebdos QUÉBEC

SOMMAIRE

affaires	24
annonces classées	39
carrières	38
décès	43
opinions	22
sports	51

Girardville, terre d'accueil pour Français



LAURA LÉVESQUE
llevesque@lequotidien.com

Dernier village avant des centaines de kilomètres de forêt, Girardville se fait surnommer le « Plateau » du Saguenay-Lac-Saint-Jean. La petite localité jeannoise a accueilli une douzaine de nouvelles familles françaises depuis les dernières années. Un nombre important pour un village de 1000 âmes. Qu'est-ce qui pousse ces Européens à choisir cet endroit que plusieurs qualifient amicalement de « bout du monde » ?

Gilles Granal est le premier d'une longue série de Français à avoir été adopté par la communauté jeannoise. Il a mis les pieds la première fois à Giradville en 1987 après un long périple en canot et il s'est établi pour de bon dans les années 90.

« Je suis moniteur de canot et kayak et on avait choisi de faire la Mistassini, un mois de navigation, sans voir personne. Et l'arrivée en canot se fait à Girardville. Pour plusieurs, Girardville, c'est le bout du monde, la fin de la civilisation. Pour nous, c'était le début », résume le propriétaire de l'entreprise écotouristique Aventuraid reconnue pour ses séjours en canot-camping, ses activités de chiens de traîneau et son parc à loups.

« On a rencontré quelques personnes de Girardville pendant nos voyages, donc lorsqu'on planifiait de faire d'autres expéditions, on revenait toujours au même endroit. On s'est attaché à l'endroit. »

Après quelques années à faire des expéditions à temps partiel, lui et sa conjointe ont décidé de se lancer à temps plein dans leur passion.

« C'est un endroit qui offre beaucoup de possibilités. Il y a beaucoup de rivières et l'hiver, c'est parfait, avec avec beaucoup d'enneigement », vante M. Granal.

C'est ce dernier qui a attiré Julien Gravelle dans la communauté en 2006. L'auteur français voulait connaître les rouages du traîneau à chiens et c'est auprès de M. Granal qu'il a fait ses classes.

« Je pense que beaucoup de Français de Girardville sont venus ici pour le traîneau à chiens. Soit qu'ils sont venus d'abord pour travailler avec Gilles ou soit qu'ils ont choisi l'endroit parce que c'est une municipalité favorable aux chiens », constate l'intervenant communautaire qui travaille à Dolbeau-Mistassini.

Son passage au Lac-Saint-Jean devait être temporaire. Il détenait un permis de six mois. Mais lui et sa conjointe ont finalement décidé de devenir des Canadiens et de fonder leur famille à Girardville, un peu à cause d'une erreur administrative.

« C'était temporaire au début. Mais le hasard a fait qu'ils m'ont donné un permis d'un an plutôt qu'un permis de six mois. Donc après six mois, comme c'était convenu, nous étions repartis en France. Aussi parce que ma conjointe ne pouvait pas travailler ici à l'époque. Mais après notre retour en France, on a décidé de revenir au Québec et on a pu le faire grâce à ce permis d'un an », raconte l'auteur du roman *Nitassinan* et du recueil de nouvelles *Debout sur la carlingue*, notamment.

Contrairement à ses concitoyens français de Girardville, Vincent Beckert n'a pas atterri au Québec pour les chiens de traîneau. Lui et sa conjointe, une Allemande, ont opté pour le nord du Lac-Saint-Jean il y a moins de 10 ans, après avoir vécu notamment en Guyane et en Martinique.

« On a voyagé pas mal. Mais on ne se sentait pas chez nous à ces endroits. Ma conjointe voulait revenir plus au nord et la langue fait une grosse différence dans le choix, donc on est arrivés comme tout le monde à Montréal. »

« Mais on savait que nous n'allions pas rester dans la métropole. On s'est acheté une voiture et on a fait le tour des régions. On a rencontré quelqu'un qui nous a attirés ici et c'est ainsi que tout a commencé. »

L'Alsace, l'alma mater de Vincent Beckert, fait rêver. Mais ce dernier a trouvé son paradis à Girardville.

« La famille me manque, évidemment. Mais on est bien ici. On a un terrain immense, sans voisin arrière, et ça serait impossible d'avoir ce petit bout de terre en France », constate celui qui travaille au Marché Wallberg de Dolbeau-Mistassini avec sa conjointe.

À quelques kilomètres de la famille Beckert, on retrouve Clément Behaghel et ses enfants Léonie et Nicolas. Originaire de Lille, lui aussi a atterri à Montréal, où il a travaillé pendant trois ans dans le secteur du transport international maritime et aérien. Mais il préférait passer toutes ses fins de semaine en région, loin de la métropole.

« On était toujours parti les fins de semaine, donc on s'est dit autant vivre en région. On a pris 15 jours de vacances et on a fait le tour et on est tombé sur cette maison. Une maison sans électricité, autonome. C'était dans notre optique de vie d'avoir une maison propre », confie celui qui a ajouté l'électricité après la naissance de ses deux enfants.

Il travaille désormais à la quincaillerie du village et c'est l'esprit de communauté qu'il apprécie le plus de Girardville. Sa conjointe de l'époque pouvait quant à elle faire du télétravail, à partir de son havre bordé par les arbres et l'eau.

« Les gens sont fins, je le vois dans mon travail, j'aime bien cet esprit de village. Quand une personne chiale, ça se sait vite, donc la gentillesse est plus présente, je pense, dans ces petites communautés », remarque M. Behaghel.

Maire de Girardville depuis maintenant six ans, Michel Perreault se réjouit que plusieurs Européens choisissent son village natal. « Le rang Lapointe, on l'appelle désormais le rang des Français. Mais ce sont les Français qui attirent les Français. Je ne voudrais pas me mettre du crédit là-dessus », lance le maire, qualifiant Gilles Granal de bougie d'allumage.

« Mais lorsqu'ils sont ici, je pense qu'on les accueille bien. C'est notre travail d'ailleurs comme municipalité de faciliter leur intégration, de faciliter l'établissement de leur entreprise. »



Tout le monde connaît Gilles Granal et sa conjointe Marie-Christine Debail, propriétaires de l'entreprise Aventuraid à Girardville. Ils sont en fait les premiers Français à s'être établis dans la communauté. — PHOTO LE PROGRÈS, GIMMY DESBIENS



Clément Behaghel a choisi Girardville, quelques mois après son arrivée dans la grande région de Montréal. Ses deux enfants, Léonie et Nicolas, profitent tous les jours de leur terrain de jeux, la forêt. — PHOTO LE PROGRÈS, GIMMY DESBIENS



Vincent Beckert, Diana Przywarra et Jesse vivent à Girardville depuis maintenant quelques années. — PHOTO LE PROGRÈS, GIMMY DESBIENS



Auteur et intervenant communautaire, Julien Gravelle vit avec sa petite famille dans le village depuis quelques années déjà. C'est la passion pour les chiens de traîneau qui l'a d'abord amené dans cette communauté. — PHOTO LE PROGRÈS, GIMMY DESBIENS

ORGANISÉ PAR LES CLOWNS THÉRAPEUTIQUES

UN TOUR D'HÉLICOPTÈRE POUR DES ENFANTS MALADES

THOMAS DUFOUR
tdufour@lequotidien.com

Trois enfants malades ont pu s'envoler à bord d'un hélicoptère vendredi matin à l'aéroport d'Alma. Le projet a été organisé par les Clowns thérapeutiques Saguenay pour célébrer la fin des traitements d'une petite fille.





Les enfants et leur famille ont pu faire un tour d'hélicoptère d'une vingtaine de minutes vendredi matin. —PHOTOS LE PROGRÈS, GIMMY DESBIENS

« Au début, je voulais aller les chercher à l'hôpital en hélicoptère, mais c'était un peu compliqué », explique Josée Gagnon, cofondatrice des Clowns thérapeutiques.

Il y a un mois, elle a demandé de l'aide sur Facebook pour amener les enfants en hélicoptères. Elle a reçu une cinquantaine de messages. C'était la première fois que Josée Gagnon revoyait les enfants depuis le début du confinement en mars dernier. « D'habitude, on les voit chaque semaine à l'hôpital. » Pendant trois mois elle a seulement pu leur parler sur FaceTime, explique la responsable.

Le confinement a été une période un peu spéciale pour ces enfants, note la thérapeute. « D'habitude, comme ils sont immunosupprimés, ils doivent toujours faire attention. Du jour au lendemain, tout le monde s'est ramassé dans la même situation, ils n'étaient plus les seuls. »

DÉROULEMENT

Les enfants sont arrivés à l'aéroport vers 10 h 15 vendredi. « Ils capotent, ils sont vraiment énervés », s'est exclamée Josée Gagnon en les voyant débarquer. Elle a enfilé rapidement son nez de clown avant d'aller à leur rencontre.

Les enfants et leur famille ont décollé à 11 h vendredi pour des tours d'hélicoptère d'une vingtaine de minutes. Les hélicoptères peuvent embarquer six personnes : le pilote et le clown en avant et la famille en arrière. Ils ont survolé le lac Saint-Jean avant de revenir vers la rivière Péribonka.

« On essaie de faire ce genre d'activité le plus souvent possible surtout pour des causes comme ça », explique Patrice Bellerose, pilote d'hélicoptère.

CHEVROLET BUICK PACO PAUL ALBERT CHEVROLET BUICK CADILLAC GMC LTÉE Cadillac GMC

PRIX DES EMPLOYÉS SE POURSUIT
PAYEZ LE MÊME PRIX QUE NOUS
POUR LES MODÈLES 2020 ADMISSIBLES*

LE TOUT PREMIER ENCORE GX 2020
(TI) GROUPE PRIVILÈGE

LOUEZ-LE POUR L'ÉQUIVALENT DE 79 $/SEM. PENDANT 36 MOIS
VERSEMENT INITIAL DE 1195 $
OU
29 116 $[2] À L'ACHAT



* Offre valable du 2 au 31 juillet 2020 sur les véhicules neufs 2020 admissibles au détail chez lesconcessionnaires participants . Le prix des employés est habituellement offert aux employés de GM Canada.Cette offre ne peut être combinée à certaines autres offres. ** Un versement initial ou un dépôt de garantie peuvent être requis. Applicable uniquement lorsque le taux de location est offert. (2) Prix à l'achat de 29 116 $, comprend un ajustement de prix des employés de 1 426 $ basé sur le PDSF, à l'exclusion de tous frais et droits. Location : 78 paiements de 157 $ aux deux semaines pendant 36 mois. Un versement initial de 1 195 $ ou un échange équivalent est requis. Frais liés à l'enregistrement au RDPRM (jusqu'à 46 $) en sus. Sur approbation du crédit. 0,16 $ du kilomètre excédentaire après 20 000 km par année. Offre valable entre le 2 juin 2020 et le 30 juin 2020, réservée aux particuliers admissibles et s'appliquant aux modèles Encore GX Privilégié 2020 à traction intégrale (4TV06-1SB) neufs. Cette offre peut être combinée avec les programmes de La Carte GM, de prime pour étudiants et de GM Mobilité. Cette offre et ces programmes peuvent être modifiés, prolongés ou supprimés à tout moment et sans préavis. Pour de plus amples renseignements, passez chez votre concessionnaire PACO.

PACO PAUL ALBERT CHEVROLET BUICK CADILLAC GMC LTÉE
870, BOUL. TALBOT, CHICOUTIMI • 418 696-4444
WEB paulalbertchevrolet.com | COURRIEL paco@paulalbertchevrolet.com | paco-paulalbertchevrolet

0042881

Des turbulences pour la coop Air du Lac-Saint-Jean

ANNIE-CLAUDE BRISSON
JOURNALISTE DE L'INITIATIVE DE JOURNALISME LOCAL
acbrisson@lequotidien.com

Des turbulences, dont les ralentissements causés par la pandémie de COVID-19, se sont invitées dans la mise sur pied de la coopérative de solidarité Air du Lac-Saint-Jean. Le projet de desserte aérienne, qui vise à relier les villes d'Alma et de Roberval à Montréal, continue de cheminer, et ce, malgré plusieurs mois de retard au calendrier initial. Une aide financière de près d'un million de dollars provenant des gouvernements est espérée par les acteurs impliqués au dossier.



PHOTO LE PROGRÈS, ANNIE-CLAUDE BRISSON

Le projet de transport aérien reliant le Lac-Saint-Jean à la région de Montréal prévoyait, lors de son dévoilement en novembre dernier, offrir des vols aussi rapidement qu'en février 2020. Pour y parvenir, le financement devait être bouclé avant la fin de l'année. L'assemblée générale d'organisation, qui devait permettre de dévoiler le transporteur aérien retenu par la coopérative, devait se tenir au début de l'année 2020. La coopérative a fait le choix de ne pas être propriétaire de la flotte d'avions.

Après un décollage maintenant reporté de plusieurs mois, le maire d'Alma, Marc Asselin, aussi porte-parole du projet, se montre plutôt prudent quant au lancement attendu du service de transport aérien.

« Le projet, comme beaucoup d'autres, a été mis en suspens en raison de la COVID-19. On n'a jamais perdu de vue l'objectif. Le projet est loin d'être mort. Il n'y a pas que du mauvais avec la COVID-19. Cette crise permet de se prendre en main et de faire valoir l'économie sociale. On sent également une motivation pour la relance économique », a-t-il confié dans une entrevue accordée plus tôt cette semaine au *Progrès*.

Les prochaines semaines permettront au comité de développement, qui est appuyé par la firme Explorer Solutions, de reprendre le travail afin de recruter de nouveaux membres pour la coopérative de solidarité, lesquels se déclinent en trois catégories : producteur, de soutien et utilisateur.

M. Asselin est plus que jamais convaincu que cette formule est la plus adéquate pour concrétiser le projet de desserte aérienne. Il ajoute que le Saguenay–Lac-Saint-Jean compte d'ailleurs plusieurs coopératives qui sont synonymes de succès.

Le porte-parole au dossier est d'avis que les erreurs du passé ne doivent plus être répétées. Il cite en exemple les projets privés qui bénéficiaient de divers programmes d'aide financière et qui ont déserté l'aéroport d'Alma au terme de ceux-ci. Selon le maire d'Alma, contrairement à une initiative privée, le profit n'est pas un absolu dans un plan d'affaires coopératif.

BOUCLER LE FINANCEMENT

Celui qui est également président du conseil d'administration de la CIDAL (Corporation d'innovation et développement Alma–Lac-Saint-Jean-Est) a bon espoir que le comité de recrutement sera en mesure de récolter les 250 000 $ nécessaires à la réalisation du projet. Une aide gouvernementale serait également bénéfique. Le représentant du conseil municipal almatois estime celle-ci à environ un million de dollars, une somme raisonnable, ajoute-t-il.

Le maire d'Alma rappelle, une fois de plus, que tout le Québec est derrière le soutien financier offert au métro de Montréal. « Tous les gens des régions doivent, à travers les impôts, subventionner le transport en commun des grandes villes », indique-t-il.

En plus de la communauté d'affaires et des Jeannois intéressés par ce service, qui relierait le Lac-Saint-Jean à Montréal en moins d'une heure, Marc Asselin continue de souligner le potentiel de la clientèle issue du tourisme d'aventure.

TREQ

Les prochaines semaines devraient permettre aux représentants de la coopérative de solidarité Air du Lac-Saint-Jean de s'entretenir avec des membres du groupe d'investisseurs derrière Treq. La Coopérative de transport régional dévoilée au cours des derniers jours compte combler les besoins en transport aérien, et ce, dans plusieurs régions de la province.

Marc Asselin, qui gravite, à travers ses implications politiques, dans l'univers de l'aviation depuis une quinzaine d'années, avoue avoir été surpris en prenant connaissance de ce projet totalisant près de 100 millions de dollars.

« Pour l'instant, j'ai des doutes. On va laisser la chance aux coureurs. C'est une grosse business. On a le droit de rêver et d'aller de l'avant avec nos projets », confie celui qui devrait bientôt rencontrer l'un des acteurs du projet, l'homme d'affaires saguenéen Éric Larouche.



L'objectif de la coopérative est d'offrir un minimum de trois vols aller-retour chaque semaine. Les départs devraient se faire en début de journée à Alma et à Roberval, alors que le retour au Lac-Saint-Jean est prévu en fin de journée.
— PHOTO LE PROGRÈS, ANNIE-CLAUDE BRISSON

NOUS AVONS TOUJOURS BESOIN DE VOUS.
HÉMA-QUÉBEC
Aidez-nous à maintenir la réserve collective de sang à un niveau optimal.
PROCHAINES COLLECTES DE SANG
ALMA • 3 août
Hôtel Universel
LA BAIE • 4 août
Salle des Moose
CHICOUTIMI • 5 août
Hôtel Le Montagnais
JONQUIÈRE • 6 août
Hôtel Delta Saguenay
SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT
Planifiez-le dès aujourd'hui :
→ 1 800 343-7264
→ jedonne@hema-quebec.qc.ca
Pour tous les détails concernant les horaires de collectes, visitez hema-quebec.qc.ca
www
SAUVEZ DES VIES AU SAGUENAY
Faites un don de plasma sur rendez-vous !
Plasmavie
2096, boul. Talbot
0042943

À la maison ou au chalet, les rassemblements, c'est 10 personnes maximum.



On continue de bien se protéger.



Québec.ca/coronavirus

1 877 644-4545

Votre gouvernement

Québec

POTAGER DE VALÉRIE

FAIRE LE CHOIX DE CULTIVER



ANNIE-CLAUDE BRISSON
JOURNALISTE DE L'INITIATIVE DE JOURNALISME LOCAL
acbrisson@lequotidien.com



À proximité de la ferme familiale située à Saint-Augustin, Valérie Bouchard, du Potager de Valérie, cultive une cinquantaine de variétés de légumes qu'elle vend ensuite dans plusieurs emplacements du Lac-Saint-Jean. La femme de 27 ans a fait le choix d'une production en permaculture bio non certifiée intensive sur microsurface.

Après un moment passé à l'extérieur de la région et quelques voyages au compteur, la paysagiste-horticultrice de formation est revenue dans son village natal pour y amorcer son projet de culture à échelle humaine.

« La ferme m'offre la possibilité de construire une entreprise pour laquelle je suis passionnée. Je n'ai pas de grandes quantités de légumes, mais j'ai de la variété. Lorsque je participe à un marché, je peux avoir jusqu'à 25 légumes. Les gens prennent un peu de tout et découvrent », explique celle qui qualifie son projet d'artisanal.

Valérie Bouchard met en terre les semis d'une cinquantaine de variétés de légumes à travers autant de rangs d'une longueur de 100 pieds. Les légumes biologiques non certifiés sont cultivés grâce à des outils à manche et sans l'apport d'outils à moteur. En plus des serres, le lopin de terre qu'elle occupe comprend un poulailler, lequel accueille près d'une cinquantaine de poules.

Le travail est colossal, alors que les profits sont, pour le moment, bien minces au Potager de Valérie. Les ventes de l'entreprise atypique, qui en est à sa troisième année d'existence, permettent d'investir dans le projet sans toutefois assurer un salaire à la maraîchère. Celle-ci est d'avis qu'elle aura besoin d'être appuyée, dans un avenir rapproché, par un employé afin d'assurer une progression au projet.

Et même si le Potager de Valérie prend de l'expansion, la principale intéressée confie que l'essence même de celui-ci ne sera pas oubliée. « Je ne dis pas qu'un jour, je n'aurai pas de grandes cultures de citrouilles ou autres, mais il y aura toujours le petit côté *fancy* que j'aime », confie-t-elle.

D'ici là, la maraîchère peut compter, à l'occasion, sur l'aide d'une étudiante. Elle bénéficie également de l'aide de *woofers*, des voyageurs qui s'arrêtent chez elle et qui sont logés et nourris en échange de quelques heures de travail manuel ou de temps passé aux champs.

Valérie Bouchard adore ce principe de collaboration, qui lui permet d'amoindrir le travail en plus d'entrer en contact avec de nouvelles personnes. Elle aimerait d'ailleurs accueillir davantage de gens sous ce fonctionnement. Comme elle en témoigne, les personnes qui se tournent vers ce type d'implication ne sont pas intimidées par le travail à accomplir.

« Les gens ont envie d'être là. Ils viennent au potager et ils veulent apprendre. On parle des légumes et de plein d'autres choses tout en

NOUS AVONS UN PLAN
DE FINANCEMENT SIMPLE
POUR VOS PROTHÈSES DENTAIRES
Dany Fillion, Denturologiste



SANTÉ DENTAIRE IVOIRE DENTUROLOGISTES
On vous sert comme personne
CHICOUTIMI • JONQUIÈRE • ALMA
CONSULTATION SANS FRAIS
418 541-7032
ivoire.ca
0041630

SANS ÉQUIPEMENT MOTORISÉ







Valérie Bouchard a remarqué un certain effet COVID-19, alors que la population s'intéresse davantage à la production locale. Elle assure avoir eu bon nombre de questions quant à la production de légumes.
— PHOTOS LE PROGRÈS, ANNIE-CLAUDE BRISSON

« Je ne dis pas qu'un jour, je n'aurai pas de grandes cultures de citrouilles ou autres, mais il y aura toujours le petit côté *fancy* que j'aime. »

— Valérie Bouchard

travaillant », indique celle qui adore partager les savoirs de la terre.

Alors que la tendance est aux paniers hebdomadaires, Valérie Bouchard a fait le choix de ne pas se lancer dans ce type de production. La productrice n'est guère attirée par l'obligation de fournir un certain volume de légumes, et ce, pendant plusieurs semaines. Cela ne l'empêche pas de préparer des paniers pour la clientèle. Le principe est fort simple : elle prépare des assemblages de légumes selon un montant déterminé par les clients.

Les récoltes du Potager de Valérie se retrouvent en vente dans un kiosque en libre-service situé devant la ferme familiale, au 419, rue Principale, à Saint-Augustin ; au kiosque en libre-service de la Ferme Théberge, en bordure de la route 169, à Péribonka ; à l'épicerie communautaire Notre Petit Marché, de Saint-Augustin ; et lors de divers événements.

Valérie Bouchard prépare des journées portes ouvertes les 8 et 9 août, dès 11 h. La population pourra ainsi en apprendre davantage sur le Potager de Valérie.

PLUS QU'UNE PASSION : UN MODE DE VIE

Un mode de vie. Voilà comment Valérie Bouchard décrit son expérience de maraîchère. Alors que certains producteurs font le choix d'une production unique ou d'envergure, la jeune femme assure être en adéquation avec sa volonté de cultiver des légumes à échelle humaine.

« Chaque matin, on va voir les animaux. On change la planification selon la météo et autres imprévus. Chaque jour, et même deux fois par jour, on doit redéfinir notre priorité », résume-t-elle.

C'est à l'âge de 12 ou 13 ans qu'elle est tombée amoureuse de la culture de légumes. À l'époque, une blessure aux genoux avait empêché sa mère de réaliser le jardin familial. Les légumes cultivés et récoltés à l'arrière de la maison avaient, cette année-là, grandement manqué à la famille Bouchard.

Quinze ans plus tard, la femme de 27 ans confirme être toujours aussi passionnée par ce type de culture. Les apprentissages réalisés pendant son parcours scolaire lui sont, chaque jour, utiles.

En plus de son potager, qui l'occupe une bonne partie de l'année, Valérie Bouchard travaille à la ferme familiale, la Ferme Nicole et Yves Bouchard. La maraîchère n'exclut pas la possibilité d'assurer une relève à ses parents, qui sont producteurs de bleuet, de bois et de foin. **ANNIE-CLAUDE BRISSON, JOURNALISTE DE L'INITIATIVE DE JOURNALISME LOCAL**

CHRONIQUE ANTIROUILLE MÉTROPOLITAIN

L'ÉTÉ, BELLE SAISON



Par Bruno St-Onge,
Président, Co-fondateur
Antirouille Métropolitain

Pour la rouille et l'antirouille

Voilà qui étonne bon nombre de nos clients : la rouille peut se faire très active lors des chaudes journées d'été. En fait, l'activité chimique de la corrosion se produit quand il fait chaud, et non par temps froid. Ainsi, les jours de canicule offrent des conditions idéales à la rouille pour se développer, et ce, pour plusieurs raisons.

D'abord, plus la température est douce, plus le calcium que votre véhicule a accumulé en hiver s'active sur le métal. De plus, comme l'humidité est un élément clé du développement de la corrosion, les jours collants que nous subissons parfois en été sont très «rouillants». Enfin, comme la chaleur provoque l'expansion du métal, celui-ci offre plus de prise aux particules humides.

Les avantages de contre-attaquer en été

Heureusement, l'été est en même temps une saison propice aux traitements antirouille. Votre véhicule et vous-même pouvez en bénéficier de plus d'une façon. Sous l'effet de la chaleur, le métal en expansion donne plus de place à ce qui provoque la corrosion et il en fait de même pour ce qui peut la combattre efficacement, tel qu'un produit fait à base d'huile. La chaleur augmente également la fluidité de la formule donc celle-ci pénètre plus rapidement et plus en profondeur le métal.

SPÉCIAL D'ÉTÉ - 20$ DE RABAIS
Pour un temps limité sur un traitement antirouille complet à prix courant

Cette promotion peut prendre fin sans préavis

ANTIROUILLE MÉTROPOLITAIN ?

MESURES PRÉVENTIVES COVID-19
antirouille.com/coronavirus.html

ANTIROUILLE.COM

Chicoutimi
2489, boul. Talbot
418-973-5026

0035892

UNE DÉCENNIE DE DÉVOUEMENT

Carl Côté quitte la présidence de la Fondation Jean Allard pour l'autisme au Saguenay–Lac-Saint-Jean

THOMAS DUFOUR
tdufour@lequotidien.com

Carl Côté est entrepreneur et papa d'un garçon atteint d'autisme. Durant dix ans, il a présidé la Fondation Jean Allard pour l'autisme au Saguenay–Lac-Saint-Jean. La semaine dernière, il a annoncé son départ.

Son fils, Alexandre, a maintenant 22 ans. Carl Côté a commencé à s'impliquer pour la cause quand son garçon avait 8 ans. Il cherchait des ressources pour lui venir en aide. C'est là qu'il est tombé sur la fondation. « J'ai senti une nécessité de m'impliquer. »

En 2010, après quatre ans à la fondation, il s'est fait proposer la présidence et a accepté. Fort d'un bagage dans le domaine des affaires, il a voulu miser sur une approche « proactive » pour attirer les donateurs. Et ç'a fonctionné : en dix ans, les dons à la fondation sont passés d'environ 30 000 $ par année à 140 000 $.

Cet argent a permis d'ouvrir deux maisons de répit, une au Saguenay et l'autre au Lac-Saint-Jean.

La Fondation Jean-Allard engage désormais une cinquantaine d'employés par été afin de s'occuper d'un camp de vacances spécialement adapté pour les personnes atteint du trouble du spectre de l'autisme (TSA).

Les choses ont bien changé depuis que Carl Côté a repris la présidence de la fondation, il y a dix ans. Les gens sont plus sensibilisés à l'autisme qu'avant, croit-il.

« Ça permet à mon gars d'être mieux accepté quand il va quelque part, affirme-t-il. Quand il fait une crise à l'épicerie, les gens comprennent qu'il est autiste et ne jugent pas. »

« Un enfant autiste nous oblige à vivre dans le moment présent. »

— Carl Côté

Cette sensibilité pour les personnes atteintes du TSA est particulièrement forte au Saguenay–Lac-Saint-Jean, selon lui. De plus en plus d'entreprises engagent des personnes autistes.

Cette solidarité se voit aussi dans les dons reçus par la Fondation Jean Allard. Toutes les succursales Tim Hortons de la région ont décidé de verser l'argent de leur campagne Biscuit Sourire à la fondation. « C'est unique au Québec », souligne-t-il.

VOIR LA VIE DIFFÉREMMENT

Les années passées à la fondation ont aidé Carl Côté à mieux prendre soin de son fils. « Ça aide beaucoup de voir des parents qui ont vécu la même chose. Ça aide à cheminer », explique-t-il.

Il se souvient de la première fois où il a envoyé son fils dans une maison de répit pour une fin de semaine. « Il y a un sentiment de culpabilité, alors quand un autre parent te dit " Je l'ai fait et ç'a bien été", c'est rassurant. »

Être le père d'un enfant atteint d'autisme lui a fait voir la vie d'une autre manière. « On est souvent obnubilés par la carrière, l'argent. Un enfant autiste nous oblige à vivre dans le moment présent. La couleur de ta maison et la marque de ton char, ç'a soudainement moins d'importance. »

Alexandre a 22 ans. Son père souhaite qu'il puisse acquérir une certaine autonomie dans les prochaines années. « Il ne sera jamais autonome dans un appartement. Il devra être supervisé. Maintenant, il faut faire un cheminement et se dire : "Ce ne sera plus seulement ses parents qui vont s'en occuper". »

Cette étape est très délicate dans la vie des parents, constate M. Côté.

LA PANDÉMIE DIFFICILE

Le confinement a été très dur pour les familles avec un enfant atteint d'autisme. « Si tu changes ses habitudes de vie, c'est très difficile. En plus, les services ont dû être arrêtés. Les parents sont restés 100 % du temps avec leur enfant. »

Le fils de Carl Côté vivait dans un appartement chez son ex-conjointe depuis janvier quand la crise a éclaté.

« C'était un environnement plus stable pour lui », affirme l'homme de 50 ans.

Mais les choses n'ont pas été nécessairement faciles : s'occuper d'Alexandre tout en étant en télétravail n'a pas été de tout repos.

La réouverture progressive des services permettra aux parents d'avoir un peu de répit. La Fondation Jean Allard avait prévu un fonds de gestion de risque pour des situations comme la pandémie de COVID-19. Ainsi, aucun service ne sera coupé cette année, même si les dons ont diminué avec l'annulation de plusieurs événements.



Carl Côté a assuré pendant dix ans la présidence de la Fondation Jean Allard pour l'autisme au Saguenay–Lac-Saint-Jean. — ARCHIVES LE PROGRÈS, JEANNOT LÉVESQUE





mazda

0 %
AU FINANCEMENT À L'ACHAT▲

+

OPTIONS DE CRÉDIT DIFFÉRÉ OFFERTES†

+

GARANTIE À KILOMÉTRAGE ILLIMITÉ*

AVEC TOUTES LES NOUVELLES MAZDA 2020

NOS CONCESSIONNAIRES SONT HEUREUX DE VOUS RECEVOIR DANS LEUR ÉTABLISSEMENT, OÙ ILS APPLIQUENT DES MESURES DE PRÉVENTION ET DE SÉCURITÉ.



MAZDA3 GX

ÉQUIVAUT À **59 $** /SEM. PRIX DE DÉTAIL 22 150 $

À PARTIR DE 258 $** /MOIS, LOCATION 60 MOIS
ACOMPTE DE 1 825 $, 20 000 KM/AN COMPRIS
(8 ¢/KM EXCÉDENTAIRE)



CX-9 GS

7 PASSAGERS

ÉQUIVAUT À **105 $** /SEM. PRIX DE DÉTAIL 41 950 $

INCLUT LA TRACTION INTÉGRALE i-ACTIV
À PARTIR DE 457 $‡ /MOIS, LOCATION 60 MOIS
ACOMPTE DE 1 590 $, 20 000 KM/AN COMPRIS
(12 ¢/KM EXCÉDENTAIRE)



CX-30 GX

LE TOUT NOUVEAU

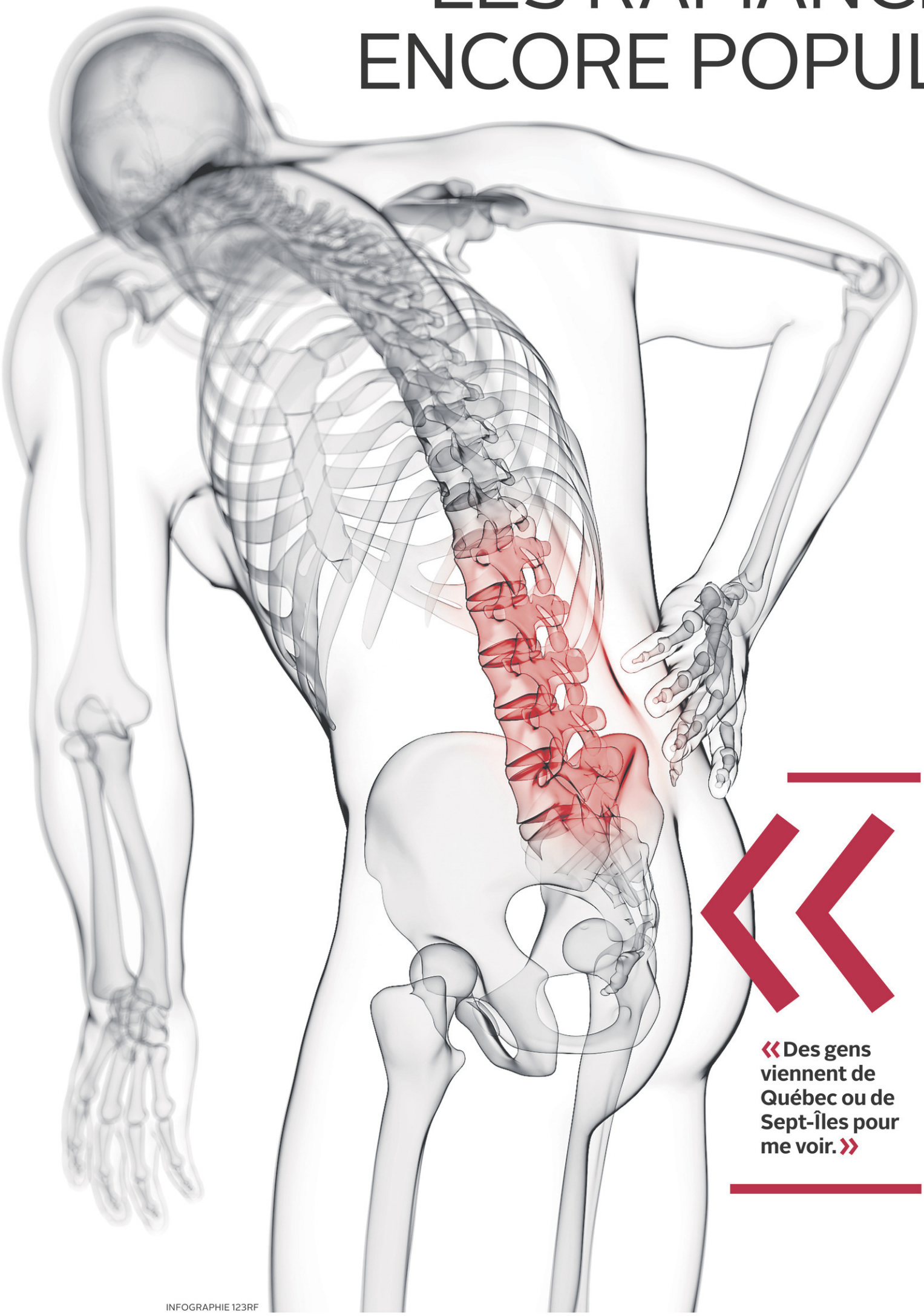
ÉQUIVAUT À **75 $** /SEM. PRIX DE DÉTAIL 28 000 $

INCLUT LA TRACTION INTÉGRALE i-ACTIV
À PARTIR DE 326 $‡ /MOIS, LOCATION 60 MOIS
ACOMPTE DE 1890 $, 20 000 KM/AN COMPRIS
(8 ¢/KM EXCÉDENTAIRE)

Offre valable pour la location mensuelle d'un modèle Mazda3 GX 2020 (DVXK60CP00) de base neuf, **d'une valeur de 22 150 $, ce qui équivaut à 60 paiements mensuels de **258 $**, avec acompte de 1 825 $. Limite de 20 000 km par an. Frais de 0,08 $ par kilomètre excédentaire. **Les paiements ne peuvent être hebdomadaires et sont mentionnés à des fins informatives seulement**. ‡Offre valable pour la location mensuelle d'un modèle CX-30 GX 2020 (ZXXK80AA00)/Mazda CX-5 GX 2020 (NXXL80AA00)/d'un Mazda CX-9 GS 2020 (QXSM80AA00) de base neuf, **d'une valeur de 28 000 $/32 000 $/41 950 $**, incluant la traction intégrale i-Activ (d'une valeur de 2 000 $/2 000 $/3 300 $), ce qui équivaut à 60/48/60 paiements mensuels de **326 $/370 $/457 $**, avec acompte de 1 890 $/1 520 $/1 590 $. Limite de 20 000 km par an. Frais de 0,08 $/0,08 $/0,12 $ par kilomètre excédentaire. **Les paiements ne peuvent être hebdomadaires et sont mentionnés à des fins informatives seulement**. L'immatriculation, les assurances, les taxes et les frais d'inscription au RDPRM allant jusqu'à 88,12 $ (incluant les frais d'agent pour l'inscription) sont en sus. Le concessionnaire peut vendre/louer à prix moindre, passer une commande ou effectuer un échange. La première mensualité, les frais d'inscription au RDPRM et les frais d'agent pour l'enregistrement sont payables à la livraison. Les offres peuvent être modifiées sans préavis. ▲Le taux annuel de financement à l'achat de 0 % est offert pour les Mazda 2020 neuves. Les termes peuvent varier selon le modèle. Exemple de financement du modèle CX-5 GX 2020 (NVXL80AA00) au prix de vente de 30 024 $, un montant financé de 30 000 $, avec un acompte de 0 $, ce qui équivaut à 48 paiements mensuels de 625 $, les frais de crédit sur une période de 48 mois, de 0 $ et l'obligation totale de financement, de 30 000 $. L'offre inclut la taxe de 100 $ sur le climatiseur (le cas échéant) et les frais de transport et de préparation de 1 950 $. Les taxes et les droits pour les pneus neufs sont en sus et requis au moment de l'achat. †Offert aux clients admissibles sur approbation de crédit par la Banque Scotia. Communiquez avec votre concessionnaire Mazda du Québec pour connaître toutes les conditions. L'offre peut être modifiée ou annulée sans préavis. L'offre est valable du 1er au 31 juillet 2020. *Pour en savoir plus sur la garantie à kilométrage illimité de Mazda, visitez le site mazdaillimitee.ca. À moins d'avis contraire, ces offres sont valables du 1er au 31 juillet 2020 ou jusqu'à épuisement des stocks. Achat ou location sur approbation du crédit pour les clients admissibles seulement. Les offres peuvent être modifiées sans préavis. **Visitez mazda.ca ou passez chez votre concessionnaire pour connaître tous les détails**.

0041358

LES RAMANCHEURS ENCORE POPULAIRES



INFOGRAPHIE 123RF

Depuis des centaines d'années, les ramancheurs replacent les os, traitent les entorses, corrigent les luxations. Malgré un siècle de procès contre eux, ils sont encore présents au Québec. Comment cette pratique a-t-elle perduré jusqu'à nos jours ?

THOMAS DUFOUR
tdufour@lequotidien.com

Michel (nom fictif) est ramancheur au Lac-Saint-Jean depuis 20 ans. Il reçoit les gens dans sa maison pour les traiter. Il se spécialise surtout dans les muscles, les problèmes de nerf sciatique et les migraines.

« Des gens viennent de Québec ou de Sept-Îles pour me voir », explique l'homme.

Il est l'un des derniers ramancheurs du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Il tient son savoir d'un cours donné dans un centre de réadaptation à Québec, au tournant des années 90. Comme il était en arrêt de travail à l'époque, il en a profité pour devenir ramancheur.

Pendant les séances, il invite les gens à se coucher sur une table de massothérapie. En une trentaine de minutes, il replace des muscles, soulage des douleurs. « Quand je ne suis pas capable, je ne fais pas semblant. Je dis : " Je ne peux rien faire pour toi." »

C'est le bouche-à-oreille qui lui assure une clientèle. Les gens lui donnent le montant qu'ils veulent pour la séance. En 20 ans, il n'a jamais reçu de plaintes.

Il traite beaucoup de camionneurs, de secrétaires, des sportifs et des gens de tous les âges, affirme-t-il.

Michel a souhaité garder l'anonymat puisque la pratique de ramancheur est illégale au Québec.

« Des gens viennent de Québec ou de Sept-Îles pour me voir. »

UN SAVOIR, DE GÉNÉRATION EN GÉNÉRATION

Les ramancheurs existent depuis des centaines d'années au Québec. Ils étaient forgerons, maréchaux-ferrants ou bergers. « [C'était] très

souvent des personnes occupant des métiers en relation avec des animaux », explique Serge Gauthier, historien et ethnologue.

La raison est simple : ils se pratiquaient d'abord à replacer les os des bêtes avant de tenter le coup sur des humains. Comme les paysans et les défricheurs se blessaient beaucoup dans les champs et que les médecins étaient rares, les ramancheurs étaient très populaires.

Souvent, on parle de familles de ramancheurs : les parents transmettent leur pratique à leurs enfants, souvent aux filles. Chez les Boily, une famille de ramancheurs célèbres de la région de Charlevoix, les enfants se pratiquaient sur des animaux. « Ils défaisaient les pattes des chats et les remontaient », raconte M. Gauthier.

L'un des premiers à en faire un métier s'appelle Flavien Boily. Au milieu du 19e siècle, il délaisse l'agriculture pour devenir ramancheur à temps plein.

SÉRIE DE PROCÈS

En 1847, le Collège des médecins du Québec voit le jour. C'est le début des ennuis pour les ramancheurs. Avant l'arrivée de l'assurance maladie dans les années 60, les médecins étaient payés à l'acte. Comme les ramancheurs volent de la clientèle, ils deviennent l'objet de procès et de dénonciations, explique M. Gauthier. On les accuse de « pratique illégale de la médecine ».

« Il y avait un ramancheur dans la municipalité des Éboulements, dans Charlevoix, qui était voisin d'un médecin, raconte Serge Gauthier. La femme du médecin passait ses journées à appeler la police. »

Des agents infiltrés prenaient rendez-vous avec des ramancheurs pour les arrêter. C'était le début d'une série de procès.

L'un des premiers à être arrêté est Flavien Boily. « À son procès, le juge lui a demandé de démontrer qu'il était compétent, dit Serge Gauthier. Il a démonté un chat devant la cour et l'a remonté. Le juge l'a acquitté. »

Flavien Boily meurt en 1920. « Quand il est mort, quelqu'un aurait dit : "On a eu peur de tous rester infirmes ! " », relate l'historien.

Malgré les procès de la fin du 19e siècle, le métier reste très présent jusque dans les années 1960. Les ramancheurs font parfois beaucoup d'argent, surtout ceux qui pratiquent dans les grandes villes, comme Québec ou Montréal.

Dans les années 50, René Boily fait fortune dans la métropole. « Il était pratiquement millionnaire », raconte M. Gauthier.

À un tel point qu'il roule en voiture de luxe et achète de la publicité dans les journaux.

Le ramancheur s'occupe des lutteurs et des joueurs de hockey. Il soigne aussi la communauté juive, qui accorde une grande confiance aux ramancheurs.

Malgré l'arrivée de l'assurance maladie en 1969, qui rend les traitements gratuits, les ramancheurs conservent une bonne cote de popularité. Mais la multiplication des procès dans les années 1970 réduit de beaucoup leur nombre dans la province.

Même René Boily finit par fermer boutique après une série de procès qui l'appauvrissent.

EN VOIE DE DISPARITION, MAIS ENCORE RECHERCHÉ

Dans les années 80, c'est un métier en voie de disparition. Certains se convertissent à la massothérapie ou à la chiropratique pour continuer à recevoir des clients.

Serge Gauthier croit que l'on assiste en ce moment à une résurgence de ce type de pratique. « Aujourd'hui, on parle plus de médecine holistique qu'avant, mais de façon plus professionnelle », explique l'historien.

UNE PRATIQUE JUGÉE RISQUÉE

Avec le temps, le titre de ramancheur a commencé à perdre le sens qu'il avait à l'époque. « De nos jours, [le métier] n'existe à peu près plus sous sa forme traditionnelle. [Certains] guérisseurs spiritualistes ou du secret utilisent cette appellation à des fins publicitaires », écrit M. Gauthier.

Il est impossible de vérifier la compétence d'un ramancheur, il faut donc que les gens se fient au bouche-à-oreille.

Le fait que les ramancheurs n'ont pas à se rapporter à un ordre professionnel rend la pratique beaucoup moins normée. Le Collège des médecins tente de dissuader les gens d'utiliser de tels services, en raison du risque.

Dans les dernières années, quelques personnes ont été reconnues coupables de pratique illégale de la médecine. Dans certains cas, des clients avaient subi des blessures.



En ces temps particuliers,
ne négligez pas votre santé dentaire.

Ne payez rien avant 6 mois sans intérêt !*

sur tous les services offerts

Dentisterie esthétique et fonctionnelle · Implantologie · Denturologie · Orthodontie et coquilles invisibles · Dentisterie familiale

1 800 Lapointe (527-6468) | centreslapointe.com

*Certaines conditions s'appliquent. Sous réserve d'une approbation de crédit. Si l'achat est non payé en entier à échéance du 6 mois, un taux d'intérêt annuel d'au plus 21,9 % s'y applique et celui-ci est converti au mode de remboursement d'un achat par versements égaux et consécutifs. Tous les détails et conditions des produits de financement sont disponibles dans nos centres et à centreslapointe.com/promotion, ainsi que sur le site de la Fédération des caisses Desjardins du Québec, bit.ly/FinancementsDesjardins. Non jumelable à aucune autre promotion.

0041201

Quand nous sortons, ici ou ailleurs, apportons le meilleur de nous-mêmes

Cet été, nous avons tous notre bout de chemin à faire pour une saison touristique aussi agréable que responsable.

PROMESSE DU VISITEUR AVISÉ

À DISTANCE ET AU COURANT DES MESURES,
JE SAURAI ME TENIR.
Deux mètres, vingt secondes, couvre-visage...

PATIENCE ET BIENVEILLANCE SERONT
LES MOTS D'ORDRE DE MES VACANCES.
En mode touriste, je ne suis pas pressé.

MA PRÉSENCE J'ANNONCERAI, EN RÉSERVANT
ACTIVITÉS, DÎNERS ET COUCHERS.
Un simple coup de fil, pour éviter la file.

AU MOINDRE RENIFLEMENT, JE REPORTERAI
MA VISITE À UN AUTRE MOMENT.

Ensemble, pour des vacances sécuritaires!

MA RÉGION ACŒUR
SAGUENAYLACSAINTJEAN.CA

0042635

CAMP-DE-TOUAGE-LES-ÎLES

LE TERRAIN DE JEU DE LA POINTE-TAILLON

Dès l'an prochain, les premiers sites de camping devraient être disponibles dans le secteur Camp-de-Touage-les-Îles, le nouveau terrain de jeu du parc national de la Pointe-Taillon. Il reste encore beaucoup de travail à faire pour y arriver, mais le projet d'offrir une expérience unique en son genre avance. *Le Progrès* a accompagné l'équipe de la Sépaq sur le terrain pour faire la caractérisation des îles avant d'y installer les premiers aménagements.

GUILLAUME ROY
groy@lequotidien.com





Serge Gauthier, technicien en milieu naturel au parc national de la Pointe-Taillon — PHOTOS LE PROGRÈS, GUILLAUME ROY

En arrivant sur un premier site de camping, qui sera aménagé sur la Petite île Verte, Serge Gauthier, technicien en milieu naturel du parc de la Pointe-Taillon, scrute le sol pour faire l'inventaire des plantes. « On veut voir s'il y a des plantes rares ou en danger avant d'aménager nos sites de camping », explique-t-il.

La Sépaq cherche, par exemple, à savoir où peut-on retrouver du pois de mer ou du cerisier des sables sur certaines îles, une espèce relique de la mer de Laflamme, un bras de mer qui recouvrait la région il y a près de 10 000 ans. D'autres plantes qui se retrouvent à la limite nordique de leur répartition sont aussi sous la loupe pour les protéger, comme l'actée blanche, l'arisème petit-pêcheur, la pyrole des ombelles et la dryoptère marginale, une fougère.

Si de telles espèces étaient présentes, les aménagements pourraient être légèrement déplacés ou mis en place pour protéger ces espèces rares au Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Sur la petite île Verte, il n'y a aucun signe de ces espèces. Par contre, on retrouve de grosses talles de raisins d'ours et plusieurs petits peupliers paumiers sur la plage, une espèce qui a fort probablement été transportée par l'eau au cours des dernières décennies, estime M. Gauthier.

En faisant le tour des futurs sites de camping, de camping sauvage et de *lean-to*, des hébergements à trois murs, on découvre tout le potentiel touristique de l'île. D'un côté, il y a une large plage à l'abri des vents dominants. Puis, en faisant le tour de l'île, on découvre de petites baies cachées avec de petites plages intimes. Au nord, ce sont plutôt de gros crans rocheux, lesquels ajoutent un beau petit défi à la randonnée. Près des berges, on aperçoit de gros pins gris et des cèdres qui poussent tant bien que mal sur la roche, avec une vue sur les autres îles de l'archipel. Bref, le tout ressemble à un beau petit coin de paradis pour s'exiler et changer de rythme pendant les vacances.

Un peu plus tard dans la journée, on fera le tour des îles en bateau. Sur chacune d'entre elles, on retrouve de magnifiques plages et de superbes sites pour y installer sa tente.

Même si les îles en tant que telles ne représenteront pas la plus grosse offre du parc national de la Pointe-Taillon, cette nouvelle proposition permettra de se démarquer, car on retrouve plus de 100 îles et îlots à explorer dans l'archipel. Une dizaine d'entre elles sont susceptibles d'être aménagées. « Ça amène une nouvelle dimension qui fait rêver les gens, commente François Guillot. Par exemple, ça va nous permettre d'offrir des circuits pour se déplacer d'île en île, une offre unique dans le réseau de la Sépaq. »

Si les îles font rêver plusieurs adeptes de kayak ou de planche à pagaie, cette nouvelle offre amène aussi plusieurs défis logistiques et opérationnels. « C'est possible que des clients ne soient pas capables de revenir sur terre quand les conditions sont extrêmes, souligne François Guillot. Il faut donc prévoir les plans d'urgence et s'équiper en conséquence pour assurer la sécurité des gens en tout temps. »

À LIRE

UNE BASE D'OPÉRATIONS EN CONSTRUCTION

ACHALANDAGE MONSTRE À LA SÉPAQ

EN PAGE 18

DÉCOUVERTE ENQUÊTE SUR L'ÉROSION À L'ÎLE BOULIANNE

Le parc national de la Pointe-Taillon a reçu un budget de 2 millions de dollars pour protéger l'île Boulianne, qui forme un bouclier protégeant la pointe Taillon contre l'érosion. La firme WSP réalise l'étude technique, entre autres par des relevés bathymétriques, afin de dresser un état des lieux et de connaître la dynamique érosive pour cibler les endroits à protéger et la méthode à préconiser. Le sujet est si intéressant qu'une équipe de l'émission scientifique *Découverte*, d'ICI Radio-Canada, suit le projet depuis le début.

Pendant ce temps, l'équipe du parc de la Pointe-Taillon se prépare à toutes les éventualités. « C'est possible que les résultats de l'étude nous disent qu'il n'y a rien à faire pour contrer l'érosion, lance François Guillot. C'est aussi possible que des aménagements proposés pourraient causer des problèmes ailleurs. »

Bref, l'équipe de la Sépaq ne tient rien pour acquis.

Si l'ampleur des travaux de stabilisation des berges dépasse les 500 mètres linéaires, le projet devra passer devant le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), ce qui ajouterait des délais. **GUILLAUME ROY**

NISSAN

Innover pour exalter

NISSAN INTELLIGENT MOBILITY MC

DU 1 AU 31 JUILLET

L'ÉVÉNEMENT
À NOUS LA ROUTE

FINANCEMENT À PARTIR DE 0 %± SUR MODÈLES SÉLECTIONNÉS.

OU

OBTENEZ JUSQU'À 5000 $† DE RABAIS À L'ACHAT AU COMPTANT
SUR D'AUTRES MODÈLES SÉLECTIONNÉS (MONTANT ANNONCÉ APPLICABLE AU ROGUE SL).



QASHQAI 2020

LOUEZ LE **QASHQAI S 2020 À BOÎTE MANUELLE**

POUR **299 $≠ /MOIS** PENDANT **39 MOIS** | VALEUR AU DÉTAIL DE **23 663 $**

AVEC 0 $ EN COMPTANT INITIAL



SENTRA 2020

LOUEZ LA **SENTRA S PLUS 2020**

POUR **279 $≠ /MOIS** PENDANT **39 MOIS** | VALEUR AU DÉTAIL DE **22 383 $**

AVEC 0 $ EN COMPTANT INITIAL

KICKS 2020

LOUEZ LE **KICKS S 2020**

POUR **279 $≠ /MOIS** PENDANT **39 MOIS** | VALEUR AU DÉTAIL DE **21 343 $**

AVEC 0 $ EN COMPTANT INITIAL



+ OBTENEZ DES JANTES NOIRES EN ALLIAGE D'ALUMINIUM DE 16 PO+
sans frais supplémentaires.

CONSULTEZ **CHOISISSEZNISSAN.CA** POUR PLUS DE DÉTAILS | L'ASSOCIATION DES CONCESSIONNAIRES NISSAN DU QUÉBEC

Offres en vigueur du 1 au 31 juillet 2020. ± Financement à partir de 0 % offert sur approbation de crédit par l'entremise de NCF sur le Rogue S 2020 à traction avant, le Qashqai S 2019 à boîte manuelle et le KICKS S 2019. Le terme varie selon le modèle. Exemple de financement : Rogue S 2020 à traction avant, basé sur un prix de vente de **29 443 $**, financé à 0 % pendant 84 mois, équivaut à 84 versements mensuels de 351 $, 0 $ en comptant initial ou un échange équivalent. Frais de crédit : 0 $, obligation totale : 29 443 $. Les taxes, immatriculation et les assurances sont en sus, et exigés à la signature du contrat. † Le rabais de 5 000 $ sera déduit du prix de vente négocié avant les taxes et s'adresse uniquement aux clients qui achètent au comptant un modèle Rogue SL 2020 neuf et non immatriculé auparavant chez un concessionnaire Nissan participant au Canada entre le 1 et le 31 juillet 2020. L'offre n'a aucune valeur de rachat ou autre valeur, ne peut être appliquée à des transactions antérieures et ne peut être combinée aux offres de location ni de financement, à aucune autre offre. Des conditions s'appliquent. ≠ **Les offres de location par l'entremise de NCF sont basées sur une allocation de 20 000 km / an (allocation totale de 65 000 km pour un terme de 39 mois) avec kilométrage additionnel à 0,10 $ / km**. Le premier paiement et le versement comptant, le cas échéant, sont requis à la signature du contrat. Les frais d'inscription auprès du RDPRM et les frais d'agent pour l'inscription (jusqu'à 77 $ au total) ne sont pas compris et sont payables à la signature du contrat. Les taxes, immatriculation et les assurances sont en sus, et exigés à la signature du contrat. + L'offre s'applique uniquement à la location ou au financement à l'achat d'un modèle KICKS S 2020 neuf et non immatriculé auparavant (le « véhicule admissible ») par l'entremise de Nissan Canada Finance chez un concessionnaire Nissan autorisé entre le 1 et le 31 juillet 2020. L'offre consiste en quatre (4) jantes en alliage de 16 pouces neuves. Les pneus et les capteurs de pression des pneus ne sont pas inclus. Les pneus actuels (et, le cas échéant, les capteurs de pression des pneus) seront montés sur les jantes en alliage neuves et installés sur le véhicule admissible par le concessionnaire au moment de la livraison. Le client est seul responsable de tous les autres coûts. L'offre n'a aucune valeur de rachat au comptant ou autre valeur et ne peut être appliquée à des transactions antérieures. Certaines conditions s'appliquent. Voyez votre concessionnaire autorisé au Québec pour tous les détails. Les offres sont sous réserve de l'approbation de crédit par Nissan Canada Finance; elles peuvent être modifiées, prolongées ou annulées sans préavis. Les concessionnaires peuvent fixer leurs propres prix. Visitez www.choisisseznissan.ca ou communiquez avec votre concessionnaire Nissan du Québec participant pour tous les détails. Des conditions s'appliquent. © Nissan Canada inc., 2020.

0041856

TRAVAUX RETARDÉS PAR LA PANDÉMIE

UNE BASE D'OPÉRATIONS EN CONSTRUCTION

GUILLAUME ROY
groy@lequotidien.com

Les travaux d'aménagement sur les îles de Saint-Gédéon devaient commencer dès le début de l'été, mais tout a été retardé par la pandémie de COVID-19. « Pour bien travailler sur les îles, ça nous prend une base d'opérations à partir du Camp de Touage, explique François Guillot, directeur du parc national de la Pointe-Taillon. Dès que la construction sera terminée, vers la fin août, on va commencer à faire des aménagements sur les îles. »

En ce moment, la construction du secteur du Touage, qui sera en quelque sorte le camp de base pour accéder aux îles, va bon train. Bien que les aménagements sur les îles soient légers, le travail de construction nécessite tout de même une bonne logistique, étant donné que tout doit être transporté par bateau. « On est en train de magasiner un bateau », remarque François Guillot.

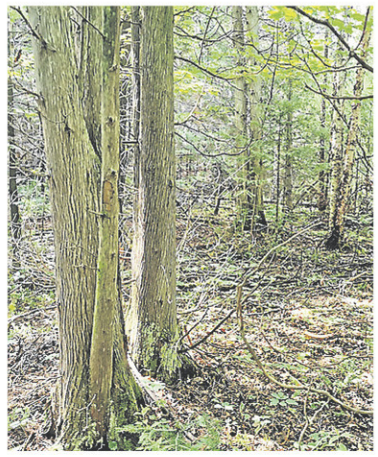
Dans un premier temps, le directeur souhaite aménager des sites de camping sur l'île Connely et l'île Beemer, situées aux deux extrémités de l'archipel, à environ 6,5 km de distance. « On prévoit aménager des sites de camping, une aire de pique-nique, des toilettes sèches et un abri cuisine dans un premier temps », note le directeur, qui souhaite aussi installer des jardins de hamac et des bibliothèques de survie sur les îles.

À terme, 36 emplacements de camping – ou de *lean-to*, un hébergement à trois murs – seront aménagés sur cinq îles, soit la Grosse et la Petite île Verte, ainsi que les îles Connelly, des Cauchon et Beemer. Aucun échéancier n'est fixé pour terminer ces aménagements, mais le parc souhaite développer le secteur dès que possible.

Au total, le parc investira près de 800 000 $ dans les îles. Le budget total du projet d'agrandissement, qui inclut le secteur les Amicaux et le Camp de Touage, s'élève à près de huit millions de dollars. Lorsque tout sera terminé, le parc devra embaucher 15 personnes de plus.

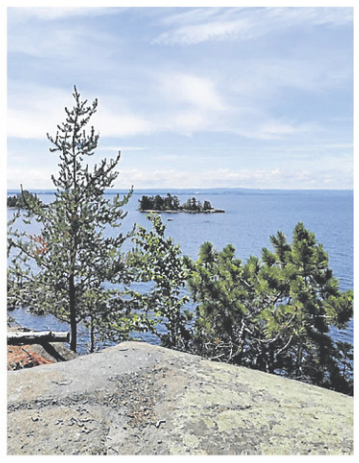
Ces aménagements serviront autant pour la clientèle de camping que pour la clientèle quotidienne qui se balade sur les îles. Par exemple, un secteur de pique-nique sur l'île Connely sera dédié aux visiteurs quotidiens. Les toilettes seront aussi conçues pour les accueillir.

En ce moment, il est déjà possible d'aller se balader sur les îles, mais il faut acheter le droit d'accès de la Sépaq en ligne. Le camping est toutefois interdit en attendant les premiers aménagements.



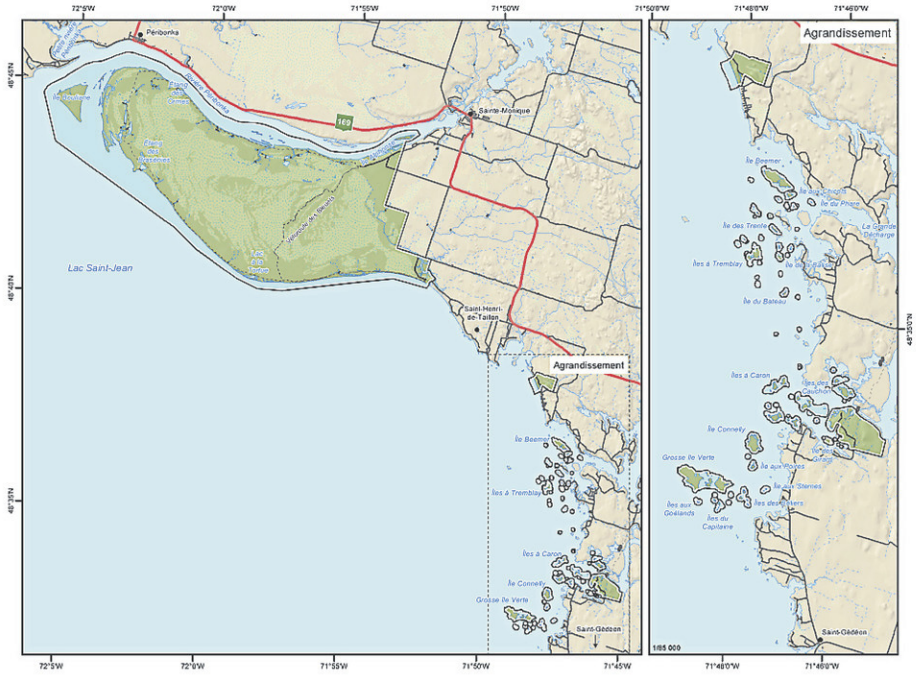












Photos
Le Progrès,
Guillaume Roy

Cette carte du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs montre un agrandissement, à droite, des nombreuses îles de Saint-Gédéon.

ACHALANDAGE MONSTRE À LA SÉPAQ

Les Québécois voyagent dans la province cet été et les parcs nationaux sont littéralement prix d'assaut.

« On reçoit un achalandage impressionnant, souligne François Guillot, directeur des parcs nationaux de la Pointe-Taillon et des Monts-Valin, de même que du Centre touristique du Lac-Kénogami. À certains endroits, comme au lac Kénogami ou sur l'île Boulianne [de Saint-Gédéon], on bat des records. »

Malgré cette forte affluence, les visiteurs respectent les règles de la santé publique et le directeur ne note aucun problème majeur. **GUILLAUME ROY**

UN DUR Ford DE DUR

CONSTRUIT POUR LA ROUTE À VENIR

17 AU 27 JUILLET

OBTENEZ JUSQU'À 9 500 $** DE RABAIS

SUR LES F-150 2020 NEUFS SÉLECTIONNÉS



F-150 2020 LARIAT

LA SÉRIE F 54* ANS
LA PLUS VENDUE AU PAYS

DÉCOUVREZ-EN PLUS SUR **TROUVEZVOTREFORD.CA**.

Les véhicules illustrés peuvent être dotés d'équipements offerts en option. Le détaillant peut vendre ou louer à prix moindre. Ces offres, d'une durée limitée, sont en vigueur uniquement chez les détaillants participants. Pour les détails complets, consultez votre détaillant Ford ou téléphonez au centre de relations avec la clientèle Ford au 1-800-565-3673. Pour les commandes à l'usine, un client admissible peut se prévaloir des primes/offres promotionnelles de Ford en vigueur soit au moment de la commande à l'usine, soit au moment de la livraison, mais non des deux ou d'une combinaison des deux. Les offres des détaillants ne peuvent être combinées à l'assistance-compétitivité des prix, à la réduction de prix aux gouvernements, aux primes pour la location quotidienne, au programme d'encouragement aux modifications commerciales ou au programme de primes aux parcs commerciaux.

** Du 17 au 27 juillet 2020, obtenez 4 000 $ / 5 000 $ / 7 000 $ / 7 500 $ / 8 500 $ / 9 500 $ en « rabais du manufacturier » (allocation-livraison) à l'achat ou à la location d'un Ford F-150 neuf parmi les suivants : F-250 - F-450 (à moteur à essence) Limited, F-250 - F-450 (à moteur diesel) Limited / F-250 - F-450 (à moteur à essence) (à l'exception de Limited), F-250 - F-450 (à moteur diesel) (à l'exception de Limited) / F-150 à cabine simple, F-150 XL à cabine double équipé d'un moteur à essence / F-150 Supercrew équipé d'un moteur à essence King Ranch/Platinum/Limited, F-150 Lariat/KR/Plat/Ltd/XLT à cabine double ou cabine à 6 places équipé d'un moteur diesel / F-150 XLT à cabine double équipé d'un moteur à essence, F-150 SuperCrew XL/XLT avec moteur à essence / F-150 Lariat à cabine double équipé d'un moteur à essence, F-150 Lariat Supercrew équipé d'un moteur à essence – à l'exclusion des modèles châssis-cabine, F-150 Raptor, F-650/F-750. Les allocations-livraison ne peuvent être combinées aux incitatifs clients relatifs aux parcs automobiles.

* La Série F est la gamme de camionnettes la plus vendue au pays depuis 54 ans selon les statistiques de vente jusqu'en 2019 établies par l'Association canadienne des constructeurs de véhicules.

© 2020 Ford du Canada Limitée. Tous droits réservés.

0041886







UN RETRAITÉ SE LANCE EN AFFAIRES

« PIMP » MON VR !

THOMAS DUFOUR
tdufour@lequotidien.com

Fatigué de se « tourner les pouces » à la retraite, Philip Doyle a décidé de lancer son entreprise. Il transforme maintenant des véhicules usagés en véritables campeurs de luxe. Toilette, cuisinière, micro-ondes, lits démontables : il a pensé à tout.

Mardi après-midi. Philip Doyle est dans son atelier dans le quartier industriel d'Alma. Il travaille à la charpente intérieure d'une camionnette en écoutant de la musique.

« Les gens peuvent m'apporter n'importe quoi ! Amène-moi une boîte de carton et je vais la transformer en ce que tu veux », explique l'homme de 63 ans.

Le client arrive avec son idée ; Philip Doyle fait un croquis, puis se met au travail. Les gens peuvent passer voir l'évolution de leur véhicule de semaine en semaine.

Le projet a germé il y a deux ans. Le fils de l'entrepreneur, Shawn Doyle, avait décidé de rénover une fourgonnette pour en faire un véhicule récréatif (VR) pour le camping. Philip Doyle a donc décidé de relever le défi et de faire son propre VR. « Mon fils n'a pas terminé le sien et moi, j'avais mon premier modèle. »

Le véhicule n'était pas très gros. Il a donc dû réfléchir à chaque détail pour optimiser l'espace : la cuisinière est amovible et peut être descendue au niveau du sol, la toilette est installée dans la douche, le comptoir glisse pour devenir un lit.

En ouvrant les portes arrière, il peut glisser une partie de la banquette arrière sous un auvent pour faire un lit double.

Tous les véhicules sont isolés.

Même si l'entrepreneur laisse libre cours à l'imagination de ses clients, il a certains critères de qualité à respecter.

Philip Doyle a travaillé toute sa vie chez Produits forestiers Résolu. Il y faisait de la soudure, de la plomberie et de la mécanique. « Je suis un homme à tout faire, résume le sexagénaire. Si ça peut être fait par quelqu'un, ça peut être fait par moi. »

Il a mis tous ses talents à contribution pour réaliser son projet. Son fils, qui est ébéniste, l'aide pour la charpente et un ami électricien s'assure de réaliser les filages.

Après deux ans de gestation, le projet est enfin prêt à être présenté au public. Déjà, à deux reprises, Philip Doyle a montré ses véhicules aux curieux dans le cadre de démonstration. « Il y a vraiment plein de gens qui sont intéressés. »

Pour lancer son projet, il a investi 200 000 $. Il a loué un local dans le quartier industriel d'Alma. Il y passe ses journées à construire ses VR.

Il a même obtenu son premier contrat, il y a quelques semaines. Il avait mis un véhicule en vente à Alma. En voyant le motorisé, un couple a décidé qu'ils en voulaient un fait sur mesure.

L'offre proposée par Philip Doyle est nouvelle au Lac-Saint-Jean. « Les gens sortent de la région pour faire faire leur véhicule. Ils vont à Québec, à Montréal ou aux États-Unis », explique-t-il.

Faire un véhicule prend de six à huit semaines. « Le carnet de commandes peut se remplir vite », dit l'entrepreneur.

Plus que quelques motorisés et Philip Doyle aura des contrats jusqu'à l'été prochain.



Philip Doyle et son fils Shawn ont présenté au public leurs premiers modèles de véhicule récréatif, à la Dam-en-Terre, en fin de semaine dernière.

— PHOTOS LE PROGRÈS, GIMMY DESBIENS

éditorial

Directeur général et rédacteur en chef **DENIS BOUCHARD**
dbouchard@lequotidien.com

Directeur de l'information et de l'éditorial **MARC ST-HILAIRE**
mst-hilaire@lequotidien.com

Le pire de nous-mêmes

MARC ST-HILAIRE
ÉDITORIAL
mst-hilaire@lequotidien.com



Rien que par son titre, la manchette de lundi ouvrait la porte toute grande aux dérapages les plus abjects : douze nouveaux cas de COVID-19 au Saguenay–Lac-Saint-Jean, tous des travailleurs étrangers. Et comme il fallait s'y attendre, certains ont profité de l'occasion pour, encore une fois, exposer à la face du monde le pire de nous-mêmes.

D'abord, s'il est une vérité incontestable, c'est que les travailleurs étrangers sont essentiels à la relance de notre économie et du système que nous avons édifié. Ils font même partie intégrante du plan d'affaires de plusieurs entreprises. En agriculture, cette équation est plus manifeste qu'ailleurs, mais elle s'applique également à un éventail de PME qui font notre fierté, dans différents champs de compétences. Dans ce contexte, comment peut-on justifier un commentaire aussi déplorable que « Qu'ils retournent chez eux avec leur COVID ! » ?

La question se pose puisque des réflexions de cette nature se sont multipliées sur les réseaux sociaux dès la parution de l'article. A-t-on déjà oublié que le Canada a supplié le Mexique pour qu'il permette à ses citoyens de venir nous prêter main-forte pendant la saison estivale ? Pire, a-t-on oublié nos beaux discours sur l'autonomie alimentaire ? Parce qu'acheter local, se nourrir de nos terres et du fruit de nos artisans locaux, c'est aussi accepter que des gens venus d'autres pays prennent nos champs d'assaut afin de combler le manque de main-d'oeuvre.

Lire ces commentaires rend perplexe, surtout pour quiconque reconnaît le caractère crucial de la main-d'oeuvre étrangère, qu'elle soit saisonnière, comme celle qu'on voit chez les maraîchers, ou annuelle, comme celle qui travaille chez les producteurs laitiers. Les employeurs, qui se portent responsables de ces ouvriers, devraient plutôt être appuyés et encouragés afin que les nouvelles règles sanitaires aient le moins d'impact possible sur leurs opérations.

Le Québec a choisi, au cours des dernières décennies, de donner à ses enfants la chance de travailler dans des métiers moins exigeants sur le plan physique. C'est un choix de société qui se défend facilement, mais le travail manuel demeure inévitable dans bien des domaines. La ferme en est un. Certes, la robotisation et les nouvelles technologies ont fait leur place en agriculture, comme dans moult secteurs d'activités, mais l'automatisation a elle aussi ses limites.

Il est encore loin le jour où les installations agricoles ne seront opérées que par des machines et des techniciens.

Aussi, plutôt que d'y aller de commentaires disgracieux et indignes d'une société ouverte sur le monde, peut-être serait-il plus pertinent de saluer la dernière sortie des députés bloquistes Alexis Brunelle-Duceppe et Mario Simard, qui demandent au gouvernement fédéral de mieux encadrer nos producteurs lorsque les travailleurs étrangers atterrissent au pays. Par exemple, les autorités gouvernementales pourraient imposer un second test de dépistage de la COVID-19, juste après les quatorze jours de quarantaine obligatoire auxquels ils doivent se soumettre dès leur arrivée. Une telle mesure réduirait possiblement les chances de propagation du virus.

Chercher des solutions aux problèmes devrait être le leitmotiv de chacun d'entre nous. Toujours. Mais pour ce faire, il faut d'abord se donner une vue d'ensemble, lire sur le sujet, pour se forger une opinion articulée de faits. Ça demande davantage d'efforts que de limiter ses commentaires à la seule lecture d'un titre, mais c'est nettement plus constructif que de réclamer publiquement la fermeture de nos portes à une main-d'oeuvre qui nous enrichit économiquement et culturellement.

APPELS D'OFFRES...



Mario Lacroix, *Le Progrès*

LA SEMAINE SUR PAUSE

thermopompe

MOT DE LA SEMAINE | Une thermopompe fonctionne comme un réfrigérateur. Elle contient un liquide frigorigène comprimé par une pompe, lequel doit absorber la chaleur pour s'évaporer, créant ainsi du froid.



Événements marquants de la semaine

Vert

À Roberval, qui a su poursuivre la tradition du souper dans les rues malgré la pandémie.

Jaune

À Québec qui permet les rassemblements de 250 personnes. La décision est réjouissante, mais les gens respecteront-ils les règles de distanciation ?

Rouge

Aux gens qui ont tenu des propos disgracieux envers les travailleurs étrangers.

3,5 M$

Le chiffre de la semaine

Investissement réalisé à la scierie Lignarex de La Baie pour optimiser les opérations et augmenter de 5,5 % la production de planches.

« Citation de la semaine

« Je suis vraiment surpris. Ça se passe très bien. Il n'y avait qu'une seule personne qui n'avait pas son masque à son arrivée, et elle a accepté que je lui en donne un. »

— Bruno Legendre, responsable de l'accueil à Place du Royaume

La semaine sur pause est écrite par l'équipe éditoriale.

TWITTER twitter.com/lequotidien_cyb
FACEBOOK facebook.com/LeQuotidienProgres
VOUS AVEZ UNE NOUVELLE OU UNE OPINION ? redaction@lequotidien.com

chronique

Réjeanne était en fin de vie

MYLÈNE MOISAN
CHRONIQUE
mmoisan@lesoleil.com





PHOTO 123RF

Vous vous souvenez, il y a deux semaines, quand je vous ai parlé de Réjeanne qui était en CHSLD et qui n'avait pas vu ses enfants depuis quatre mois parce qu'elle n'était pas assez ou pas « précisément » en fin de vie ?

Elle l'était, finalement.

Elle est entrée d'urgence à l'hôpital le jour même où je vous racontais son histoire, le 11 juillet. « Vers 20 h 30, j'ai reçu l'appel de l'infirmière du CHSLD qui me dit nerveusement que Maman doit être transférée d'urgence à l'hôpital. Elle a le visage tout rouge. Elle est en grosses sueurs. Tachycardie. Elle me dit qu'ils sont incapables de prendre les signes vitaux, qu'ils n'ont pas ce qu'il faut pour savoir ce qu'elle a » , me raconte sa fille Johanne.

Johanne arrive en même temps que l'ambulance. Elle voit sa mère pour la première fois depuis la mi-mars.

Elle la trouve amaigrie.

À l'hôpital, Réjeanne est emmenée en zone tiède. C'est là que Johanne apprendra que le CHSLD donnait à sa mère une médication palliative. « J'essaie de comprendre comment cela se peut que je n'aie pas été mise au courant. Je ne comprends pas. Je dois être mise au courant des changements de médication. Est-ce que ce serait le protocole de COVID ? Les infirmières me donnent le nom des trois médicaments palliatifs. »

L'urgentologue regarde les plaies dont le CHSLD a perdu le contrôle. Celle du coccyx mesure 4,5 centimètres de diamètre et trois centimètres de profond. Il faudrait l'opérer, mais la chirurgie est risquée. L'infection a commencé par une plaie au talon gauche ; Réjeanne n'a maintenant plus de talon.

Johanne a remarqué autre chose. « Elle avait la jambe gauche, celle de la plaie à son talon, complètement recroquevillée sous l'autre cuisse, qui appuyait toujours dessus. À l'hôpital, ils ont dit que c'était un réflexe de douleur. Ils n'ont pas pu la déplier. […] Ce qui est sidérant, c'est que tout le personnel de l'urgence savait qu'une jambe qui se ramène au corps de cette façon, c'est le signe d'une douleur aiguë. Comment se fait-il qu'en CHSLD, le personnel n'ait pas les compétences pour reconnaître ces signes ? »

Réjeanne était pétrie de douleur.

Le verdict est rapidement tombé : Réjeanne n'en avait plus pour longtemps. Elle a été transférée dans une unité de soins palliatifs, où ses deux filles et son fils ont pu lui rendre visite autant qu'ils voulaient.

Où ils ont pu la voir mourir.

Ses deux filles, Johanne et Martine, se sont battues pendant des semaines pour la voir vivre, pour lui rendre visite. Leur mère est restée confinée toute seule dans sa chambre durant quatre mois, parce qu'il y avait des cas de COVID-19 dans son CHSLD et que tous les résidents s'en trouvaient isolés.

Même si le gouvernement a dit que la visite des proches devait être permise, qu'il y ait ou non des cas.

Le CHSLD a demandé et obtenu une dérogation qui a été prolongée. Johanne et Martine ne pouvaient même pas parler à leur mère au téléphone. Elles devaient se contenter des nouvelles que lui donnaient les gens du CHSLD. On leur disait que leur mère avait l'air de bonne humeur.

Elle était atteinte d'Alzheimer.

« Ils ont donné des nouvelles, ont toujours été très empathiques. Les communications avec moi se sont toujours faites avec respect et écoute. J'ai senti qu'ils auraient voulu changer les choses, mais qu'ils ne pouvaient pas. Les infirmières, tous les intervenants à qui j'ai parlé, la directrice aussi. »

Et quand Johanne frappait à une porte, entre autres à celles de députés, on lui posait cette question : « Est-ce que votre mère est en fin de vie ? »

Lire : si elle est mourante, on va se forcer.

Le 12 juillet, Réjeanne a été transférée dans une chambre en soins palliatifs où on a essayé d'atténuer ses douleurs autant qu'on a pu avec de la morphine. Elle a eu même besoin d'« entre-doses » pour ne pas souffrir entre les doses prescrites. Le lendemain, on lui en a donné en continu. « Quand elle a été piquée pour sa perfusion, elle m'a parlé pour que je la rassure, pour que je la protège. […] Pendant quatre mois, elle n'a pas eu ce réconfort, cette présence dans des moments qui ont dû être tellement insupportables. »

Après ça, elle a dormi presque tout le temps.

Ses trois enfants et ses proches se sont relayés pour que Réjeanne ne soit plus seule. Johanne passait les nuits avec elle dans sa chambre.

« J'espère que maman a pu sentir qu'elle n'avait pas été abandonnée, que nous étions encore là pour elle. J'espère qu'elle a été rassurée de voir son monde. Tout son monde tenait absolument à venir la voir pour lui dire ses adieux et pour être proche d'elle dans ses tout derniers moments. »

Le 16 juillet, à 13 h 35, Réjeanne est allée rejoindre son mari.

Elle avait 90 ans.

Son mari est décédé le 19 décembre. C'était un homme réservé, tout le contraire de sa Réjeanne, sociable et joviale, qui adorait recevoir et mitonner des festins. Johanne a demandé à son père ce qu'il voulait avant de mourir, il a répondu : « Je voudrais voir du monde. »

Elle était surprise. « Mon père, un homme solitaire, de peu de mots, sa seule volonté en fin de vie, c'était de voir du monde, son monde. Et ma mère, qui était sociable, qui avait toujours quelque chose à dire, qui était au courant de tout, sa fin de vie, c'est quoi ? »

CARREFOUR DES LECTEURS

Imposer les mots anglais

Les dernières dénonciations publicisées montrent bien que certains comportements non désirés continuent de faire des victimes qui, bien souvent, dans le passé, n'osaient pas dénoncer ces gestes. Aujourd'hui, les réseaux sociaux semblent être la tribune par excellence pour dénoncer.

Lors de cette série de dénonciations, nous avons appris qu'un membre de la colonie artistique a envoyé une photo de son pénis à une autre artiste. Ce qui est regrettable, dans une moindre mesure que le geste, est l'utilisation de l'expression anglaise [*dick pic*] au lieu d'utiliser, tout simplement, l'expression « photo du pénis ».

Plusieurs personnes non familières avec la terminologie pornographique se sont demandé avec raison ce que cette expression anglaise voulait dire. Ils ont compris, à la lecture du texte, ce dont il s'agissait. Pourquoi alors utiliser l'expression en anglais au risque de voir cette expression devenir un virus linguistique et être utilisée par tous ?

Tous les communicateurs ont une responsabilité dans la lutte pour la protection de notre langue.

Pierre Lincourt
Membre de l'Association pour le soutien et l'usage de la langue française (ASULF)
Chicoutimi

VOTRE OPINION ★★★★★ CONCERNANT L'ACTUALITÉ EST IMPORTANTE.

Nous vous invitons à nous faire parvenir vos lettres ouvertes, par courriel, à ***redaction@lequotidien.com***. Idéalement, les documents doivent faire un maximum de 2400 caractères, soit **environ 350 mots**. Ne seront publiées que les lettres signées et portant une adresse complète. Seuls le nom et le lieu de résidence des auteurs seront toutefois reproduits dans le journal. Le contenu des lettres doit être respectueux et exempt de libelle, de propos diffamatoires ou d'attaques personnelles.

AFFAIRES.



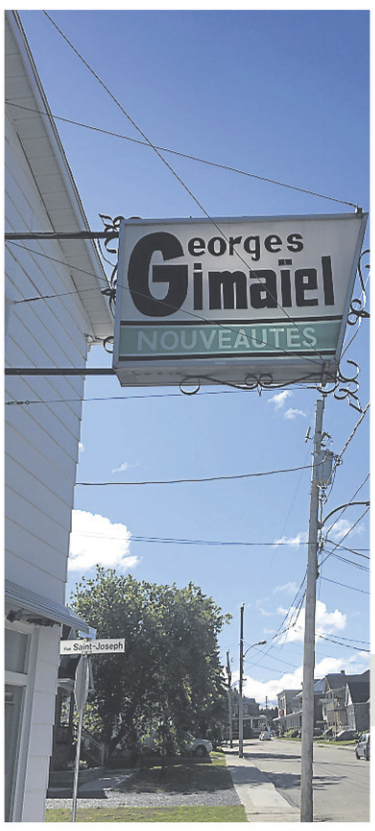
Frédéric Gagnon, président de Gagnon Frères, est le petit-fils de l'un des fondateurs. — ARCHIVES LE PROGRÈS, ROCKET LAVOIE ET JEANNOT LÉVESQUE



COMMENT LA CRISE AFFECTE-T-ELLE LES ENTREPRISES CENTENAIRES ?



Georges Gimaïel a fondé la boutique du même nom, à Métabetchouan. — PHOTO LE PROGRÈS, THOMAS DUFOUR





Jean-Paul Gimaïel accueille les clients dans sa boutique depuis maintenant 57 ans. — PHOTOS LE PROGRÈS, THOMAS DUFOUR

Ces entreprises ont plus de cent ans. Elles ont survécu aux grands bouleversements du dernier siècle. Comment se tirent-elles d'affaire depuis quelques mois, dans le contexte de la pandémie de COVID-19?

THOMAS DUFOUR
tdufour@lequotidien.com

GAGNON FRÈRES: DU JAMAIS-VU EN 116 ANS

Le premier commerce Gagnon Frères voit le jour en 1904, à Chicoutimi. Avant de se lancer dans la vente de meubles et d'électroménagers, l'entreprise est d'abord un magasin général. Dans les années 20 et 30, le fleuron régional prend de l'expansion, si bien qu'en 1954, les 60 magasins produisent un chiffre d'affaires de 22 millions annuellement.

Avec ses 116 ans d'histoire, l'entreprise a traversé les grandes crises du 20e siècle. La grippe espagnole en 1918, le krach de 1929, la Première et la Deuxième Guerre mondiale, la crise économique de 2008.

« Ce qu'on vit en ce moment est inégalé dans l'histoire de la compagnie, soutient Frédéric Gagnon, président de l'entreprise et petit-fils de l'un des fondateurs. En 116 ans, ce n'était jamais arrivé qu'on ait eu à fermer plus d'une journée. »

« En 116 ans, ce n'était jamais arrivé qu'on ait eu à fermer plus d'une journée. »

— Frédéric Gagnon

À travers les années, certains magasins Gagnon Frères ont dû fermer temporairement en raison de feux ou de dégâts d'eau. Mais mettre toutes les activités sur pause pendant plusieurs semaines, c'était du jamais-vu.

La présente crise a frappé plus durement Gagnon Frères que la crise économique des années 30, selon Frédéric Gagnon. « En 1929, c'était un problème de chômage, mais 80 % des gens travaillaient encore. Les commerces n'ont pas fermé aussi longtemps et il y avait moins de problèmes d'approvisionnement. »

Avant l'arrivée de la COVID-19, Gagnon Frères était en train d'effectuer des changements majeurs afin de se moderniser. « Au cours de la dernière année et demie, on a fait le plus gros investissement de notre histoire », explique Frédéric Gagnon.

L'entreprise a fait de grands changements dans ses systèmes informatiques et a revu son site Web, notamment.

Lorsque la crise a frappé, Gagnon Frères venait d'ouvrir un magasin de 30 000 pieds carrés à Jonquière. « On a été arrêté en pleine lancée, mais on a réussi à transformer un problème en opportunité. »

Les ventes vont bien depuis le déconfinement et l'entreprise est de retour sur les rails, selon son président qui compte la voir fleurir pendant encore au moins vingt ans.

GEORGES GIMAÏEL: DES VÊTEMENTS DEPUIS CENT ANS

Le magasin de vêtements Georges Gimaïel a pignon sur rue à Métabetchouan depuis 1914. Comme chaque matin depuis 57 ans, Jean-Paul Gimaïel, neveu du fondateur, prépare l'ouverture de sa boutique.

Il s'assoit à l'arrière du commerce, là où son oncle mangeait au début du 20e siècle. Certaines choses n'ont pas changé, dont la caisse enregistreuse, qui est toujours la même qu'à l'ouverture, il y a 106 ans.

Jean-Paul Gimaïel est heureux de rouvrir boutique après la plus longue pause de sa carrière. Cela fait quelques semaines qu'il reçoit des clients après avoir fermé le 13 mars.

Pour l'entrepreneur, ce n'est pas un simple commerce. C'est un héritage familial.

Son oncle Georges Gimaïel quitte le Liban pour le Québec au début du 20e siècle. Il débarque à Charlevoix avant de plier bagage pour Métabetchouan, vers 1910.

Pour vivre, il passe de maison en maison avec une grande poche pleine de vêtements à vendre. Ce commerce dure pendant quatre ans. Puis, en 1914, George Gimaïel décide d'ouvrir le magasin.

« Quand tu as été ouvert 106 ans, tu as vécu une bonne partie de l'histoire d'une ville. »

— Jean-Paul Gimaïel

Ce n'est donc pas la première tempête que doit braver l'entreprise. En 1929, lors du krach boursier, l'oncle de Jean-Paul Gimaïel a dû se donner « corps et âme » pour garder la tête hors de l'eau.

« Quand tu as été ouvert 106 ans, tu as vécu une bonne partie de l'histoire d'une ville », explique-t-il.

Il se souvient de la récession des années 80 comme étant « des années difficiles ». Le secret pour continuer? « Le bon service et l'accueil », répond sans hésiter Jean-Paul Gimaïel.

Il se fait un devoir d'être toujours sympathique avec les clients.

« Les enfants et les petits-enfants de nos clients de longue date viennent ici. Des gens de l'extérieur de la région attendent de revenir en vacances ici pour acheter leurs vêtements », fait valoir le septuagénaire.

Cette fidélité de la clientèle, il l'a constatée à la réouverture du magasin, après le confinement. « Ç'a explosé », dit-il.

La vente en ligne a aussi été très bonne pendant les derniers mois. Les filles de Jean-Paul Gimaïel l'ont aidé à faire les livraisons.



Jean Guérin travaille pour la bijouterie fondée par son grand-père depuis 1976. — ARCHIVES LE PROGRÈS, MARIANE L. ST-GELAIS



BIJOUTERIE RENÉ GUÉRIN: BIEN ANCRÉE DANS SON MILIEU

« L'image de la bijouterie, c'est un peu la mienne en même temps, affirme Jean Guérin, propriétaire de la Bijouterie René Guérin, à La Baie. Quand je marche dans la rue, les gens me demandent si leurs bijoux sont prêts. »

C'est son grand-père Joseph Guérin qui a ouvert la bijouterie en 1918. Il venait de quitter les États-Unis pour le Québec.

Jean Guérin travaille pour la bijouterie depuis 1976. Il l'a rachetée de son père en 1985. « Pendant 44 ans, mes seuls arrêts, c'était pour les vacances. Ç'a fait un peu spécial d'être arrêté 40 jours », confie-t-il.

Son père et son grand-père n'ont jamais connu un arrêt aussi long, selon M. Guérin.

Fort d'une clientèle fidèle, le commerce a vécu un retour en force après le confinement. « Les clients étaient contents de nous retrouver, de parler de ce qu'ils vivent. »

« Pendant 44 ans, mes seuls arrêts, c'était pour les vacances. Ç'a fait un peu spécial d'être arrêté 40 jours. »

— Jean Guérin

Le bijoutier a été heureux de constater le regain d'intérêt pour le commerce local depuis le début de la pandémie. « Un centre-ville, ce n'est pas juste une église et quelques rues. Ce sont des commerces, des gens », affirme-t-il.



Les plats contenant de la viande sont de plus en plus souvent affichés à un prix plus élevé dans les restaurants, en raison du coût des aliments en hausse auprès des fournisseurs. — PHOTO 123RF

DES RESTAURATEURS FORCÉS D'AUGMENTER LES PRIX DU MENU

MYRIAM BOULIANNE
mboulianne@lesoleil.com

Les nouvelles mesures sanitaires de la COVID-19 associées à la hausse du prix des aliments modifient le modèle d'affaires des restaurateurs. Certains d'entre eux doivent, à contrecoeur, augmenter les prix de leur menu. Un moyen pour assurer leur rentabilité, confient-ils.

« Ça fait deux ans qu'on n'a pas augmenté nos prix. Avec la hausse du prix des aliments et les dépenses liées à la COVID-19, c'était le moment », affirme Gratien Bonnery, directeur chez Les Trois Garçons.

« On a augmenté un petit peu les prix et on a modifié les quantités dans les assiettes pour que ce soit plus rentable. »

Il souligne toutefois que les clients sont plus satisfaits. « Les assiettes sont plus belles qu'avant et les portions plus généreuses », assure-t-il.

L'établissement situé dans le Vieux-Québec, spécialisé dans les hamburgers, n'est pas épargné par la hausse du prix des aliments, en particulier de la viande. Selon M. Bonnery, le prix des fournisseurs de viande a augmenté de 5 % depuis la crise.

Selon l'indice des prix à la consommation (IPC) publié par Statistique Canada le 22 juillet, les prix de la viande ont augmenté de 8,1 % sur un an en juin, les prix du boeuf venant en tête. Cette hausse est survenue à la suite de la fermeture ou de la réduction de production de plusieurs usines de transformation de boeuf en avril et mai, en raison de la COVID-19.

À la brasserie Griendel, toujours à Québec, où la salle à manger est passée de 120 à 45 places assises, le copropriétaire Martin Parrot a aussi remarqué une hausse des prix des fournisseurs. Une augmentation de 7 à 12 % en moyenne. « Je ne peux pas absorber 7 à 12 % d'augmentation de mes intrants. Si je ne suis pas capable en temps normal, je le suis encore moins en temps de crise. En temps de pandémie, c'est un énorme fardeau. »

Le prix de certains plats a donc augmenté légèrement, la plupart de ces plats contiennent de la viande. D'autres plats n'ont pas changé de prix, même que leur prix a baissé, mais ils les ont modifiés pour assurer leur rentabilité. De plus, les clients paient désormais pour les à-côtés, telles frites et salade.

M. Parrot souligne que les modifications au menu ont été bien accueillies par la clientèle. « Quand on prenait le temps de leur expliquer la nouvelle formule, les clients étaient compréhensifs. »

D'autres restaurants ont choisi le statu quo pour ne pas pénaliser la clientèle. C'est le cas Tapas et Liège, à Sainte-Foy. « C'est sûr qu'on est touchés par la hausse des prix des aliments et la COVID-19, mais jamais, on ne va faire payer notre clientèle. C'est un choix d'entreprise », affirme la copropriétaire Vanessa Roberge.

TROUVER UN « JUSTE ÉQUILIBRE »

Pour François Meunier, vice-président aux Affaires publiques et gouvernementales de l'Association des restaurateurs du Québec (ARQ), la pratique « n'est pas surprenante » et « adéquate vu les circonstances ».

« Certains restaurateurs doivent débourser entre 5000 $ et 6000 $ pour les coûts rattachés aux mesures sanitaires, comme les masques, les visières, les plexiglas, les affichages et les désinfectants. »

Il ajoute que la distanciation physique exige une réduction de la capacité d'accueil des restaurants, donc des revenus moindres. « La majorité des restaurateurs réalisent la moitié de leur chiffre d'affaires. »

« Les restaurateurs ne peuvent plus opérer de la même manière. Leur modèle d'affaires ne tient désormais plus la route. N'importe quel gestionnaire avisé doit faire cette réflexion-là. »

Il souligne toutefois que cette façon de faire doit être utilisée prudemment, puisque les consommateurs demeurent sensibles aux prix. « Dans le contexte actuel, ce n'est pas tout le monde qui a pu conserver le même pouvoir d'achat. Il faut trouver un juste équilibre pour à la fois assurer le niveau de rentabilité des entreprises et tenir compte de la capacité des clients à payer. »

RECHERCHE
SERVICE D'ENQUÊTEUR PRIVÉ
Merci de me contacter au
418 550-6522
0042968







Martin Bernier effectuera son quatrième tour du lac Saint-Jean à vélo de la saison, la semaine prochaine, pour guider un ami et lui faire découvrir les plus beaux panoramas qui ceinturent le majestueux Piékouagami. — PHOTOS LE PROGRÈS, GIMMY DESBIENS

VÉLOROUTE DES BLEUETS : ENTRE SAINTE-MONIQUE ET ALBANEL

LES INCONTOURNABLES DE MARTIN BERNIER

JOHANNE SAINT-PIERRE
jstpierre@lequotidien.com

La Véloroute des Bleuets célèbre cette année son 20e anniversaire et s'il est un cycliste qui la connaît comme le fond de sa poche, c'est bien Martin Bernier, qui fait régulièrement le tour du lac Saint-Jean à vélo chaque été depuis au moins trois décennies.

Résidant de Saint-Eugène-d'Argentenay, ce retraité de l'enseignement de la Polyvalente Jean-Dolbeau effectuera d'ailleurs son quatrième tour du lac à vélo de la saison la semaine prochaine, pour guider un ami et lui faire découvrir les plus beaux panoramas ceinturant le majestueux Piékouagami. Nous lui avons demandé de nous indiquer les incontournables du secteur entre Sainte-Monique et Albanel.

Dans un premier temps, il faut dire que ce secteur du Haut-du-Lac de la Véloroute des Bleuets s'est considérablement amélioré en 20 ans. Au début, plusieurs adeptes du vélo, notamment les petites familles, préféraient éviter cette portion du circuit cyclable parce qu'ils redoutaient de rouler sur la piste aménagée sur l'accotement de ces routes très passantes durant la belle saison.

L'idéal serait, bien sûr, de ne plus avoir de tronçons sur l'accotement, mais comme en toutes choses, l'argent reste le nerf de la guerre. Cela dit, au fil des ans, certaines portions du circuit ont été rendues plus sécuritaires et plus agréables parce qu'elles passent maintenant par des secteurs boisés.

« Si on compare avec d'autres places, on ne peut pas dire que c'est négligé, mais ça pourrait être mieux », avoue M. Bernier.

Parmi les beaux coins de ce secteur, le cycliste souligne la portion de Sainte-Monique jusqu'à Sainte-Jeanne-d'Arc. « C'est dans le bois maintenant, alors qu'avant, c'était sur l'accotement et c'était plus dangereux. Dès que tu entres dans le boisé, tu es plus en sécurité. »

Pour parvenir à ce site enchanteur à partir de Sainte-Monique, Martin Bernier a deux options : passer par les sentiers de poussière de pierre du parc national de la Pointe-Taillon et prendre l'agréable traversée de la rivière Péribonka en ponton, laquelle part de Pointe-Chevrette jusqu'au quai de Péribonka ; ou emprunter la piste cyclable de la route Maria-Chapdelaine (169) et ses attraits, vers Péribonka, la petite municipalité qui a vu naître Michel Goulet, l'un des meilleurs joueurs des Nordiques de Québec.

De Péribonka, les cyclistes ont un rendez-vous incontournable avec Sainte-Jeanne-d'Arc, même s'ils doivent passer par le rang Gaston-Morin, « une partie qui aurait besoin d'un peu d'amour ».

Arrivés à Sainte-Jeanne-d'Arc, les gens découvrent un petit barrage et le Vieux Moulin, situé au milieu du village. Un petit détour d'environ deux kilomètres qui vaut le coup d'oeil : le pont couvert. « C'est un super super beau coin ! , assure Martin Bernier, qui se rappelle de beaux moments passés à cet endroit avec les participants du Tour des jeunes Desjardins, organisé par François Carrier et son équipe. Toutes les fois, c'est au Vieux Moulin qu'on arrêtait manger avec les jeunes et ils aimaient bien ça. C'est au bord de la rivière et c'est super beau ! »

Puis, le cycliste passe par un secteur boisé très sécuritaire entre Sainte-Jeanne-d'Arc et Mistassini. Une fois arrivé à Mistassini, il propose un arrêt gourmand à la Chocolaterie des Pères Trappistes, grâce à une autre petit détour en sortant de la Véloroute, à environ six kilomètres de l'embranchement vers Saint-Eugène-d'Argentenay.

Dans son palmarès, Martin Bernier cite la halte routière à Dolbeau-Mistassini. « Pour avoir fait le tour du lac Saint-Jean à plusieurs reprises, j'ai toujours trouvé que la plus belle passerelle est à Dolbeau. C'est un pont suspendu qui traverse la rivière Mistassini et maintenant qu'ils ont aménagé la piste cyclable, elle passe sous le nouveau pont pour revenir passer sur la passerelle. Tu es au-dessus des chutes. »

Autre détour à noter pour les gourmands : la fromagerie La Normandinoise d'Yvon Fortin et Hélène Cadieux, sur la rue Saint-Cyrille, à Normandin. « C'est à l'extérieur de la piste cyclable, à la sortie de Normandin », mentionne le Jeannois, qui ajoute aussi le site de Chute-à-l'Ours, entre Normandin et Saint-Félicien, comme un autre petit crochet qui vaut aussi la peine.

DE BEAUX SOUVENIRS

Pour Martin Bernier, il ne fait aucun doute que la Véloroute des Bleuets est un atout incontournable pour le Saguenay–Lac-Saint-Jean. Parmi ses plus beaux moments, il cite le Tour des jeunes Desjardins, dont la 9e et dernière édition a eu lieu en mai 2019. « On n'aurait jamais pu faire faire le tour du lac à 300 jeunes il y a 20 ou 25 ans. Maintenant, la piste cyclable le permet. On était 250 à 300, en plus des encadreurs et des accompagnateurs, et on n'a jamais eu d'accident. »

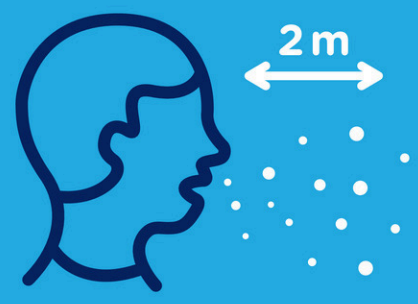
Cet événement était, pour ces jeunes, une expérience enrichissante et un moment de fierté dont ils pouvaient se vanter.

Certains ont eu la chance de côtoyer un homme des plus inspirants de par sa grande résilience. En effet, depuis 2003, Martin Bernier a subi trois remplacements complets de hanches – deux fois du côté droit –, une opération à coeur ouvert, l'installation d'un *pacemaker,* qui a dû être changé à trois reprises, en plus d'autres problèmes de santé. « Mais ça ne m'a jamais empêché de faire mes activités et de rouler », note ce sportif, qui a déjà été un coureur émérite avec 14 marathons, une trentaine de demi-marathons et plusieurs courses dans la région.

Portez un masque



Le virus se transmet d'une personne à une autre par le contact et par les gouttelettes contaminées qui sont projetées dans l'air quand une personne infectée parle, tousse ou éternue.



Ces gouttelettes contaminées peuvent être projetées à une distance de deux mètres et atteindre des personnes qui sont à proximité.

Le port du masque permet de diminuer le risque qu'une personne infectée transmette le virus à d'autres en limitant la projection des gouttelettes.

Il est important de continuer d'appliquer toutes les autres mesures sanitaires comme le lavage de main et la distanciation physique lorsqu'on porte un masque.

On continue de bien se protéger.

Québec.ca/masque

1 877 644-4545

Votre gouvernement

Québec

0041781



Quai de Chambord, printemps 2018. Photo gagnante, en 2018, d'une médaille d'argent au Prix international des professionnels de l'art, organisé par Mondial Art Academia.
— PHOTO COURTOISIE, MARTIN GAUDREAULT



Parc de la Gatineau, automne 2019. Photo prise lors d'un matin très pluvieux et brumeux, le soleil étant sorti au bon moment. Cette photo a été présentée à l'Association italienne.
— PHOTO COURTOISIE, MARTIN GAUDREAULT

MARTIN GAUDREAULT HONORÉ EN ITALIE

Le photographe robervalois reçoit un prix international



Petit parc des Laurentides, un matin de printemps particulièrement froid.
— PHOTO COURTOISIE, MARTIN GAUDREAULT



Le photographe Martin Gaudreault, de Roberval
— PHOTO COURTOISIE, JOHANNE BOUCHARD

GUILLAUME ROY
groy@lequotidien.com

Il a été intronisé dans l'Ordre du Bleuet l'an dernier. Il a reçu deux médailles d'argent de prestigieux organismes artistiques français et italien. La semaine dernière, il a reçu le titre de maître émérite de l'Académie Italia in Arte nel Mondo – Association culturelle. Pleins feux sur le photographe robervalois Martin Gaudreault.

« C'est une très belle reconnaissance, lance d'emblée Martin Gaudreault. Je suis très honoré et je remercie sincèrement l'Académie Italia in Arte nel Mondo – Association Culturelle pour la remise de cet honneur. »

Avec la pandémie de COVID-19, la Biennale internationale d'Art du Baroque Salentin 2020 s'est déroulée en ligne, du 13 au 19 juillet. Martin Gaudreault était certes déçu de ne pas pouvoir aller chercher son prix en personne, mais avec les restrictions sanitaires imposées, il a préféré rester chez lui, à Roberval. « Je vais recevoir la statuette et le parchemin dans les prochaines semaines », a-t-il commenté.

Le photographe robervalois est un spécialiste pour croquer l'émotion de l'instant présent avec des paysages. « Je me laisse envahir par la beauté des paysages », explique l'homme, pour décrire sa démarche artistique.

Selon ce dernier, les Italiens et les Français raffolent des paysages du Québec, et plus particulièrement du Saguenay–Lac-Saint-Jean. « L'immensité du territoire les attire », rapporte Martin Gaudreault.

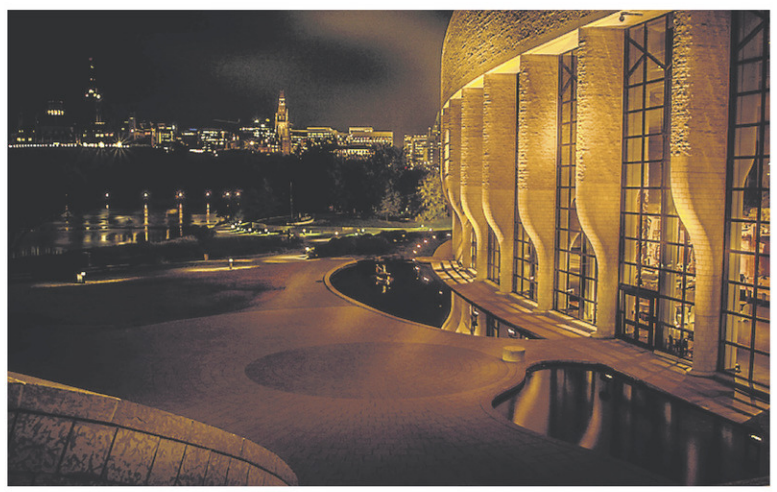
Il se souvient, par exemple, d'une toile du Petit Parc, dans la Réserve faunique des Laurentides, qu'il a vendue à Cannes. « Pour eux, c'est très exotique de voir un territoire où il n'y a aucune maison pendant 200 kilomètres », dit-il.

Non seulement Martin Gaudreault est-il reconnu à l'international, mais il l'est aussi chez lui, car il a été intronisé à titre de membre de l'Ordre du Bleuet pour les arts et la culture en 2019. Il est aussi le premier photographe à avoir été admis, en 2019, à l'Académie internationale des Beaux-Arts du Québec.

Au cours des dernières années, il a présenté au public de grandes expositions personnelles, notamment *Enchevêtrement de lumières*, à Roberval, et *La ligne du temps*, à la Galerie d'art Urbania, à Québec. Les photos de l'homme, qui travaille à plein temps comme directeur général de l'Office d'habitation des 5 Fleurons, ont été appréciées dans une soixantaine de pays jusqu'à ce jour.



Pointe de Chambord, été 2019. Coucher de soleil inspirant sur le lac Saint-Jean.
— PHOTO COURTOISIE, MARTIN GAUDREAULT



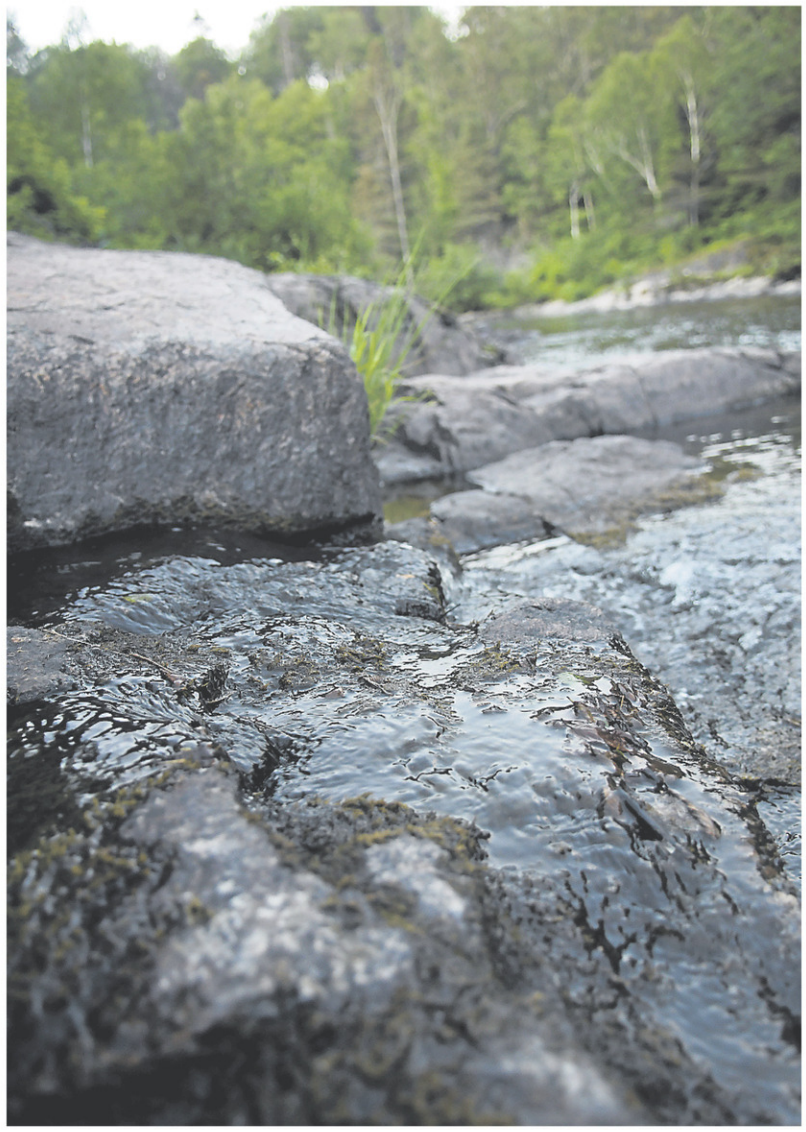
Musée canadien de la civilisation à Gatineau. Cette photo se retrouvera sur les murs des nouveaux bureaux de l'Office municipal d'habitation de Gatineau.
— PHOTO COURTOISIE, MARTIN GAUDREAULT



Maison fantôme de Val-Jalbert, été 2019. Des maisons abandonnées et des nuages qui donnent une valeur ajoutée à la photo. — PHOTO COURTOISIE, MARTIN GAUDREAULT



Une rose toute simple offerte à sa douce moitié — PHOTO COURTOISIE, MARTIN GAUDREAULT



DÉFI PHOTO

Les photographes des six journaux membres de la Coopérative nationale de l'information indépendante poursuivent leur défi: s'imposer une thématique chaque semaine, en se détachant de l'actualité. Aujourd'hui, ils vous présentent des photos ayant comme dénominateur commun des textures, d'Ottawa-Gatineau à Saguenay, en passant par Granby, Sherbrooke, Trois-Rivières et Québec. Pour l'occasion, Mariane L. St-Gelais et Michel Tremblay ont décidé de prendre des photos en nature, respectivement lors d'une randonnée au parc de la Rivière-du-Moulin et dans le jardin d'une résidante de Chicoutimi. Pour découvrir le travail des photographes de toutes les régions, visitez le *www.lequotidien.com* ou téléchargez notre application gratuitement. — PHOTOS LE PROGRÈS, MARIANE L. ST-GELAIS ET MICHEL TREMBLAY



ARCHIVES AFP



Ah non ! J'ai oublié mon masque !

MARC ALLARD
CHRONIQUE
mallard@lesoleil.com



NOUS, LES HUMAINS

Samedi matin, dans une station-service en Mauricie. Pas de paiement à la pompe : je dois payer à l'intérieur. Pendant que je fais le plein, une voix à l'interphone me fait sursauter : « Monsieur, avez-vous votre masque ? »

Fier d'y avoir pensé en cette première journée du port obligatoire dans les commerces, je réponds : « Oui, Madame, j'ai mon masque ! »

Et, dans ma tête, je me dis : « Bravo, t'es bien parti ! »

Le lendemain, je pousse la porte d'un dépanneur de Limoilou pour aller acheter de la bière. « Monsieur, vous ne pouvez pas entrer si vous n'avez pas de masque », m'avertit la caissière.

Maudit, j'ai oublié mon masque. Je retourne bredouille vers la maison, en me disant que je ne suis pas si bien parti, finalement. Comble de l'agacement, je croise un voisin qui se rend au même dépanneur que moi. Évidemment, lui, il a trimballé son couvre-visage.

« Ah, bravo, t'as pas oublié ton masque ! , lui dis-je.

— Non, je reviens de chez nous. Moi aussi, je l'avais oublié ! »

Vouloir respecter la consigne du masque obligatoire dans les commerces est une chose ; ne pas l'oublier en est une autre.

Vous allez me dire que ce n'est pas compliqué. Tu sors de chez vous, t'amènes tes clés, ton portefeuille, ton cellulaire et, maintenant, ton masque. Non, pas si simple. Attraper le trio clés-portefeuille-cellulaire avant de partir, on l'a fait des milliers de fois ; c'est devenu un automatisme.

Apporter le masque, c'est une nouvelle habitude à développer. Il faut répéter un nouveau comportement sanitaire en moyenne 66 jours avant qu'il s'automatise…

Vous pouvez vous autoflageller chaque fois que votre mémoire escamote le masque.

À un moment donné, ça va peut-être rentrer.

Mais vous partez avec une grosse embûche : pour se remémorer de faire quelque chose, il faut y être attentif.

Or, nous passons 43 % de notre journée sur le pilote automatique, à faire des choses sans vraiment y penser.

Pour ne pas oublier le masque, vaut mieux ne pas faire confiance à sa mémoire et se servir de son environnement.

Daniel J. Levitin, professeur émérite au département de l'Université McGill, explique dans son livre *L'esprit organisé : mettez de l'ordre dans vos idée*s (2018) que le meilleur moyen de ne pas oublier des choses est de déléguer le travail d'attention et de mémoire à un support extérieur.

Pour le masque, ça signifie d'abord qu'il faut en acheter plusieurs et les disposer dans des endroits qui nous rappelleront de les apporter ou dans des compartiments ambulants qui nous suivent jusque dans les commerces.

Alors, accrochez vos masques sur les mêmes crochets que votre porte-clés, mettez des masques dans votre coffre à gants, votre sac à dos ou votre sacoche. L'astuce, c'est d'associer la nouvelle habitude du masque à une habitude déjà ancrée. Je prends mes clés avant de partir ; je saisis le masque ensuite.

Les spécialistes en psychologie comportementale appellent ça « l'empilage d'habitudes ». Avant la COVID-19, je vous avais parlé de l'efficacité de cette technique dans une chronique mondaine sur la soie dentaire. Je vous suggérais « d'empiler » la soie dentaire sur le brossage de dents.

Vous pouvez aussi vous servir du masque pour empiler d'autres habitudes sanitaires.

La professeure Wendy Wood, chercheuse spécialisée dans les habitudes, donnait récemment un exemple sur Twitter parfait d'empilage. Je vous laisse 15 à 30 secondes pour deviner.

Chaque fois que vous enlevez le masque, lavez-vous les mains.

Sautez dans l'été!

LA PULPERIE DE CHICOUTIMI MUSÉE RÉGIONAL vous présente...

OUVERT tous les jours de 9 h à 18 h du 12 juin au 7 septembre

300, rue Dubuc
SAGUENAY
Arr. Chicoutimi
418.698.3100
www.pulperie.com



LOIN D'ÊTRE NAÏF!
Arthur Villeneuve
EXPOSITION PERMANENTE



FRAGMENTS D'HUMANITÉ.
ARCHÉOLOGIE DU QUÉBEC
EXPOSITION TEMPORAIRE
Jusqu'au 13 septembre 2020



NOUVELLE EXPOSITION

CONFINER LE QUOTIDIEN
EXPOSITION TEMPORAIRE
Du 12 juin au 20 septembre 2020

MUSÉE DU FJORD

museedufjord.com
3346, de la Grande-Baie Sud, La Baie

EXCURSIONS
MULTIMÉDIA
EXPOSITIONS
AQUARIUM





Découvrez les secrets du fjord du Saguenay

RÉSERVEZ VOTRE VISITE EN LIGNE OU PAR TÉLÉPHONE • 418 697-5077

CAMPING MUNICIPAL DE ST-FÉLIX-D'OTIS

Votre espace 3 services vous attend!



Le forfait inclus:

- Deux nuitées sur l'un de nos espaces VR;
- Quatre coupons pour une heure de kayak ou de paddleboard;
- Une brassée de bois;
- WIFI gratuit.

Tarif: 119$ plus taxes

Cet été, offrez-vous une ESCAPADE EN VR à succès... et faites une virée en kayak ou en planche à pagaie sur le lac Otis!



OFFRE VALIDE DU LUNDI AU JEUDI SUR RÉSERVATION
APPELEZ VITE AU 418-697-1617
campingstfelixdotis.com



Des idées cadeaux et friandises à profusion



ACHETEZ LOCAL... ET SUPPORTEZ UNE FAMILLE BIEN DE CHEZ-NOUS!

OH! CERISES
Vers en gelée et tartes aux fraises
4,95$* RÉG.: 5,95$

4,95$* RÉG.: 6,95$
ARACHIDES SUCRÉS, MACARONS OU ROSETTES CHOCOLAT AU LAIT ET CANNEBERGES AU YOGOURT





FRAISES FARCIES ET BOUTEILLES DE COCA-COLA
3,95$* RÉG.: 4,95$

ARACHIDES DÉPÔT
JONQUIÈRE — ET PLUS —

3600, boul. Harvey
(Voisin de l'hôpital de Jonquière)
418.412.3235
*Spéciaux valides jusqu'au 31 juillet 2020. Taxes en sus.

CVA CENTRE-VILLE D'ARVIDA

CET ÉTÉ, ON SE VOIT AU CENTRE-VILLE D'ARVIDA

Davis, rue conviviale

L'ENDROIT PARFAIT POUR...

PASSER UN MOMENT AGRÉABLE • DÉCOUVRIR DES BIJOUX DE COMMERCES LOCAUX • PRENDRE UN BOUCHÉE • ET MÊME Y FAIRE DES RENCONTRES ANIMÉES UNIQUES!

LES MARCHÉS DE SAGUENAY
CENTRE-VILLE D'ARVIDA

RENDEZ-VOUS LES MERCREDIS DE 15 H À 18 H

EN COLLABORATION AVEC VILLE SAGUENAY

RELEVEZ LE DÉFI DU RALLYE PATRIMONIAL 2020

ARVIDA
CITÉ DE L'ALUMINIUM
Un patrimoine de classe mondiale

*FEUILLES-RÉPONSES DISPONIBLES À LA BOUCHERIE DAVIS

SANS OUBLIER LA CAMPAGNE:
LES CENTRES-VILLES DE SAGUENAY
UNIS POUR L'ACHAT LOCAL!
RENDEZ-VOUS SUR LARUCHEQUEBEC.COM/CVS



0042769

RÉFLÉCHIR AVANT DE PARTIR

ISABELLE PION
CHRONIQUE
isabelle.pion@latribune.qc.ca



SORTIE PRENDRE L'AIR

Ça m'a sauté aux yeux pendant la pandémie. En pleine campagne, loin des foules pourtant : la quantité de déchets qui se retrouvaient dans les fossés pendant que je courais le long de la route. En 2020, vraiment ? Et puis, Dieu merci, les espaces où je vais randonner ont rouvert. Mais de quoi auront-ils l'air à la fin de l'été ?

On vous en parlait dans ces pages la semaine dernière : çà et là, des municipalités se retrouvent avec des campeurs qui improvisent et des traces bien visibles de visiteurs qui sont passés par là.

L'enjeu n'est pas tant le nombre de personnes qui passent que les conduites qu'elles adoptent, précise Renée-Claude Bastien, guide en tourisme d'aventure depuis près de 20 ans. Elle est aussi formatrice de Sans trace, un programme qui vise à réduire notre empreinte écologique en plein air.

L'enseignement à ce sujet a évolué, dit-elle.

« On favorisait des petits groupes de plein air. On s'est rendu compte qu'il y a moins d'impacts à avoir un groupe de 25 personnes très bien informées et qui prennent soin de minimiser leurs impacts qu'un groupe de dix qui n'ont aucune information et qui créent des impacts. Ça revient à l'importance de cette réflexion pour minimiser les conséquences sur le milieu naturel qu'on va visiter. »

Le mouvement Sans trace est né aux États-Unis au milieu des années 1970 avant de s'étendre ici.

« C'est venu du fait que les gens ne respectaient pas la réglementation en plein air, en ne se doutant pas qu'elle n'est pas là pour contraindre nos libertés, mais pour protéger l'espace naturel. »

Un programme national d'éducation vise à expliquer pourquoi cette réglementation est en place.

« Quand on sort d'un sentier, on piétine la flore, on crée des sentiers secondaires qui favorisent l'érosion du sol et on doit ensuite restreindre l'accès. Quand on dit aux gens de rester dans le sentier, ça ne les allume pas. Quand on leur explique pourquoi on demande ça, en ayant la raison, c'est plus difficile de faire l'action inverse. »

BIODÉGRABLE ? OUI, MAIS...

Les gens font souvent l'erreur de penser que ce n'est pas problématique de laisser sa pelure d'orange par terre parce qu'elle est biodégradable. Mais il faut penser plus loin. « Ils se disent que ce n'est pas comme une enveloppe de barre tendre ; c'est organique et biodégradable. La réalité, c'est que c'est vrai, mais jusqu'à un certain point. Le parc, le sentier, le belvédère ne sont pas le lieu pour faire cette biodégradation, et ça se retrouve à être un déchet qui invite les autres à reproduire le geste. »

On peut cependant planifier d'apporter un petit sac pour rapporter ces déchets-là.

C'est d'ailleurs la première règle avant de partir en sentiers : planifier et s'informer. Y a-t-il des toilettes sur place, par exemple ?

« Beaucoup de gens pensent que c'est du papier et que c'est biodégradable, mais avant que ça disparaisse, ça peut prendre un an ou deux. Avant qu'il disparaisse, il y en a du monde qui va passer à côté ! On s'entend qu'un papier hygiénique imbibé d'urine, personne n'a envie de ramasser ça. »

Si on sait d'avance qu'il n'y aura pas de salles de bain sur notre chemin, on pourra penser à prendre un sac pour ramener le déchet jusqu'à la poubelle.

Le conseil s'applique aussi pour choisir des sorties adaptées à notre niveau, que ce soit en kayak ou en randonnée.

La nature partagée avec les autres, fait-elle valoir, n'est pas une extension de la cour arrière. Ni devant le feu de camp au camping avec notre guitare ni en randonnant avec de la musique à tue-tête. « C'est quand même un bruit qui n'est pas naturel à cet espace-là et qui peut être dérangeant pour les gens venus profiter de la nature. Certains aiment ça marcher et écouter de la musique. On peut se mettre des écouteurs. On n'est pas obligés de faire subir ça à tout le monde autour. »

Je seconde. Tellement !

LES FAMEUX INUKSHUKS

Un des principes Sans trace est de laisser intact ce que l'on retrouve.

Dans ma vision de ce que propose le Sans trace, il y a des puristes qui diraient la roche, on ne la bouge pas. Moi, j'aime beaucoup le contact que les jeunes peuvent avoir avec la nature. Je suis pour que les jeunes ramassent des bâtons et des roches. L'idée, c'est que si les parents laissent l'enfant jouer pour faire un inukshuk, pas de problème. La problématique vient quand on laisse cet aménagement-là. Quand le jeune a fini, on renaturalise le site. Les roches, on les remet à peu près où on les a trouvées. Les branches, on les met dans le bois, pas dans le stationnement. »

Les médias sociaux, pour leur part, accentuent l'afflux de gens sur des territoires parfois déjà fragiles ou peu aménagés.

« Ils vont prendre une photo instagrammable, à la limite donner les coordonnées GPS, et tout le monde se garroche. On en arrive parfois à un point où on doit fermer l'accès carrément. Notre responsabilité, si on veut réduire ça, c'est justement de garder une petite gêne sur les lieux qu'on va visiter. J'en publie des photos sur mon Facebook, mais je vais nommer largement la région ou le parc... C'est ce genre de réflexion qu'il faut avoir si on veut agir par respect pour les autres et, surtout, pour les milieux naturels. »

On prévoit visiter un lieu donné pendant nos vacances ?

On devrait toujours prévoir un plan B et C afin d'éviter les endroits surchargés.

Comme disait la professeure de l'Université Laval Pascale Marcotte samedi dernier, ces principes peuvent sembler élémentaires, mais il est bon de les rappeler.







LES SEPT PRINCIPES DU SANS TRACE

1. Se préparer et prévoir
2. Utiliser les surfaces durables
3. Gérer adéquatement les déchets
4. Laisser intact ce que l'on trouve
5. Minimiser l'impact des feux
6. Respecter la vie sauvage
7. Respecter les autres usagers

Source: Sans trace Canada



1 **Renée-Claude Bastien, guide en tourisme d'aventure et formatrice de Sans trace.** — PHOTO COURTOISIE, YAN KACZYNSKI

2 **Le parc national des Îles-de-Boucherville** — ARCHIVES LA PRESSE

3 **Un inukshuk au Bic** — PHOTO LA PRESSE, ALAIN ROBERGE

4 **Un des points de vue du mont Chauve, dans le parc national du Mont-Orford. Le mont Chauve a fait l'objet de nombreux sauvetages cette saison et sa popularité ne se dément pas.** — PHOTO LA TRIBUNE, ISABELLE PION

LUC SENAY

LE PLAISIR ET LA CHANCE DE JOUER

L'été que nous vivons suit un printemps pas comme les autres. Toutes les sphères de la société ont été affectées par la pandémie et le confinement. Dans cette série, « L'été de nos personnalités », les médias de la Coopérative nationale de l'information indépendante (CN2i) vont à la rencontre de personnalités de tous les domaines – politique, sports, science, culture, vie communautaire – afin de savoir comment se passe leur été. Des conversations libres que nous vous présentons chaque samedi.



Se prendre au sérieux? Jamais. Luc Senay a lui-même suggéré de prendre la pose dans sa piscine, affublé de cet élégant couvre-chef! ... ... et de sa moue de clown triste. — PHOTO LA VOIX DE L'EST, ALAIN DION

L'ÉTÉ DE NOS PERSONNALITÉS

ISABEL AUTHIER
isabel.authier@lavoixdelest.ca

Il devait bien faire 35 degrés Celsius le jour où Luc Senay nous avait donné rendez-vous chez lui, dans son havre de montagne. Parmi la forêt, les fleurs et l'eau, l'endroit était parfait pour jaser de tout et de rien. « Mais on va faire ça en dedans! Il fait moins chaud! »

Juste avant, le comédien, metteur en scène et animateur avait lui-même suggéré au photographe de prendre la pose dans la piscine, maillot et casque rigolo en prime. « L'expression "se mettre en bedaine" prend tout son sens avec moi ! », avait-il lancé du tac au tac.

On n'allait pas s'ennuyer.

C'est donc autour de l'îlot de cuisine qu'il nous a raconté que lorsque la COVID-19 et le confinement se sont abattus, il jouait chez Duceppe à guichets fermés dans la courte pièce *Le loup,* aux côtés de Maude Guérin. Après six représentations, l'aventure s'est brusquement arrêtée. Même chose pour la conclusion de la tournée de la comédie *Ladies Night*, prévue à la Place des Arts. Tout sera vraisemblablement reporté au cours des prochains mois.

Mais mis à part ces contretemps professionnels, cet arrêt subit l'a peu affecté. « Ici, c'était un peu comme d'habitude, et je ne m'en suis jamais plaint. Mais j'ai vu des gens agressifs et dans le déni. Moi aussi, il me fait chier, le masque, mais je le mets ! », lance-t-il, encore étonné de l'attitude opiniâtre de certains.

Plus personnellement, lui et sa conjointe venaient tout juste de mettre leur propriété en vente, quand les visites immobilières ont été suspendues. L'occasion était donc idéale pour travailler autour de la maison et « lui donner de l'amour » avant la venue de futurs acheteurs. Ce qui fut fait.

Sans la pandémie, Luc Senay aurait eu moins de temps libre, occupé à divers tournages. Il a toutefois renoué ce mois-ci avec le plateau de la télésérie *5e Rang* – pour laquelle il est en nomination aux prochains Gémeaux pour le meilleur rôle de soutien masculin dans une série dramatique – et prévoit reprendre le tournage des *Pays d'en haut* à la fin de l'été. Il développe aussi un projet de télévision mettant en vedette l'univers de l'humoriste Michel Barrette.

Il sait bien que ce ne sont pas tous les artistes qui ont sa chance. « Ça va prendre un certain temps avant que la machine culturelle se remette en marche. Ça va faire du bien à tout le monde quand ça va reprendre. Mais plusieurs camarades font autre chose ou songent à faire autre chose même s'ils adorent jouer. Pour les plus jeunes qui commencent, c'est catastrophique », déplore-t-il.

En attendant que la vie d'avant et les engagements reprennent, Luc Senay se la coule douce, donc. Exceptionnellement, les vacances d'été ne l'amèneront pas bien loin. Quelques escapades en VR sont au programme, mais sa propriété a tout ce qu'il faut pour profiter des beaux jours. Il y reçoit quelques proches triés sur le volet, sans perdre de vue la nécessaire distanciation.

On est bien loin de l'époque où la fête s'installait souvent à son adresse. « On a fait beaucoup beaucoup de partys ici. Il y a déjà eu 42 personnes autour de la piscine. Maintenant, il y a plus de voisins autour. Et puis, on vieillit ! »

LES BELLES ANNÉES

On a l'impression que Luc Senay vit en ce moment l'âge d'or de sa carrière. Après l'avoir moins vu durant un certain temps, on l'aperçoit plus que jamais au petit écran et parfois au grand.

« J'ai tout le temps été là, mais j'interprétais beaucoup de personnages périphériques. Dans les dernières années, on m'a confié des rôles plus près de l'histoire centrale. C'est vrai que je suis plus présent en fiction depuis quatre ou cinq ans. Mais en regardant mon CV, je me rends compte qu'il n'y a pas beaucoup de trous... », dit-il, en rappelant qu'il a notamment enseigné presque 30 ans à l'École nationale de l'humour.

On ne peut pas lui reprocher d'avoir vendu son âme au diable pour gagner sa vie dans le métier. Par principe, il a parfois refusé des offres alléchantes. Les rôles et les contrats, il les choisit en ne perdant jamais de vue un vieux conseil du grand Jean-Louis Millette.

« Ça me prend au moins deux conditions sur trois pour accepter un rôle. Est-ce que je vais



apprendre quelque chose de nouveau ? Est-ce que j'ai véritablement quelque chose à apporter ? Est-ce que j'ai besoin d'argent ? C'est Jean-Louis qui m'a appris ça. »

Dans tous les cas, il se lance sans pudeur aucune et avec un abandon total. Pensez à *Faits divers,* où le Sheffordois incarne un nudiste. « Si c'est bien écrit, je n'ai aucune retenue. Si c'est juste pour l'effet, que c'est vide, je ne le fais pas. Et *Faits divers* est magnifiquement écrit, alors je n'ai aucun problème avec ça », dit-il.

Sans faire la fine bouche, il avoue ne plus faire ce qu'il a déjà fait. « Je préfère les trucs qui me font évoluer, qui me *challengent* dans le métier. »

EN RAFALE

Un plan principal pour l'été ?

« Profiter pleinement du petit paradis où l'on vit avant de le quitter. »

Un beau souvenir d'un été d'enfance ?

« Je suis en camping avec ma mère à Hampton Beach, dans une petite *pop tent*. Elle dort sur une chaise longue avec son gros popotin; moi, je dors coincé en dessous et j'attends qu'elle se réveille le lendemain matin! Je me rappelle la côte Est, les heures sur la plage, la mer, la pizza et les crêpes... »

Un souhait pour l'automne ?

« J'espère que l'épreuve sociale qu'on vit nous fera grandir. Je souhaite surtout qu'on soit assez sensibles pour ne pas devoir tous retourner en confinement. »

LES DEUX PIEDS SUR TERRE

ISABEL AUTHIER
isabel.authier@lavoixdelest.ca

Pour un gars aussi simple que Luc Senay, vivre dans l'oeil du public ne va pas toujours de soi. Pas très mondain, il sort peu et évite généralement les premières, sous prétexte qu'il « préfère être dans la parade plutôt que la regarder passer ».

« Les gens ne sont pas obligés de me reconnaître ou de se souvenir de mon nom. Ce n'est pas grave. Moi, ce que je voulais, c'était faire du théâtre, pas de la télévision ou du cinéma. Je ne cherche pas le regard des gens. Tu sais, j'ai reçu tellement d'amour de ma mère – je suis tombé dedans petit comme Obélix – qu'on dirait que j'ai eu ma dose d'attention pour toujours. »

Parlons-en de cette mère adorée, aujourd'hui décédée, à qui il a caché ses études en théâtre, de peur de l'inquiéter, et qui a contribué à sa manière à lui garder la tête froide. « Quand je suis devenu populaire avec *La guerre des clans*, elle me disait "'Tu étais important avant *La guerre des clans*. Tu n'es pas plus important parce que tu es connu et le jour où tu ne seras plus reconnu, tu ne seras pas moins important." Ç'a tracé une ligne pour me garder les deux pieds sur terre. »

Ses origines modestes ont aussi contribué à un certain équilibre, croit-il. « Je travaille depuis l'âge de 11 ans. Je ne viens pas d'un milieu aisé. »

N'empêche, avec sa bouille particulière, il lui est difficile de passer inaperçu. Il nous fait rire aux éclats en relatant sa rencontre, un jour, avec un type à Sept-Îles, alors qu'il faisait tout bonnement sa promenade matinale. Debout, gestuelle à l'appui, Luc Senay raconte comment l'homme l'a sifflé pour l'attirer de l'autre côté de la rue, avant de répéter à maintes reprises « Crisse, c'est pas toé ! » et de repartir tout bonnement sans jamais l'avoir nommé. Ou cette autre fois où il mangeait tranquillement au restaurant avec sa copine de l'époque, la comédienne Sylvie Legault, et qu'une famille complète s'était postée debout près de la table à les regarder longuement, sans prononcer le moindre mot ! Malaise.

Mais il peut comprendre. Lui-même a déjà perdu tous ses moyens devant son idole, Luc Durand, le Gobelet de *Sol et Gobelet*. À la porte de la loge du comédien, après une représentation du *Malade imaginaire*, il a cogné, avant d'entendre la voix connue de Durand. « J'ai ouvert la porte, j'ai commencé à pleurer et je suis parti sans dire un mot. J'avais quand même 24 ans ! »



On a l'impression que Luc Senay vit en ce moment l'âge d'or de sa carrière. Après l'avoir moins vu durant un certain temps, on l'aperçoit plus que jamais au petit écran et parfois au grand. — PHOTO LA VOIX DE L'EST, ALAIN DION

LA SÉCHERESSE SÈME LA DÉSOLATION CHEZ LES AGRICULTEURS

La sécheresse cause des dégâts en agriculture partout au Québec. — PHOTO COLLABORATION SPÉCIALE JOHANNE FOURNIER



Une famille d'accueil du secteur Jonquière recherche une dame non fumeuse, honnête et respectueuse pour occuper le poste suivant:

AIDE-BÉNÉFICIAIRES
en déficience intellectuelle
(2 à 3 jours/semaine)

Tâches
- Servir les repas
- Administrer les médications
- Veiller à tous les besoins de base et d'hygiène.

La personne choisie devra dormir dans cette résidence très propre reconnue pour son calme. Aucun trouble de comportement n'y est observé.

Conditions avantageuses.

Acheminez votre CV à:
brendaroy@live.ca

Informez-vous maintenant au
1-418-929-8283 ou
au 1-418-928-5959

0042153

JOHANNE FOURNIER
Collaboration spéciale

MATANE — Alors que la sécheresse qui a sévi en 2018 avait été considérée comme la pire des 150 dernières années, surtout dans l'Est-du-Québec, voilà que la situation frappe à nouveau cette saison, mais à la grandeur du Québec. Selon les régions, la sécheresse cause des dégâts en agriculture encore plus catastrophiques qu'il y a deux ans.

Le temps chaud et le manque de précipitations de juin ont affecté les cultures dès le début de leur croissance, entraînant par le fait même une première récolte de foin anémique. Comme la première coupe de foin représente de 45 à 55 % du volume total dont une ferme a besoin, plusieurs entreprises se trouveront donc en manque de fourrage pour nourrir leurs animaux.

« Beaucoup de producteurs se demandent s'ils devraient vendre leurs animaux de boucherie à l'automne parce qu'ils n'auront pas assez d'inventaires pour les nourrir durant l'hiver, se désole le premier vice-président de l'Union des producteurs agricoles (UPA), Martin Caron. J'ai eu des échos de producteurs de bisons qui vendent leur troupeau. »

Les trois régions qui, dans l'ordre, figurent au triste palmarès de la pénurie de précipitations sont la Mauricie, avec un déficit hydrique de 63 % par rapport à la même date l'an dernier, suivie de Lanaudière, avec 62 %, et la Côte-Nord, avec 52 %. Vient ensuite la Capitale-Nationale, avec 51 %. Cette dernière se subdivise en trois sous-régions, soit Portneuf, avec 59 %, Charlevoix, avec 49 % et Québec, incluant la Côte-de-Beaupré, avec 46 %. Le Bas-Saint-Laurent enregistre un manque de pluie de 41 % de moins que l'année passée. En Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, la carence est de 40 %. « Ce qui est vraiment exceptionnel, cette année, c'est que le manque d'eau est partout au Québec, confirme M. Caron. Ç'a des impacts sur le foin pour les animaux, en plus des céréales. »

« On a aussi un rôle pour amener nos commerçants de foin à être raisonnables sur les prix, pour avoir une vision de solidarité. »

— Martin Caron

L'UPA a relancé l'Opération Foin mise sur pied en 2018 qui, cette fois, prendra une dimension provinciale. « Présentement, on fait un topo avec chacune des régions avec qui on a des discussions, décrit M. Caron, qui est chargé du dossier pour l'UPA. On a demandé au ministre de l'Agriculture de mettre sur pied une cellule de crise avec La Financière agricole, ce qui a été fait. »

Un peu comme il y a deux ans, un centre de coordination a aussi été instauré avec le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) pour venir en aide aux producteurs agricoles.

Celui-ci a pour mission d'inventorier les vendeurs de foin et de faire le maillage avec les acheteurs. « Habituellement, on est capables de s'en sortir avec le Québec, indique le porte-parole de l'UPA. Mais avec l'impact majeur dans la province au complet, il faudra peut-être regarder dans les provinces voisines ou aux États-Unis pour faire des achats de foin. »

La rareté engendre une surenchère. Le prix du foin de moindre qualité peut s'élever à 300 $ la tonne, excluant le transport. Martin Caron croit que les vendeurs de foin ne peuvent cependant pas dépasser un certain prix parce qu'autrement, les producteurs se tourneront vers d'autres plantes pour nourrir leurs animaux, dont le maïs d'ensilage.

« On travaille là-dessus avec des conseillers pour proposer aux producteurs d'autres plantes qui pourraient être utilisées et qui seraient plus rentables. On a aussi un rôle pour amener nos commerçants de foin à être raisonnables sur les prix, pour avoir une vision de solidarité. On a également des vendeurs de foin, ici au Québec, qui vendent à l'extérieur, dont aux États-Unis. On voudrait prioriser notre territoire avant d'exporter le foin ailleurs. »

Du côté des producteurs maraîchers et horticoles, certains ont vu leurs réserves d'eau s'épuiser. « Il faut regarder avec eux quelles sont les alternatives sur le plan du transport de l'eau », dit-il.

Les puits artésiens qui sont à sec représentent une autre préoccupation pour la cellule de crise. Certains agriculteurs n'ont plus d'eau pour abreuver leurs bêtes. Par conséquent, le centre de coordination tente de trouver une solution pour un approvisionnement en eau auprès de certains organismes ou pour trouver des services qui pourraient être mis à la disposition des fermiers.

L'UPA souhaiterait profiter d'un soutien financier provenant du programme fédéral Agri-relance. Cependant, la demande doit provenir de Québec et le ministre de l'Agriculture ferme la porte. « Le programme Agri-relance, quand il est déclenché, c'est vraiment dans des cas de catastrophe, explique André Lamontagne. Une fois qu'il est déclenché, il ne peut pas être redéclenché, je pense, avant 15 ans. En 2018, quand je suis entré en poste, on venait de vivre la pire sécheresse en 150 ans. Finalement, on a trouvé des solutions et des façons de faire répondre des programmes qui sont à la disposition des producteurs. Il suffit de voir comment ces programmes-là peuvent venir en réponse aux difficultés. »

Jusqu'à ce jour, La Financière agricole du Québec a reçu 1560 avis de dommages pour l'ensemble du Québec.

« Il y a 86 % de ces dommages qui sont en Montérégie, dans Lanaudière, dans le Centre-du-Québec et dans la Capitale-Nationale », fait savoir Martin Caron.

Les dommages ont principalement été causés aux céréales et aux légumes de transformation.

Ville de Saguenay

Avis public

À toutes les personnes habiles à voter sur le territoire de la Ville de Saguenay.

Le 21 juillet 2020, le conseil d'arrondissement de Chicoutimi a adopté les règlements suivants :

- RÈGLEMENT NUMÉRO VS-RU-2020-77 AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO VS-R-2012-3 DE LA VILLE DE SAGUENAY (ZONE 84880, RUE PINEL) (ARS-1283);
- RÈGLEMENT NUMÉRO VS-RU-2020-78 AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO VS-R-2012-3 DE LA VILLE DE SAGUENAY (ZONE 71320, RUE DES ACTIONNAIRES) (ARS-1290).

Les textes complets des règlements sont disponibles, pour consultation sur le site internet de la Ville de Saguenay à la suite de l'avis public à l'adresse suivante : https://ville.saguenay.ca/la-ville-et-vie-democratique/publications/documents-des-conseils-et-avis-publics/avis-publics, en adressant une demande par écrit à greffe@ville.saguenay.qc.ca ou en communiquant au 418-698-3260 pendant les heures normales de bureau soit du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h à 16h et le vendredi de 8h à 12h.

Toute personne habile à voter du territoire de la Ville de Saguenay peut, dans les 30 jours de la publication du présent avis, conformément aux articles 59.7 et 137.11 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, Chap. A-19.1 L.R.Q., demander par écrit à la Commission municipale du Québec son avis sur la conformité, de l'un ou l'autre de ces règlements, au plan d'urbanisme de la Ville de Saguenay et au schéma le cas échéant.

La demande doit être transmise par écrit à la Commission municipale du Québec, Édifice Thaïs-Lacoste-Frémont, 10, rue Pierre-Olivier-Chauveau, Tour 5e étage, Québec (Québec) G1R 4J3.

Conformément à l'article 51 du décret 841-2001 et aux articles 59.8 et 137.12 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, Chap. A-19.1 L.R.Q., la Commission doit dans les 60 jours qui suivent l'expiration du délai prévu aux articles 59.7 et/ou 137.11 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, donner son avis sur la conformité de l'un ou l'autre de ces règlements au plan d'urbanisme de la Ville de Saguenay et au schéma le cas échéant, si elle reçoit, d'au moins cinq (5) personnes habiles à voter du territoire de la Ville de Saguenay, une demande faite conformément aux articles 59.7 et/ou 137.11 à l'égard de l'un ou l'autre de ces règlements.

SAGUENAY, le 25 juillet 2020.

L'assistante-greffière de la Ville,
ANNIE JEAN

5444647

VILLE DE SAINT-FÉLICIEN

Avis d'appel d'offres

La Ville de Saint-Félicien demande des soumissions pour la réfection d'un ponceau au rang Double à Saint-Félicien.

Les soumissions devront être déposées à l'accueil situé au rez-de-chaussée de l'hôtel de ville, accès par la porte du côté de l'église, au 1209, boulevard du Sacré-Cœur à Saint-Félicien (Québec) G8K 2R5, sous enveloppe cachetée portant la mention **SOUMISION 2020-028/P084 – RÉFECTION D'UN PONCEAU - RANG DOUBLE**, et ce, **au plus tard à 14 heures** (heure locale), **le mardi 11 août 2020**. Les soumissions seront ouvertes publiquement à la salle du conseil de la Ville de Saint-Félicien, immédiatement après la fin de la période du dépôt des soumissions mentionnées ci-devant.

Les entreprises intéressées à présenter une soumission peuvent se procurer une copie des documents d'appel d'offres, selon les tarifs en vigueur du SEAO ou obtenir des informations supplémentaires en communiquant avec le Système électronique d'appel d'offres (SEAO), entre 8 h 30 et 17 h du lundi au vendredi inclusivement :

Téléphone: 1 866-669-7326
Site Internet : www.seao.ca

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formulaires fournis par la Ville de Saint-Félicien. Tout retard dans la transmission de la soumission après l'heure, la date limite et l'endroit indiqué pour la présentation de la soumission entraînera automatiquement la non-conformité et le rejet de la soumission.

La Ville de Saint-Félicien ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, et ce, sans aucune obligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Pour publication selon la loi dans le journal « Le Quotidien » édition du samedi 25 juillet 2020 et dans le système électronique SEAO d'appel d'offres.

Fait et signé à Saint-Félicien, ce 17 juillet 2020.

LA GREFFIÈRE
Me Louise Ménard
Avocate

5444496

Ville de Saguenay

Appel d'offres

Appel d'offres 2020-350

RÉFECTION DES FAÇADES PHASE 2 / BUREAU D'ARRONDISSEMENT DE JONQUIÈRE

La Ville de Saguenay demande des soumissions pour la réfection des façades du bureau d'arrondissement de Jonquière, situé au 2354, rue Saint-Dominique.

Ceux qui le désirent peuvent se procurer, à compter du 28 juillet 2020, les documents d'appel d'offres sur le système électronique d'appel d'offres SÉAO à l'adresse **www.seao.ca** ou au numéro sans frais 1-866-669-7326 (numéro d'avis 1393813), et ce, en conformité des dispositions de l'article 573, de la *Loi sur les cités et villes.*

Des garanties financières et d'autres exigences peuvent être indiquées dans les documents d'appel d'offres.

Les soumissions doivent être reçues le 14 août 2020 au plus tard à 11 h au secrétariat de la division de l'approvisionnement de la Ville de Saguenay, 3501, rue du Roi-Georges, Jonquière (Québec) G7X 1V6 (tél. : 418 698-3055) et seront ouvertes à 11 h le même jour en présence des soumissionnaires intéressés.

Seules seront considérées aux fins d'octroi du contrat, les soumissions des entrepreneurs ayant un établissement au Québec ou, lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable, au Québec ou dans une province ou un territoire visé par cet accord et, le cas échéant, dont la licence est requise en vertu de la *Loi sur le bâtiment* (L.R.Q. c-B-1.1).

Seules les équivalences qui ont été autorisées par addenda sont considérées par la Ville de Saguenay au moment de l'étude de la conformité des soumissions. La Ville de Saguenay ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, et n'encourra aucune obligation quelconque envers le ou les soumissionnaires.

Fait à Saguenay, ce vingt-cinquième jour du mois de juillet deux mille vingt.

L'assistante-trésorière comptabilité
et approvisionnement,
Service des finances
division de l'approvisionnement
CAROLINE BOULIANNE, CPA, CA

5444725

101 projets financés par Emplois d'été Canada à Jonquière

Même si plusieurs difficultés liées à l'administration du programme Emplois d'été Canada ont causé de nombreux inconvénients pour les organismes au fil de la pandémie, le député Mario Simard annonce que 101 projets ont tout de même pu être financés dans la circonscription de Jonquière. Cela représente un investissement total de 1 099 940 $, ce qui est 141 194 $ de plus que les années précédentes. Selon un communiqué de presse du Bloc québécois, l'enveloppe dédiée au programme a dû être augmentée afin de répondre aux besoins qui découlent de la crise.

« En raison de la COVID-19, la situation était particulièrement critique pour de nombreux organismes. Sans coup de pouce financier, plusieurs n'auraient pas pu poursuivre leurs activités durant la période estivale. Les besoins étaient criants ! Heureusement, les modifications apportées au programme ont permis à notre équipe d'être proactive et de proposer de nouvelles candidatures d'organisations, même si elles n'avaient pas fait de demande en février dernier », a expliqué le député de Jonquière.

Même si le député bloquiste se dit satisfait de l'enveloppe budgétaire qu'a pu recevoir la circonscription de Jonquière, il rappelle tout de même l'important retard dans les délais de réponses aux demandeurs.

« En temps normal, les organismes savent s'ils auront droit ou non à une subvention dès le mois d'avril. Cette année, on attendait parfois encore des réponses en juillet ! Bien sûr, le contexte était exceptionnel, mais il faut comprendre que c'était un non-sens pour de nombreux employeurs, comme les agriculteurs, qui doivent normalement recruter au début de l'été, et non en pleine période des récoltes », a-t-il déploré.

Mario Simard insiste également sur l'importance de rehausser le financement du programme. Selon lui, certains besoins n'ont pas pu être comblés malgré l'augmentation pour répondre à la crise.

« Durant la pandémie, on a pu répondre à la majorité des demandes, mais c'est aussi grâce au fait que plusieurs organisations, comme des festivals, ont eu à se désister. Un jour, la vie normale va reprendre son cours et ces organisations pourront déposer de nouvelles demandes. Il est donc important de pérenniser et indexer annuellement l'enveloppe dédiée au financement », a-t-il conclu. **ÈVE-MARIE FORTIER**

Ville de Saguenay

Avis public

LIEU DE LA SÉANCE ORDINAIRE DE JUILLET 2020 DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DE LA BAIE

AVIS DE CORRECTION

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que la séance du conseil d'arrondissement de La Baie qui est prévu le 28 juillet 2020, à la salle polyvalente de la bibliothèque de l'arrondissement de La Baie, 1911, 6e Avenue, La Baie se tiendra au pavillon des croisières située au 900, rue Mars à La Baie, à l'heure déjà prévue soit 16h.

Puisque le décret 689-2020 prévoit qu'un maximum de 50 personnes peuvent se réunir et qu'une distance de 2 mètres doit être maintenue entre les personnes, l'admission à la salle sera limitée et se fera par ordre d'arrivée. Pour l'occasion, le port du couvre-visage est obligatoire.

SAGUENAY, le 25 juillet 2020.

L'assistante-greffière,
CAROLINE HAMEL

5444650

Ville de Saguenay

Avis public

Le 16 juin 2020, le conseil d'arrondissement de Chicoutimi a adopté le règlement suivant:

- RÈGLEMENT NUMÉRO VS-RU-2020-62 AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO VS-R-2012-3 DE LA VILLE DE SAGUENAY (ZONES 71320, RUE DES ACTIONNAIRES) (ARS-1281).

Au terme de la période de 30 jours prévue aux articles 59.7 et/ou 137.11 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), la Commission municipale du Québec n'a reçu aucune demande d'avis de conformité à l'égard de ce règlement.

Le texte complet de ce règlement est disponible sur le site web de la Ville de Saguenay à la suite de l'avis public à l'adresse suivante : *https://ville.saguenay.ca/la-ville-et-vie-democratique/publications/documents-des-conseils-et-avis-publics/avis-publics*, en adressant une demande par écrit à *greffe@ville.saguenay.qc.ca* ou en communiquant au 418-698-3260 pendant les heures normales de bureau soit du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h à 16h et le vendredi de 8h à 12h.

Ce règlement est réputé conforme et il est entré en vigueur rétroactivement au 21 juillet 2020.

SAGUENAY, le 25 juillet 2020.

L'assistante-greffière de la Ville,
ANNIE JEAN

5444646

Ville de Saguenay

Le 16 juin 2020, le conseil d'arrondissement de Chicoutimi a adopté les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble suivants:

- PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE POUR LE 125, RUE SAINTE-CLAIRE, CHICOUTIMI – GÉRALD GAUDREAULT (ÉRIC LEFEBVRE, NOUVEAU PROPRIÉTAIRE) – PPC-129 (ID-14213);
- PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE POUR LE 1144 À 1146, RUE DES ROITELETS, CHICOUTIMI – PIERRE GAUDREAULT – PPC-130 (ID-14215).

Au terme de la période de 30 jours prévue par l'article 137.11 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), la Commission municipale du Québec n'a reçu aucune demande d'avis de conformité à l'égard de l'un ou l'autre de ces projets.

Les textes complet de ces projets sont disponibles sur le site web de la Ville de Saguenay à la suite de l'avis public à l'adresse suivante : https://ville.saguenay.ca/la-ville-et-vie-democratique/publications/documents-des-conseils-et-avis-publics/avis-publics, en adressant une demande par écrit à greffe@ville.saguenay.qc.ca ou en communiquant au 418-698-3260 pendant les heures normales de bureau soit du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h à 16h et le vendredi de 8h à 12h.

Ces projets sont réputés conformes et ils sont entrés en vigueur rétroactivement le 21 juillet 2020.

SAGUENAY, le 25 juillet 2020.

L'assistante-greffière de la Ville,
ANNIE JEAN

5444645

Ville de Saguenay

Avis public

PROCÉDURES EXCEPTIONNELLES EN RAISON DU COVID-19

DÉROGATIONS MINEURES

ARRONDISSEMENT DE CHICOUTIMI

Conformément à l'arrêté ministériel 2020-049, l'assemblée publique de consultation pour les dérogations mineures suivantes est accompagnée d'une consultation écrite. Les membres du conseil statueront sur ces demandes lors d'une séance ordinaire qui se tiendra le 18 août 2020 à 16 h 00, à la salle des délibérations du conseil, 201, rue Racine Est, dans l'arrondissement de Chicoutimi.

5528, chemin du Portage-des-Roches Nord, Laterrière - DM-4550 (id-14372) demande une dérogation mineure visant la régularisation d'un garage détaché d'une hauteur de 6,7 mètres au lieu de 6 mètres et régulariser une superficie totale des bâtiments accessoires de 227,05 mètres carrés au lieu de la superficie de la résidence projetée de 97,24 mètres carrés, sur un immeuble situé au 5528, chemin du Portage-des-Roches Nord, Laterrière, à la condition que les 4 autres bâtiments accessoires soient démolis.

290, rue Jogues, Chicoutimi – DM-4570 (id-14474) demande de dérogation mineure visant à autoriser la construction d'une véranda sur la galerie du rez-de-chaussée située en cour avant de la propriété sise au 290, rue Jogues, Chicoutimi.

133, rue Olier, Chicoutimi – DM-4579 (id-14486) demande une dérogation mineure visant à réduire de 4,0 à 3,08 mètres la marge latérale Sud pour permettre l'agrandissement du bâtiment principal sis au 133, rue Olier, Chicoutimi.

Lot 6 217 677 du cadastre du Québec - situé à côté du 620, rue du Sauvignon, Chicoutimi – DM-4580 (id-14482) demande une dérogation mineure visant à réduire de 4,0 à 2,26 mètres la marge latérale Est pour y construire un bâtiment d'habitation unifamiliale avec garage intégré sur le lot 6 217 677 du cadastre du Québec situé à côté du 620, rue du Sauvignon, Chicoutimi.

1129, rue De Quen, Chicoutimi – DM-4582 (id14496) demande une dérogation mineure visant à réduire de 7,17 à 4,22 mètres la marge avant pour autoriser un agrandissement en cour avant du bâtiment principal sis au 1129, rue De Quen, Chicoutimi.

870, rue Boily, Chicoutimi – DM-4584 (id-14488) demande une dérogation mineure visant à construire un nouveau bâtiment d'enseignement (école primaire) au 870, rue Boily. Les dérogations mineures sont les suivantes :

- Réduire de 15 à 7,29 mètres, la marge avant du bâtiment principal projeté donnant sur la rue Boily;
- Réduire de 5 à 0 mètre, le pavage du terrain de tennis et la limite du lot 2 687 215 du cadastre du Québec;
- Autoriser qu'une partie du terrain de tennis soit localisée en cour avant;
- Autoriser que les manœuvres de stationnement pour les autobus scolaires s'effectuent en partie dans l'emprise de la rue Boily;
- Réduire de 23 à 3, le nombre de cases de stationnement aménagées sur le lot 2 687 215 servant d'assiette au bâtiment principal;
- Autoriser que l'allée d'accès soit à une distance inférieure à 12 mètres de l'intersection de la rue Boily et de la rue Henry-Bourassa;
- Autoriser une largeur d'allée d'accès de plus de 13 mètres donnant sur la rue Boily;
- Réduire de 1,5 à 0 mètre, la bande gazonnée ou paysager donnant sur la rue Boily;
- Réduire de 1 à 0,85 mètre, la distance entre la clôture du terrain de tennis et la limite du lot 2 687 215.

1430, boulevard du Royaume Ouest, Chicoutimi – DM-4585 (id-14469) demande une dérogation mineure visant à autoriser l'installation d'une deuxième enseigne sur poteau sur un terrain intérieur (lot 4 111 045 du cadastre du Québec) sis au 1430, boulevard du Royaume Ouest, Chicoutimi.

1750, rue des Roitelets, Chicoutimi – DM-4586 (id-14471) demande une dérogation mineure visant à régulariser l'espace de rangement et augmenter le pourcentage de fermeture du périmètre des murs de l'abri d'auto existant attenant au bâtiment principal sis au 1750, rue des Roitelets, Chicoutimi. Les dérogations mineures sont les suivantes :

Augmenter de 60% à 73,65%, le pourcentage de fermeture du périmètre des murs de l'abri d'auto existant;

Augmenter de 3,5 à 9,23 mètres carrés, la superficie de l'espace de rangement existant situé en partie en dessous de l'abri d'auto.

PROCÉDURE DE CONSULTATION PUBLIQUE APPLICABLE À CES DÉROGATIONS MINEURES

Suivant l'arrêté ministériel numéro 2020-049 du 4 juillet 2020, toute procédure qui fait partie du processus décisionnel d'une municipalité et qui implique le déplacement de citoyens doit être accompagnée d'une consultation écrite.

En conséquence, toute personne intéressée peut se faire entendre par le Conseil comme suit :

- En se présentant lors de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement qui se tiendra le 18 août 2020 à 16 h à la salle des délibérations située au 201, rue Racine Est dans l'arrondissement de Chicoutimi. Puisque le décret 689-2020 prévoit qu'un maximum de 50 personnes peuvent se réunir et qu'une distance de 2 mètres doit être maintenue entre les personnes, l'admission à la salle sera limitée et se fera par ordre d'arrivée. Pour l'occasion, le port du couvre-visage est obligatoire.
- En transmettant ses commentaires par courriel à l'adresse greffe@ville.saguenay.qc.ca ou par la poste à l'attention de la soussignée, au 201, rue Racine Est, C.P. 8060, Chicoutimi (Québec) G7H 5B8 ou par téléphone en communiquant au 418 698-3260, en mentionnant son nom, adresse complète et numéro de téléphone. Les commentaires doivent être reçus, par la soussignée, au plus tard le 18 août 2020 à 16 h.

Pour toute information supplémentaire concernant ces demandes de dérogation, nous vous prions de communiquer avec le Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, au numéro de téléphone 418 698-3130.

SAGUENAY, le 25 juillet 2020.

L'assistante-greffière,
CAROLINE HAMEL

5444722

Ville de Saguenay

Avis public

PROCÉDURES EXCEPTIONNELLES DUES À LA COVID-19

ARRONDISSEMENT DE CHICOUTIMI

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE D'APPROBATION RÉFÉRENDAIRE

Conformément à l'arrêté ministériel 2020-033, lors de la séance extraordinaire du 29 juin 2020, les membres du conseil d'arrondissement de Chicoutimi ont décidé de remplacer la procédure référendaire normalement prévue par la Loi par une consultation écrite. Les membres du conseil statueront sur ces projets lors d'une séance ordinaire qui se tiendra le 18 août 2020 à 16 h00, à la salle des délibérations, 201, rue Racine Est, dans l'arrondissement de Chicoutimi :

- PROJET DE RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO VS-R-2012-3 DE LA VILLE DE SAGUENAY (ZONE 25570, RUE SAINT-AGNÈS) (ARS-1296)
- PROJET DE RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO VS-R-2012-3 DE LA VILLE DE SAGUENAY (ZONE 29870, RUE JOBIN) (ARS-1271)
- PROJET DE RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO VS-R-2012-3 DE LA VILLE DE SAGUENAY (ZONE 84880, RUE PINEL) (ARS-1297)
- PROJET DE RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO VS-R-2012-3 DE LA VILLE DE SAGUENAY (ZONE 64020, RUE JACQUES-CARTIER) (ARS-1300)

1. Objet du projet et demande d'approbation référendaire:

À la suite de la consultation écrite tenue du 4 au 19 juillet 2020 sur les projets de règlement mentionnés ci-haut, le conseil d'arrondissement de Chicoutimi a adopté le 21 juillet 2020 les seconds projets de règlement suivants :

- PROJET DE RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO VS-R-2012-3 DE LA VILLE DE SAGUENAY (ZONE 25570, RUE SAINT-AGNÈS) (ARS-1296)
- PROJET DE RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO VS-R-2012-3 DE LA VILLE DE SAGUENAY (ZONE 29870, RUE JOBIN) (ARS-1271)
- PROJET DE RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO VS-R-2012-3 DE LA VILLE DE SAGUENAY (ZONE 84880, RUE PINEL) (ARS-1297)
- PROJET DE RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO VS-R-2012-3 DE LA VILLE DE SAGUENAY (ZONE 64020, RUE JACQUES-CARTIER) (ARS-1300)

L'objet du projet de règlement ARS-1296 vise à modifier le règlement de zonage numéro VS-R-2012-3 de la Ville de Saguenay de manière à agrandir la zone 25600 à même une partie de la zone 25570 afin d'y permettre des usages résidentiels de basse densité suite à l'acceptation par le conseil d'arrondissement de Chicoutimi du PAE-63.

L'objet du projet de règlement ARS-1271 vise à modifier le règlement de zonage numéro VS-R-2012-3 de la Ville de Saguenay de manière à agrandir la zone 29890 à même une partie de la zone 29870 et y permettre en plus des usages existants, des usages résidentiels de moyenne densité.

L'objet du projet de règlement ARS-1297 vise à modifier le règlement de zonage numéro VS-R-2012-3 de la Ville de Saguenay de manière à apporter des corrections à la grille des usages et des normes identifiée P-15-84880.

L'objet du projet de règlement ARS-1300 vise à modifier le règlement de zonage numéro VS-R-2012-3 de la Ville de Saguenay de manière à ajouter à la grille des usages et des normes pour la zone 64020, les usages de nature résidentielle.

Ces seconds projets peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées de la ou des zones concernées et, à certaines conditions, des zones contiguës afin qu'ils soient soumis à l'approbation des personnes habiles à voter conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, c'est-à-dire qu'il soit soumis à l'ouverture d'un registre et ultimement à un scrutin référendaire.

2. Description des zones:

Les projets de règlement visent le périmètre illustré sur les plans joints à l'avis.

3. Personnes intéressées et conditions de validité de la demande:

Les renseignements permettant de déterminer quelles sont les personnes intéressées ayant le droit de signer une demande peuvent être obtenus en communiquant au 418 698-3260 pendant les heures normales de bureau ou par le biais de l'adresse courriel suivante : greffe@ville.saguenay.qc.ca.

Pour que les projets soient soumis à l'approbation des personnes habiles à voter conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, la Ville doit avoir reçu un courriel ou une lettre de demande de la part d'au moins 12 personnes intéressées de la zone ou des zones contigües d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.
Voici comment procéder pour présenter une demande visant à soumettre le projet à l'approbation référendaire :

4. Absence de demandes:

PROCÉDURE DE REMPLACEMENT APPLICABLE À CES PROJETS DE RÈGLEMENT

Suivant l'arrêté ministériel numéro 2020-033 du 7 mai 2020, toute procédure qui implique le déplacement de citoyens qui fait partie du processus décisionnel d'une municipalité doit être suspendue ou remplacée.

Le Conseil ayant décidé de substituer la consultation publique et la procédure référendaire par une consultation écrite, la demande d'approbation référendaire peut donc être adaptée de manière à éviter les déplacements.

En conséquence, toute demande d'approbation référendaire peut se faire comme suit :

- En transmettant de façon individuelle ou sous forme de pétition à l'adresse greffe@ville.saguenay.qc.ca ou par la poste à l'attention de la soussignée, au 201, rue Racine Est, C.P. 8060, Chicoutimi (Québec) G7H 5B8 un écrit qui devra contenir les informations suivantes :
  - Indiquer clairement le titre du projet et le numéro de celui-ci;
  - Indiquer votre nom, adresse complète et numéro de téléphone;
  - Transmettre votre demande au Service des affaires juridiques et du greffe au plus tard le 2 août 2020 par courriel ou par la poste.

Si le projet ne fait pas l'objet d'une demande valide, il sera réputé avoir été approuvé par les personnes habiles à voter.

5. Consultation du projet:

Les textes complets de ces seconds projets ainsi que les plans détaillés de la zone se retrouvent sur le site internet de la Ville de Saguenay à la suite de l'avis public à l'adresse suivante : https://ville.saguenay.ca/la-ville-et-vie-democratique/publications/documents-des-conseils-et-avis-publics/avis-publics ou en communiquant par téléphone au 418 698-3260 aux heures normales de bureau, soit du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h et le vendredi de 8 h à 12 h. Pour toute information technique veuillez communiquer avec le Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, au numéro de téléphone 418 698-3130.

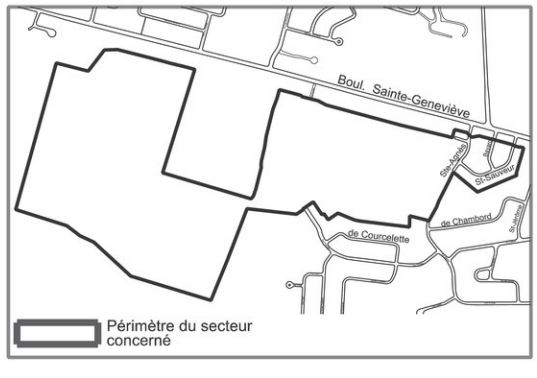
SAGUENAY, le 25 juillet 2020.

L'assistante-greffière de la Ville,
ANNIE JEAN

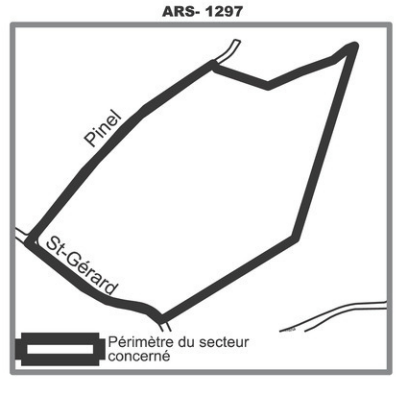
ARS- 1271



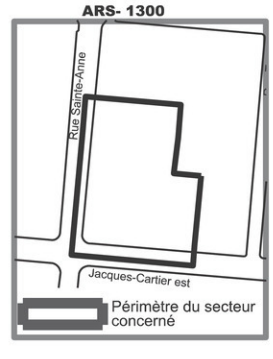
ARS- 1296



ARS- 1297



ARS- 1300



5444642

Ville de Saguenay

Appel d'offres

Appel d'offres 2020-327

RÉPARATION ET PEINTURE DES TERRAINS DE TENNIS / Arrondissement de Jonquière

La Ville de Saguenay demande des soumissions pour la réparation et la peinture des surfaces de terrains de tennis situés dans l'arrondissement de Jonquière.

Ceux qui le désirent peuvent se procurer, à compter du 27 juillet 2020, les documents d'appel d'offres sur le système électronique d'appel d'offres SÉAO à l'adresse **www.seao.ca** ou au numéro sans frais 1-866-669-7326 (numéro d'avis 1393811), et ce, en conformité des dispositions de l'article 573, de la *Loi sur les cités et villes*.

Des garanties financières et d'autres exigences peuvent être indiquées dans les documents d'appel d'offres.

Les soumissions doivent être reçues le 13 août 2020 au plus tard à 11 h au secrétariat de la division de l'approvisionnement de la Ville de Saguenay, 3501, rue du Roi-Georges, Jonquière (Québec) G7X 1V6 (tél. : 418 698-3055) et seront ouvertes à 11 h le même jour en présence des soumissionnaires intéressés.

Seules les équivalences qui ont été autorisées par addenda sont considérées par la Ville de Saguenay au moment de l'étude de la conformité des soumissions. La Ville de Saguenay ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, et n'encourra aucune obligation quelconque envers le ou les soumissionnaires.

Fait à Saguenay, ce vingt-cinquième jour du mois de juillet deux mille vingt.

L'assistante-trésorière comptabilité et approvisionnement,

Service des finances - division de l'approvisionnement

CAROLINE BOULIANNE, CPA, CA

54444724

Ville de Saguenay

Appel d'offres

Appel d'offres 2020-359

PIÈCES D'USURE POUR DÉNEIGEMENT

La Ville de Saguenay demande des soumissions pour l'acquisition de différentes pièces d'usure pour le déneigement.

Ceux qui le désirent peuvent se procurer, à compter du 30 juillet 2020, les documents d'appel d'offres sur le système électronique d'appel d'offres SÉAO à l'adresse **www.seao.ca** ou au numéro sans frais 1-866-669-7326 (numéro d'avis 1393816), et ce, en conformité des dispositions de l'article 573, de la *Loi sur les cités et villes*.

Des garanties financières et d'autres exigences peuvent être indiquées dans les documents d'appel d'offres.

Les soumissions doivent être reçues le 17 août 2020 au plus tard à 14 h au secrétariat de la division de l'approvisionnement de la Ville de Saguenay, 3501, rue du Roi-Georges, Jonquière (Québec) G7X 1V6 (tél. : 418 698-3055) et seront ouvertes à 14 h le même jour en présence des soumissionnaires intéressés.

Seules les équivalences qui ont été autorisées par addenda sont considérées par la Ville de Saguenay au moment de l'étude de la conformité des soumissions. La Ville de Saguenay ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, et n'encourra aucune obligation quelconque envers le ou les soumissionnaires.

Fait à Saguenay, ce vingt-cinquième jour du mois de juillet deux mille vingt.

L'assistante-trésorière comptabilité et approvisionnement,
Service des finances
division de l'approvisionnement
CAROLINE BOULIANNE, CPA, CA

5444726

Ville de Saguenay

Avis public

PROCÉDURES EXCEPTIONNELLES DUES À LA COVID-19

ARRONDISSEMENT DE CHICOUTIMI

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE D'APPROBATION RÉFÉRENDAIRE

Conformément à l'arrêté ministériel 2020-033, lors de la séance ordinaire du 19 mai 2020, les membres du conseil d'arrondissement de Chicoutimi ont décidé de remplacer la procédure référendaire normalement prévue par la Loi par une consultation écrite. Les membres du conseil statueront sur ce projet lors d'une séance ordinaire qui se tiendra le 18 août 2020 à 16h00, à la salle des délibérations, 201, rue Racine Est, dans l'arrondissement de Chicoutimi :

PROJET DE RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO VS-R-2012-3 DE LA VILLE DE SAGUENAY (ZONE 63080, BOULEVARD SAINTE-GENEVIÈVE) (ARS-1285)

1. Objet du projet et demande d'approbation référendaire:

À la suite de la consultation écrite tenue du 20 juin au 5 juillet 2020 sur le projet de règlement mentionné ci-haut , le conseil d'arrondissement de Chicoutimi a adopté le 21 juillet 2020 un second projet de règlement intitulé «Projet de règlement ayant pour objet de modifier le règlement de zonage numéro VS-R-2012-3 de la Ville de Saguenay (zone 63080, boulevard Sainte-Geneviève) (ARS-1285)» .

L'objet du projet de règlement ARS-1285 vise à modifier le règlement de zonage numéro VS-R-2012-3 de la Ville de Saguenay de manière à agrandir la zone 63080 à même une partie de la zone 25510, de régulariser la largeur d'une allée d'accès à un feu de circulation et de retirer l'obligation d'aménager une zone tampon et d'installer une clôture non opaque le long de la limite arrière, permettre l'entreposage en cour avant à une distance maximale de 27 mètres de la ligne de rue pour la classe d'usage C3C - Location et vente au détail de véhicules automobiles ou de véhicules récréatifs (exception des véhicules lourds).

Ce second projet peut faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées de la ou des zones concernées et, à certaines conditions, des zones contiguës afin qu'ils soient soumis à l'approbation des personnes habiles à voter conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, c'est-à-dire qu'il soit soumis à l'ouverture d'un registre et ultimement à un scrutin référendaire.

2. Description des zones:

Le projet de règlement vise le périmètre illustré sur le plan joint à l'avis.

3. Personnes intéressées et conditions de validité de la demande:

Les renseignements permettant de déterminer quelles sont les personnes intéressées ayant le droit de signer une demande peuvent être obtenus en communiquant au 418-698-3260 pendant les heures normales de bureau ou par le biais de l'adresse courriel suivante : greffe@ville.saguenay.qc.ca.

Pour que le projet soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, la Ville doit avoir reçu un courriel ou une lettre de demande de la part d'au moins 12 personnes intéressées de la zone ou des zones contigües d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21 .

Voici comment procéder pour présenter une demande visant à soumettre le projet à l'approbation référendaire :

PROCÉDURE DE REMPLACEMENT APPLICABLE À CE PROJET DE RÈGLEMENT

Suivant l'arrêté ministériel numéro 2020-033 du 7 mai 2020, toute procédure qui implique le déplacement de citoyens qui fait partie du processus décisionnel d'une municipalité doit être suspendue ou remplacée.

Le Conseil ayant décidé de substituer la consultation publique et la procédure référendaire par une consultation écrite, la demande d'approbation référendaire peut donc être adaptée de manière à éviter les déplacements.

En conséquence, toute demande d'approbation référendaire peut se faire comme suit :

En transmettant de façon individuelle ou sous forme de pétition à l'adresse greffe@ville.saguenay.qc.ca ou par la poste à l'attention de la soussignée, au 201, rue Racine Est, C.P. 8060, Chicoutimi (Québec) G7H 5B8 un écrit qui devra contenir les informations suivantes :

- Indiquer clairement le titre du projet et le numéro de celui-ci;
- Indiquer votre nom, adresse complète et numéro de téléphone;
- Transmettre votre demande au Service des affaires juridiques et du greffe au plus tard le 2 août 2020 par courriel ou par la poste.

4. Absence de demandes:

Si le projet ne fait pas l'objet d'une demande valide, il sera réputé avoir été approuvé par les personnes habiles à voter.

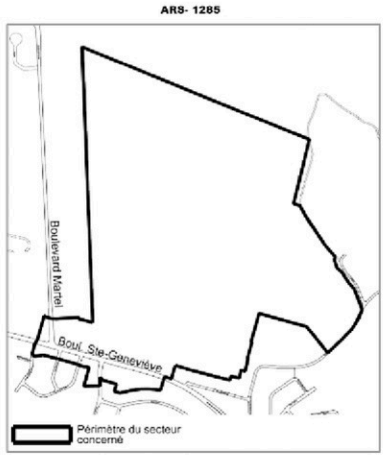
5. Consultation du projet:

Le texte complet de ce second projet ainsi que le plan détaillé de la zone se retrouvent sur le site internet de la Ville de Saguenay à la suite de l'avis public à l'adresse suivante : https://ville.saguenay.ca/la-ville-et-vie-democratique/publications/documents-des-conseils-et-avis-publics/avis-publics ou en communiquant par téléphone au (418) 698-3260 aux heures normales de bureau, soit du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h à 16h et le vendredi de 8h à 12h. Pour toute information technique veuillez communiquer avec le Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, au numéro de téléphone (418) 698-3130.

SAGUENAY, le 25 juillet 2020.

L'assistante-greffière de la Ville,
ANNIE JEAN

ARS- 1285



5444638

Ville de Saguenay

Avis public

PROCÉDURES EXCEPTIONNELLES DUES À LA COVID-19

ARRONDISSEMENT DE CHICOUTIMI

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE D'APPROBATION RÉFÉRENDAIRE

Conformément à l'arrêté ministériel 2020-033, lors de la séance ordinaire du 16 juin 2020, les membres du conseil d'arrondissement de Chicoutimi ont décidé de remplacer la procédure référendaire normalement prévue par la Loi par une consultation écrite. Les membres du conseil statueront sur ce projet lors d'une séance ordinaire qui se tiendra le 18 août 2020 à 16h00, à la salle des délibérations, 201, rue Racine Est, dans l'arrondissement de Chicoutimi:

PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE POUR LE 21, RUE DE QUEN, CHICOUTIMI – MAXIME BRASSARD – PPC-135 (ID-14396)

1. Objet du projet et demande d'approbation référendaire:

À la suite de la consultation écrite tenue du 20 juin 2020 au 5 juillet 2020 sur le projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble mentionnés ci-dessus, le conseil d'arrondissement de Chicoutimi a adopté le 21 juillet 2020 un second projet de résolution intitulé «projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble pour le 521, rue De Quen, Chicoutimi – Maxime Brassard – PPC 135 (ID-14396)».

L'objet de ce projet vise à régulariser une habitation multifamiliale, catégorie A (H04), sur un immeuble situé au 521, rue De Quen, Chicoutimi, à condition que le requérant aménage les 2 cases de stationnement conforme donnant sur la rue De Quen.

Ce second projet peut faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées de la ou des zones concernées et, à certaines conditions, des zones contiguës afin qu'ils soient soumis à l'approbation des personnes habiles à voter conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, c'est-à-dire qu'il soit soumis à l'ouverture d'un registre et ultimement à un scrutin référendaire.

2. Description des zones:

Le projet vise la propriété sise au 521, rue De Quen, Chicoutimi, située dans la zone illustrée sur les plans joints au présent avis.

3. Personnes intéressées et conditions de validité de la demande:

Les renseignements permettant de déterminer quelles sont les personnes intéressées ayant le droit de signer une demande peuvent être obtenus en communiquant au 418-698-3260 pendant les heures normales de bureau ou par le biais de l'adresse courriel suivante : greffe@ville.saguenay.qc.ca.

Pour que le projet soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, la Ville doit avoir reçu un courriel ou une lettre de demande de la part d'au moins 12 personnes intéressées de la zone ou des zones contigües d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.

Voici comment procéder pour présenter une demande visant à soumettre le projet à l'approbation référendaire :

PROCÉDURE DE REMPLACEMENT APPLICABLE À CE PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION

Suivant l'arrêté ministériel numéro 2020-033 du 7 mai 2020, toute procédure qui implique le déplacement de citoyens qui fait partie du processus décisionnel d'une municipalité doit être suspendue ou remplacée.

Le Conseil ayant décidé de substituer la consultation publique et la procédure référendaire par une consultation écrite, la demande d'approbation référendaire peut donc être adaptée de manière à éviter les déplacements.

En conséquence, toute demande d'approbation référendaire peut se faire comme suit :

- En transmettant de façon individuelle ou sous forme de pétition à l'adresse greffe@ville.saguenay.qc.ca ou par la poste à l'attention de la soussignée, au 201, rue Racine Est, C.P. 8060, Chicoutimi (Québec) G7H 5B8 un écrit qui devra contenir les informations suivantes :
- Indiquer clairement le titre du projet et le numéro de celui-ci;
- Indiquer votre nom, adresse complète et numéro de téléphone;
- Transmettre votre demande au Service des affaires juridiques et du greffe au plus tard le 2 août 2020 par courriel ou par la poste.

4. Absence de demandes:

Si le projet ne fait pas l'objet d'une demande valide, il sera réputé avoir été approuvé par les personnes habiles à voter.

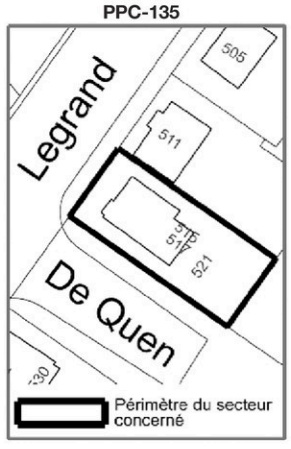
5. Consultation du projet:

Le texte complet de ce second projet ainsi que le plan détaillé de la zone se retrouvent sur le site internet de la Ville de Saguenay à la suite de l'avis public à l'adresse suivante: https://ville.saguenay.ca/la-ville-et-vie-democratique/publications/documents-des-conseils-et-avis-publics/avis-publics ou en communiquant par téléphone au (418) 698-3260 aux heures normales de bureau, soit du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h à 16h et le vendredi de 8h à 12h. Pour toute information technique veuillez communiquer avec le Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, au numéro de téléphone (418) 698-3130.

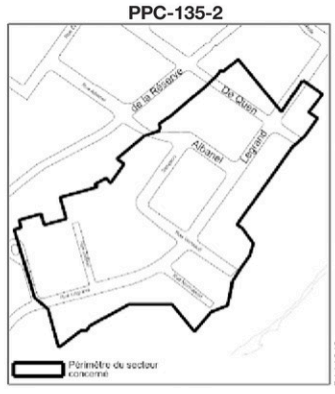
SAGUENAY, le 25 juillet 2020.

L'assistante-greffière de la Ville,
ANNIE JEAN

PPC-135



PPC-135-2



5444643

Ville de Saguenay

Appel d'offres

Appel d'offres 2020-313

RÉFECTION DU STATIONNEMENT À ÉTAGES DU HAVRE
Arrondissement de Chicoutimi

La Ville de Saguenay demande des soumissions pour la réfection du stationnement à étages du Havre de l'arrondissement de Chicoutimi.

Ceux qui le désirent peuvent se procurer, à compter du 29 juillet 2020, les documents d'appel d'offres sur le système électronique d'appel d'offres SÉAO à l'adresse **www.seao.ca** ou au numéro sans frais 1-866-669-7326 (numéro d'avis 1393814), et ce, en conformité des dispositions de l'article 573, de la *Loi sur les cités et villes*.

Des garanties financières et d'autres exigences peuvent être indiquées dans les documents d'appel d'offres.

Les soumissions doivent être reçues le 17 août 2020 au plus tard à 11 h au secrétariat de la division de l'approvisionnement de la Ville de Saguenay, 3501, rue du Roi-Georges, Jonquière (Québec) G7X 1V6 (tél. : 418 698-3055) et seront ouvertes à 11 h le même jour en présence des soumissionnaires intéressés.

Seules seront considérées aux fins d'octroi du contrat, les soumissions des entrepreneurs ayant un établissement au Québec ou, lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable, au Québec ou dans une province ou un territoire visé par cet accord et, le cas échéant, dont la licence est requise en vertu de la *Loi sur le bâtiment* (L.R.Q. c-B-1.1).

Seules les équivalences qui ont été autorisées par addenda sont considérées par la Ville de Saguenay au moment de l'étude de la conformité des soumissions. La Ville de Saguenay ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, et n'encourra aucune obligation quelconque envers le ou les soumissionnaires.

Fait à Saguenay, ce vingt-cinquième jour du mois de juillet deux mille vingt.

L'assistante-trésorière comptabilité
et approvisionnement,
Service des finances
division de l'approvisionnement
CAROLINE BOULIANNE, CPA, CA

5444723

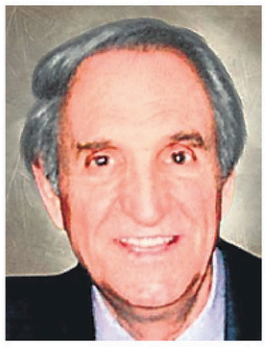
Jamais trop d'info

leQuotidien
leProgrès

PAPIER/INTERNET/TABLETTE/MOBILE

AVIS DE DÉCÈS

ASSELIN (M. JEAN-GUY)



C'est dans la plus grande douceur et entouré d'un amour inconditionnel que s'est éteint, le 15 juillet 2020, à l'âge de 87 ans, M. Jean-Guy Asselin, époux de feu Mme Cécile Fortin, demeurant à Chicoutimi.

Il était le fils de feu M. Laurent Asselin et de feu Mme Alice Doucet.

La famille accueillera les parents et amis une heure avant la cérémonie religieuse qui aura lieu le

samedi 26 septembre 2020 à 16 h
à la chapelle de la cathédrale de Chicoutimi

M. Asselin fut à l'emploi de la compagnie Shell Canada.

Il laisse dans le deuil ses enfants: Guylaine (Rémi Parent), Patrice (Danielle Côté), Suzanne (Pier Lalonde); ses petits-enfants adorés: Jean-François Parent (Nathalie Bellerive), Andrée-Anne Parent (Vicky Tremblay), Anne-Sophie et Camille Asselin, Érica et Nicolas Lalonde; ses arrière-petits-enfants: Léanne et Amélie Parent, Tom Tremblay; ses frères et soeurs: feu Ovila (feu Lucie Hébert), feu Yvette (feu Alphonse Aubé), feu Armande (feu Raoul Milot), feu Gabrielle (feu Mario Valois), feu Robert (Bérangère Leclerc), feu Paul-Henri (feu Solange Mailhot), Laurence (feu Sylvio Chartier), Marguerite (feu Roch Gosselin), feu Lauréat (feu Gabrielle Mailhot), feu Colombe (feu Marcel Perron), feu Denise (Marcel Lévesque). Il laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et amis.

Sincères remerciements aux membres du personnel du CHSLD Chanoine-Audet de Lévis pour leur dévouement, où il a vécu cette dernière année. Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la Société Alzheimer Saguenay-Lac-St-Jean sera présente afin d'amasser les dons.

Pour rendre hommage à M. Asselin et partager un souvenir, visitez notre site: www.graveletfilschicoutimi.com

Gravel & Fils Dignité Résidences funéraires

Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.

AVIS DE DÉCÈS

BOUDREAULT (M. ROBERT)



Le 15 juillet 2020, est décédé à Métabetchouan-Lac-à-la-Croix, à l'âge de 92 ans et 7 mois, M. Robert Boudreault, époux de dame Rita Fortin, demeurant à St-Gédéon. Il était le fils de feu M. Élie Boudreault et de feu dame Laurette Côté. La famille a reçu parents et amis en petit nombre restreint en respectant les consignes de la Santé publique (port du masque obligatoire, lavage des mains, distanciation sociale), le mardi 21 juillet 2020 à compter de 11 h à la

Résidence Funéraire Lac St-Jean
611, chemin du Pont Taché Nord
Alma

Les funérailles ont eu lieu le mardi 21 juillet 2020 à 14 h à l'église de St-Gédéon. M. Boudreault a été confié au crématorium et ses cendres seront déposées au columbarium de St-Gédéon.

Outre son épouse dame Rita Fortin, il laisse dans le deuil ses enfants: feu Lise Boudreault (Gaétan Ouellet) et Jean-Guy Boudreault (Francine Néron); ses petits-enfants: Karine (Nicolas Ménard), Marie-Pier (Jonathan Lamothe), Pascal (Frédérique Murray) et Nicolas (Émilie Lapointe) ainsi que ses arrière-petits-enfants: Nolan, Charles et Logan. Il était le frère de: feu Laurence Boudreault (feu Joseph-Edgar Desgagné), feu Jacques (feu Marthe Doré), feu Marthe (feu Wilfrid Marcotte), Égide, Maurice (Pierrette Lafond), Lucille (feu Claude Lavoie), feu Rachel (Aurélien Lachance) et Marie-Andrée (feu Raymond Bouchard). Il était le beau-frère de: feu Solange Fortin (feu Philippe Côté), feu Jeanne-Mance (feu Joseph Gagnon), Laurent (feu Marie-Anne, Céline), Dolorès (feu Laurent Larouche), Angèle, Paul-Herman (Lise Desbiens), Lisette (Louis-Joseph Fortin) et Marie-Rose (feu Claude Gagnon). Il laisse également dans le deuil ses nombreux neveux et nièces, parents et amis.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Société canadienne du cancer, 4100, Melançon Ouest, Alma, G8B 5V3. Pour rendre hommage à M. Robert Boudreault, visitez le site www.residencefunerairelacstjean.com

Résidence Funéraire Lac St-Jean

Direction funéraire: Résidence funéraire Lac Saint-Jean.
Pour informations: (418) 668-8409, télécopieur: (418) 668-9200
Courriel: info@rflsj.com

AVIS DE DÉCÈS

CAUCHON (M. MARCEL)



Entouré de l'amour des siens, le 22 juillet 2020 est décédé à sa résidence à l'âge de 86 ans, M. Marcel Cauchon, époux de feu Mme Françoise Fortin, demeurant à La Baie. Il était le fils de feu Mme Régina Gagnon et de feu M. Lorenzo Cauchon. La famille accueillera les parents et ami(e)s en présence des cendres le mardi 28 juillet 2020 à compter de 9 h à la

Coopérative funéraire du Fjord
1091, avenue Mathieu (coin 2e rue)
La Baie

Une célébration de la Parole aura lieu ce même mardi à 11 h à la chapelle de la Coopérative funéraire du Fjord. Les cendres seront déposées au cimetière Saint-Édouard.

Il laisse dans le deuil ses enfants: Gilles Cauchon (Monique Dionne), Jean-Marc (Dany Lavoie), Hélène (Jean St-Hilaire), Martine (Mario Bisson), Régis (Nicole Dionne), Line (Yvan Milliard); ses petits-enfants: Jean-François, Patrick, Michel, Pierre-Luc, Marc, Éric, Frédérick, Caroline, Sébastien; ses arrière-petits-enfants; ses frères et soeurs: Abel Cauchon, Rolande (Lorenzo Gaudreault), feu Marie-Ange (Sr Bon Conseil), feu Marthe (feu Raymond Dufour), feu Françoise (feu Laurent Leblond), feu Marguerite (feu Napoléon Simard), feu Jean-Marie (Odilus Gagnon), son frère jumeau Rémi.

Il laisse également dans le deuil de nombreux neveux, nièces, parents et ami(e)s.

La famille souhaite remercier tous le personnel du CLSC de La Baie et les docteurs Charles Dufresne et Pierre Michaud pour leur humanité, leur écoute et les soins donnés à notre père.

Pour rendre hommage à M. Cauchon, visitez notre site internet www.fjord.coop

Coopérative funéraire Fjord

Pour information: bureau (418) 697-1285, télécopieur: (418) 697-7875
Courriel: coopdufjord@bellnet.ca
Direction funéraire: Coopérative funéraire du Fjord
(Membre de la Fédération des coopératives funéraires du Québec).

AVIS DE DÉCÈS

BLACKBURN (MME SIMONE)



Est décédée à la Résidence L'Eau Vive de Saint-Hyacinthe, le 22 avril 2020, à l'âge de 93 ans et 2 mois Mme Simone Blackburn, demeurant à Saint-Hyacinthe, autrefois de Chicoutimi.

La famille recevra les condoléances le lundi 27 juillet 2020 à 9 h 30 à l'église Sacré-Coeur, suivront à 10 h les funérailles, tout en respectant les consignes de la Santé publique (lavage des mains, distanciation sociale et port du masque).

Elle était la fille de feu M. Georges-Arthur Blackburn et de feu dame Lucia Lapointe. Elle était la soeur de: Rita Blackburn (feu Wilfrid Drapeau), Ghislaine, feu Thérèse, Roland (Nicole Tardif), Marie-Claire Girard (feu Pierre Fillion). Elle laisse également dans le deuil sa filleule Christiane Drapeau ainsi que plusieurs neveux et nièces, parents et amis. Elle était retraitée de l'Hôpital de Chicoutimi.

La famille remercie le personnel de la résidence L'Eau Vive pour les bons soins prodigués à Mme Blackburn. Pour démontrer votre soutien à la famille de Mme Blackburn et partager un souvenir, visitez notre site: www.graveletfilschicoutimi.com

Gravel & Fils Dignité Résidences funéraires

Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.

AVIS DE DÉCÈS

BOLDUC (M. BERNARD)



Le 19 juillet 2020, est décédé à l'Hôpital de Jonquière, à l'âge de 71 ans et 11 mois, M. Bernard Bolduc, époux de Mme Patricia Daigle, demeurant rue du Jasmin, Jonquière. Conformément aux exigences de distanciation physique reliées aux circonstances particulières du COVID-19, la famille a accueilli parents et amis à la

Résidence funéraire du Saguenay
2580, rue St-Dominique
Jonquière

le jeudi 23 juillet 2020 de 19 h à 22 h et le vendredi 24 juillet 2020 de 11 h à 14 h. Les cendres de M. Bernard Bolduc seront inhumées au cimetière Shipshaw. Il était le fils de feu Mme Jeannine Tremblay et de feu M. Paul-Émile Bolduc. Outre son épouse, Mme Patricia Daigle, il laisse dans le deuil ses filles: Cynthia Bolduc (Marc Morissette), Jessy (David Simard); ses petits-enfants: Jonathan, Chanel, Jacob et Mya; ses frères et soeurs: Ghyslaine Bolduc (Jacques Rousseau), Pauline, Serge (Suzanne Monette), Sylvain. Il était aussi le frère de: feu Lise Bolduc (feu Steven Côté), feu Gaston, feu Marlène; le beau-frère de: Yvan Daigle (Diane Ferland), Claudette (Jacques Gaudreault), Jacqueline (feu Jean Gagnon). Il laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents, amis et ses frères et soeurs dans le Seigneur. Une personne bénévole était présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur de Diabète Saguenay. Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site rfsag.ca où vous pourrez également y transmettre vos messages de condoléances.

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE DU SAGUENAY

Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
Courriel: resfunsag@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).
Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).

AVIS DE DÉCÈS

BOUCHARD (MME JEANNINE)



Le 17 juillet 2020, est décédée entourée de l'amour des siens à son domicile à l'âge de 68 ans et 6 mois, Mme Jeannine Bouchard, épouse de feu M. Jocelyn Fortier, demeurant à Jonquiere. Elle était la fille de feu Mme Marie-Ange St-Louis et de feu M. Yvan Bouchard.

Selon ses volontés, il n'y aura pas d'exposition ni de funérailles.

Elle a été incinérée au crématorium de l'Alliance funéraire du Royaume et les cendres seront déposées au columbarium du Complexe funéraire Rive-Nord (Ste-Claire).

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Pascal Gauthier (Nada Villeneuve), François et Vicky (Rémi Lalancette); ses petits-enfants: Patrick Gauthier, Julie, Jeff, et Jade Gauthier-Brassard ainsi que Michaël, Martin et Jessika Lalancette et son arrière-petite-fille Madison. Elle laisse également dans le deuil son ami de coeur M. Richard Dubé. Elle était la soeur de: feu Cécile Bouchard, Laurien, feu Normand, Hélène, Daniel, Diane. Elle laisse également dans le deuil ses beaux-frères et belles-soeurs des familles Gauthier et Fortier ainsi que de nombreux neveux et nièces, parents et ami(e)s.

ALLIANCE FUNÉRAIRE DU ROYAUME

Pour information: bureau: (418) 545-ANGE (2643), pour vos messages de sympathie: télécopieur: (418) 543-9409, courriel: ange@afdr.coop - Site internet: www.afdr.coop
Direction funéraire: Alliance funéraire du Royaume (Regroupement de la Coopérative Funéraire de Chicoutimi et la Corporation des cimetières catholiques de Chicoutimi).

AVIS DE DÉCÈS

BOUCHARD (MME LAURENDA)



Est décédée à la Maison de soins palliatifs du Saguenay, le 20 juillet 2020 à l'âge de 93 ans, Mme Laurenda Bouchard, épouse de feu M. René Côté, demeurant à Chicoutimi.

Il y a eu une rencontre familiale vendredi le 24 juillet 2020 pour une cérémonie d'adieu à la chapelle

Gravel et Fils
825 Bégin, coin des Champs-Élysées
Chicoutimi

Elle était la fille de: feu M. Alfred Bouchard et de feu dame Hélène Fortin. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Louise Côté (Dominique Tremblay), Pierre, Michel, Micheline et René-Yves (Louise Marcoux); ses 6 petits-enfants, ses 9 arrière-petits-enfants et ses précieuses amies. Elle laisse également dans le deuil les membres de la famille Bouchard.

La famille remercie le personnel de la Maison de soins palliatifs du Saguenay pour les bons soins prodigués à Mme Bouchard. Pour démontrer votre soutien à la famille de Mme Bouchard et partager un souvenir, visitez notre site: www.graveletfilschicoutimi.com

Gravel & Fils Dignité Résidences funéraires

Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.

AVIS DE DÉCÈS

CAUCHON (MME FRANCE)



Le 21 juillet 2020, est décédée à Alma, à l'âge de 98 ans et 10 mois, Mme France Cauchon, fille de feu M. Charles Cauchon et de feu Mme Hermine Simard. Elle demeurait à Alma. La famille accueillera les parents et amis en nombre restreint, en respectant les consignes de la Santé publique (lavage des mains, distanciation sociale et port du masque) au

Complexe funéraire Bérubé & Fils, Réseau Dignité
620 boul. Dequen Nord, Alma

à compter du dimanche 26 juillet 2020 de 14 h à 17 h. Le 27 juillet 2020, jour des funérailles, le salon ouvrira à 9 h. Les funérailles auront lieu le lundi 27 juillet 2020, à 10 h 30 à l'église St-Sacrement. Les cendres seront déposées ultérieurement au cimetière St-Sacrement. Elle laisse dans le deuil sa soeur Maude Cauchon. Elle est allée retrouver ses frères et soeurs: feu Jean, feu Stéphane et feu Colombe (feu Roger Ouimet). Elle laisse également dans le deuil son neveu Jean-Pierre Ouimet (Victoria Agoussi) et leur fille Tamara; ses cousins, ses cousines ainsi que de nombreux parents et amis. Ceux et celles qui le désirent peuvent faire don à la Fondation des maladies du coeur et de l'AVC (4715 av. des Replats, bureau 261, Québec, Québec G2J 1B8, (888) 473-4636). Pour démontrer votre soutien à la famille de Mme France Cauchon et partager un souvenir, rendez-vous sur le site www.complexefunerairereberubeetfils.com

Bérubé&fils Dignité COMPLEXE FUNÉRAIRE

Direction funéraire: Complexe funéraire Bérubé & Fils, Réseau Dignité.
Pour information: (418) 662-6576, télécopieur: (418) 662-3132
Courriel: info@berubeetfils.com
Site internet: www.complexefunerairereberubeetfils.com

AVIS DE DÉCÈS

CÔTÉ (MME THÉRÈSE)



Entourée de l'amour des siens, le 20 juillet 2020 est décédée à Montréal à l'âge de 77 ans, Mme Thérèse Côté, demeurant à Montréal, autrefois de La Baie. Elle était la fille de feu Mme Gabrielle Maltais et de feu M. Rosaire Côté. La famille accueillera les parents et ami(e)s en présence des cendres le jeudi 30 juillet 2020 à compter de 10 h à la

Coopérative funéraire du Fjord
1091, avenue Mathieu (coin 2e rue), La Baie

La célébration de la Parole aura lieu ce même jeudi à 15 h à la chapelle de la Coopérative funéraire du Fjord. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Robert Rousseau (Maria Morin et leur fils Louis), Annie Rousseau (Jean-François Houle et leurs filles Noémie et Rosalie); ses frères et soeurs: Brigitte Côté (feu Jean-Guy Gagnon), Julien (feu Lucie Côté), Ghislaine, feu Denise, feu Remi (Agnès Brisson), Francine (Pierre Turgeon), Roger (Rachel Carr); ses beaux-frères et belles-soeurs: Denise Rousseau, Andrée, Benoît (Guyann Rouleau), Jacques (Christiane Guilbeault). Elle laisse également dans le deuil de nombreux neveux, nièces, parents et ami(e)s. Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, les faire parvenir à: Société canadienne du cancer, 200 Racine Est (Québec) G7H 1S1. Pour rendre hommage à Mme Côté, visitez notre site internet www.fjord.coop

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DU FJORD

Pour information: bureau (418) 697-1285, télécopieur: (418) 697-7875
Courriel: coopdufjord@bellnet.ca
Direction funéraire: Coopérative funéraire du Fjord
(Membre de la Fédération des coopératives funéraires du Québec).

AVIS DE DÉCÈS

DALLAIRE (M. JEAN-CHARLES)



Le 19 juillet 2020, est décédé à Métabetchouan, à l'âge de 84 ans et 10 mois, M. Jean-Charles Dallaire, fils de feu M. Charles Dallaire et de feu Mme Berthe Fortin. Il demeurait autrefois à Alma.

La famille se réunira à Métabetchouan lors d'une célébration de vie à une date ultérieure. Il sera inhumé avec son père et sa soeur au cimetière des Jardins Commémoratifs Saint-Germain à Rimouski.

Il laisse dans le deuil sa soeur feu Murielle Dallaire; son beau-frère Armand Chalifour; son neveu Martin Chalifour (Louise Gagné) et sa nièce Joanne Chalifour (Jamie Norman) ainsi que ses cousins et cousines. Il laisse également dans le deuil ses amis au CHSLD. La famille tient à remercier le personnel du CHLSD de Métabetchouan qui a veillé sur Jean-Charles au cours des 36 dernières années. Par leur dévouement et leur professionnalisme, ils ont su créer un milieu de vie chaleureux semblable à une vie de famille. Ceux et celles qui le désirent peuvent faire don à la mémoire de Jean-Charles Dallaire à la Fondation du Club Rotary de Québec (1505, Pamphile-Lemay, Cap-Rouge (Québec) G1Y 3C3, téléphone: 418-653-2243). Pour démontrer votre soutien à la famille de M. Jean-Charles Dallaire et partager un souvenir, rendez-vous sur le site www.complexefunerairereberubeetfils.com

Bérubé&fils Dignité COMPLEXE FUNÉRAIRE

Direction funéraire: Complexe funéraire Bérubé & Fils, Réseau Dignité.
Pour information: (418) 662-6576, télécopieur: (418) 662-3132
Courriel: info@berubeetfils.com
Site internet: www.complexefunerairereberubeetfils.com

AVIS DE DÉCÈS

GAGNON (MME NICOLE)



Est décédée paisiblement au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Centre d'hébergement Cléophas-Claveau, le 15 juillet 2020, à l'âge de 76 ans et 3 mois, Mme Nicole Gagnon, fille bien-aimée de feu M. Antonio Gagnon et de feu dame Blanche Émond demeurant à La Baie. La famille accueillera les parents et amis en respectant les consignes de la Santé publique (lavage des mains, distanciation sociale et port du masque obligatoire) à la

Résidence funéraire Gravel et Fils
873 rue de la Fabrique, La Baie

Les heures d'accueil sont: le vendredi 31 juillet 2020 de 11 h à 14 h suivront les funérailles à 14 h à l'église St-Alphonse de La Baie. Elle était la soeur de: feu Yvon Gagnon, Huguette (Guy Tremblay), feu Ruth (Gracien Dallaire), Andrée (feu Ron Mc Faul), feu Fernand (Christiane Tremblay). Elle laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces: Guylaine Tremblay (Alain Simard), Jasmine (Gervais Gagnon), Gina (Mario Bergeron), Dany Dussault (Suzanne Gauthier), Michel (Johanne Berger) et feu Allen. La famille remercie le personnel du Centre d'hébergement Cléophas-Claveau pour les bons soins prodigués à Mme Gagnon. Elle a vécu 29 ans dans ce centre d'hébergement. Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la Société canadienne de la sclérose en plaques sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour démontrer votre soutien à la famille de Mme Gagnon et partager un souvenir, visitez notre site: www.graveletfilslabaie.ca

Gravel & Fils Dignité Résidences funéraires

Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.

AVIS DE DÉCÈS

CÔTÉ (M. JACQUES)



Le 20 juillet 2020, est décédé paisiblement entouré de l'amour des siens, au Jardin de MesAnges, à l'âge de 81 ans et 7 mois, M. Jacques Côté, conjoint de dame Cécile Tremblay, fils de feu M. Joseph Côté et de feu Mme Marie-Blanche Gaudreau. Il demeurait à Métabetchouan-Lac-à-la-Croix.

En raison des circonstances exceptionnelles, la famille de M. Côté tiendra une cérémonie privée, le samedi 25 juillet 2020, lors de la mise en terre des cendres au cimetière de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix.

Outre sa conjointe Mme Cécile Tremblay, il laisse dans le deuil ses enfants: André (Sonia Lamontagne), Marco (Christine Côté), Dany (Gilles Boivin) et Manon (Pierre Mailhot); ses beaux-enfants: Éric, Marc (feu Sylvie Gagnon), Guylaine (Michel Bouchard) et Caroline (Gervais Boivin); ses petits-enfants: Sheila, Steeve, Anthony, Dany, Meggie, Jean-Alexandre, Alex, Maxime, Marie-Danielle, Martin, Nadia et Marie-Michelle; ses 11 arrière-petits-enfants; ses frères et soeurs: feu Marie-Paule (feu Charles-Eugène Lévesque), feu Laurette (feu Léopold Allard), feu Thérèse (feu Maurice Girard), feu Florence (feu Léo Gagnon), Jeanne-Mance (feu Jacques Tremblay), Rose-Aimée et Rolande (Lucien Girard); ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Tremblay, ses neveux et nièces ainsi que de nombreux parents et amis.

La famille tient à remercier le personnel et les bénévoles de Soli-Can pour leur gentillesse et les bons soins prodigués à M. Côté.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire don à Soli-Can Lac-St-Jean Est (1540, boulevard Auger Ouest, Alma, QC G8C 1H8, tél: (418) 662-8306) (http://solican.org). Pour démontrer votre soutien à la famille de M. Jacques Côté et partager un souvenir, rendez-vous sur le site www.complexefunerairereberubeetfils.com

Bérubé&fils Dignité COMPLEXE FUNÉRAIRE

Direction funéraire: Complexe funéraire Bérubé & Fils, Réseau Dignité.
Pour information: (418) 662-6576, télécopieur: (418) 662-3132
Courriel: info@berubeetfils.com
Site internet: www.complexefunerairereberubeetfils.com

AVIS DE DÉCÈS

DE ALMEIDA (MME SUZANNE)



Le 16 juillet 2020, est décédée entourée de l'amour de sa famille à l'Hôpital de Chicoutimi, à l'âge de 58 ans et 1 mois, Mme Suzanne De Almeida, épouse de M. Gilbert Lapointe, demeurant à Chicoutimi secteur nord. Elle était la fille de Mme Maria Do Santo Christo et de feu M. Manuel De Almeida. Le port du masque est obligatoire. Tout en respectant les mesures sanitaires et la distanciation sociale, la famille accueillera les parents et ami(e)s le samedi 25 juillet 2020 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le dimanche 26 juillet 2020 de 9 h à 11 h au

Complexe funéraire Carl Savard
780, boulevard Ste-Geneviève
Chicoutimi-Nord

Une cérémonie d'adieu aura lieu le dimanche 26 juillet 2020 à 11 h à la Chapelle de la Renaissance. La crémation a eu lieu au crématorium du Complexe funéraire Carl Savard.

Outre sa mère, Mme Maria Do Santo Christo et son époux, M. Gilbert Lapointe, elle laisse dans le deuil ses filles: Stéphanie Lapointe (Jean-Maxime Picard) et Marie-Pier Lapointe (Jean-Daniel Viger); ses petits-enfants: Charlotte, Arnaud et Sophia. Elle était la soeur de: Antonio De Almeida (Line Perron), Lucia (Réjean Lefebvre) et feu Carlos (Cathy Vaillancourt). Elle était la belle-fille de: M. Bernard Lapointe (feu Mme Thérèse Tremblay). Elle était la belle-soeur de: André Lapointe (Christiane Boucher), Sylvain (Alice Tremblay), feu Johanne (Richard Doré), Gilles (Françoise Sergerie) et Marc (Isabelle Duval). Elle laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et amis.

Un merci particulier à tout le personnel du département d'hémato-oncologie de l'Hôpital de Chicoutimi pour les bons soins apportés.

Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la Fondation de ma vie (département d'hémato-oncologie) sera présente au salon afin de les recueillir.

Complexe funéraire Carl Savard

Pour informations: (418) 602-4949, pour vos messages de sympathie télécopieur: (418) 602-4950, courriel: info@complexefunerairecarlsavard.com - Site internet: www.complexefunerairecarlsavard.com Direction funéraire: Complexe funéraire Carl Savard (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).

AVIS DE DÉCÈS

DESBIENS (MME GRACIA)



Le 12 avril 2020, est décédée au Jardin de MesAnges, à l'âge de 97 ans, Mme Gracia Desbiens, épouse de feu M. Rosaire Côté, demeurant à Hébertville. Elle était la fille de feu M. Armand Desbiens et de feu dame Delphine Gagnon. La famille accueillera parents amis en petit nombre restreint en respectant les consignes de la Santé publique (lavage des mains, distanciation sociale, port du masque obligatoire), le samedi 1er août 2020 à compter de 9 h à la

Résidence Funéraire Lac St-Jean
611, chemin du Pont Taché Nord
Alma

La célébration du dernier adieu aura lieu le samedi 1er août 2020 à 11 h à la chapelle Marc Richard qu'il vous sera possible de visionner grâce à notre webdiffusion accessible par ce lien https://funeraweb.tv/fr/diffusions/15914/wait. Mme Desbiens a été confiée au crématorium et ses cendres seront déposées au cimetière Ste-Croix de Lac-à-la-Croix. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Lise (Réal Thivierge), Roger (France Bernard), feu Réal (Ginette Boivin), Noëlla (Paul-Armand Dallaire), Françoise (Gaston Boivin), Daniel (Jacynthe Tremblay), Régis (Suzanne Vaillancourt), Michel (Lyne Boily), Micheline (Jean-Paul Tremblay), Normand (Carole Langlois), Johanne (Laurent Lajoie), Line (Éric Barbeau), Guylaine (Christian Simard) et Yves (Guylène Girard) ainsi que ses 33 petits-enfants et ses 41 arrière-petits-enfants. Elle était la soeur de: feu Annette Desbiens (feu Henri Fortin), feu Léon (feu Béatrice Gauthier), feu Roland (feu Gertrude Larouche), feu Gérard (feu Anne-Marie Larouche), feu Marie-Alice (feu Eugène Côté) et Lucie (feu Lionel Gauthier). Elle était la belle-soeur de: feu Louis-Philippe Côté (feu Berthe Gaudreault), feu Thérèse (feu Albéa Maltais), feu Lucie-Annette (feu Clovis Villeneuve), feu Gabrielle (feu Rodolphe Gaudreault), feu Clément (feu Rose-Aimée Girard), feu Jeanne-d'Arc (feu Jean-David Pelletier), Solange (feu Léopold Larouche), feu Roland (feu Cécile Villeneuve), feu Rolande (feu Gérard Dallaire), feu Fernando (Clémence Gosselin) et feu Raymond (Jacqueline Pelletier). Elle laisse également dans le deuil ses nombreux neveux et nièces, parents et amis. La famille tient à remercier sincèrement tout le personnel du Foyer Le Pionnier d'Hébertville pour l'attention et les bons soins qui lui ont été prodigués. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à Soli-Can Lac-St-Jean Est, 1540, boulevard Auger Ouest, Alma, G8C 1H8. Pour rendre hommage à Mme Gracia Desbiens, visitez le site www.residencefunerairelacstjean.com

Résidence Funéraire Lac St-Jean

Direction funéraire: Résidence funéraire Lac Saint-Jean.
Pour informations: (418) 668-8409, télécopieur: (418) 668-9200
Courriel: info@rflsj.com

AVIS DE DÉCÈS

GAGNÉ (Mme Lise)



Le 11 mai 2020, est décédée à l'Hôpital de Chicoutimi, à l'âge de 66 ans et 10 mois, Mme Lise Gagné, demeurant à Chicoutimi. Elle était la fille de Mme Claire Simard et de feu M. Maurice Gagné. Le port du masque est obligatoire. Tout en respectant les mesures sanitaires et la distanciation sociale, la famille accueillera les parents et ami(e)s le samedi 1er août 2020 de 14 h à 16 h au

Complexe funéraire Carl Savard
780, boulevard Ste-Geneviève
Chicoutimi-Nord

Une cérémonie d'adieu aura lieu le samedi 1er août 2020 à 16 h à la Chapelle de la Renaissance. La crémation a eu lieu au crématorium du Complexe funéraire Carl Savard et les cendres seront déposées au cimetière Ste-Anne.

Elle est allée rejoindre son père M. Maurice Gagné et sa soeur Mme Johanne Gagné.

Outre sa mère, Mme Claire Simard, elle laisse dans le deuil son fils François Martel; son frère Alain Gagné (Sylvie Bolduc) et sa soeur Nathalie Gagné (Victor); ses neveux et nièces: Marc-André, Michaël, Sarah, Arthuranne et Eugénie.

Elle laisse également dans le deuil le père de son fils, M. Jean-Francois Martel ainsi que de nombreux parents et amis.

Un merci particulier à tout le personnel du département des soins intensifs de l'Hôpital de Chicoutimi pour les bons soins apportés.

Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la Fondation des maladies du coeur et de l'AVC sera présente au salon afin de les recueillir.

Complexe funéraire Carl Savard

Pour informations: (418) 602-4949, pour vos messages de sympathie télécopieur: (418) 602-4950, courriel: info@complexefunerairecarlsavard.com - Site internet: www.complexefunerairecarlsavard.com Direction funéraire: Complexe funéraire Carl Savard (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).

AVIS DE DÉCÈS

GRENIER (Mme Suzette Dassylva)



Est décédée paisiblement, entourée de l'amour des siens, au CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Hôpital de Roberval, le 19 juillet 2020, à l'âge de 80 ans et 3 mois, Mme Suzette Dassylva, épouse de feu M. Armand Grenier, demeurant à Roberval. Elle était la fille de feu M. Harry Dassylva et de feu Mme Priscilla Bélanger.

Considérant les exigences de la Santé publique reliées aux circonstances particulières, la distanciation physique et le port du masque obligatoire, la famille accueillera les parents et amis au

Complexe funéraire Marc Leclerc
100, rue Paré
Roberval

le samedi 25 juillet 2020 à compter de 13 h. Le service funéraire aura lieu le même jour à 15 h à la chapelle du complexe funéraire. Par la suite, elle sera confiée au crématorium Leclerc et les cendres seront déposées au cimetière de Roberval. Le visionnement du service funéraire se fera à l'aide de notre webdiffusion.

Elle était la mère de Bernard Grenier; la soeur de: feu Lucien (feu Germaine Fraser), feu Aliette (feu Adrien Sénéchal), feu Jacqueline (feu Henri Pelletier), feu Alphonse (feu Jacqueline Thériault), feu Pâquerette (feu Camil Côté), feu Henri, feu Pierrette (feu Bertrand Bédard), feu Gaston (feu Jeannine Thériault), feu Carmen (feu Arthur Fortin), Guy (feu Marie Audet), soeur Monique (Ursuline Québec) et Claudette (feu Normand Plourde); la belle-soeur de: feu Jules Grenier (feu Étiennette Lavoie, Marcelle Dufour) et feu Irène Grenier (feu Rosario Rainville). Également, elle laisse ses neveux et nièces et autres parents et amis.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire parvenir leur don à la Fondation du Domaine-du-Roy, 450, rue Brassard, Roberval, Québec, G8H 1B9, (418) 275-5747.

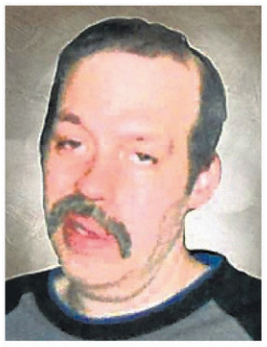
Maison Marc Leclerc ltée

Pour informations: (418) 275-3335, télécopieur: (418) 275-0188
Courriel: mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com
Direction funéraire: Maison Marc Leclerc Ltée.

AVIS DE DÉCÈS

GAGNON (M. Luc)





Est décédée des suites d'une longue maladie au CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Hôpital de La Baie, le 15 juillet 2020, à l'âge de 61 ans, M. Luc Gagnon, fils de Mme Marcelle Renaud et de feu M. Gérard Gagnon, demeurant à La Baie. La famille accueillera les parents et amis en respectant les consignes de la Santé publique (lavage des mains, distanciation sociale et port du masque) à la Résidence funéraire

Gravel et Fils, Réseau Dignité
873 de La Fabrique,
La Baie

Les heures d'accueil sont le vendredi 31 juillet 2020 de 9 h à 10 h 45, suivra la célébration à 11 h à la chapelle Gravel et Fils de La Baie.

Il laisse dans le deuil sa mère Mme Marcelle Renaud (1res noces feu Gérard Gagnon, 2es noces Jeffrey Gagnon). Il était le frère de feu Rémi Gagnon (Valérie Lévesque). Il laisse également dans le deuil ses oncles et tantes, cousins, cousines, les enfants à M. Jeffrey: Michel Gagnon (Manon Bélanger), Pierre (Nancy Thibeault); son grand ami Fabien Duchesne ainsi que parents et amis.

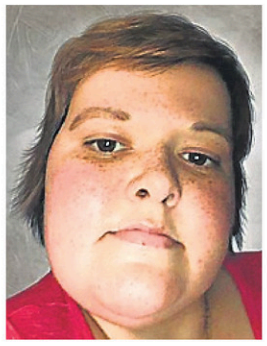
Remerciement particulier à M. Jeffrey, son beau-père, pour tout ce qu'il a fait pour lui, au Dr. Charles Dufresne, au personnel du Crystal et de l'Hôpital de La Baie pour les bons soins apportés. Pour ceux et celles qui le désirent, faire parvenir vos dons à la Dystrophie musculaire Canada. Pour démontrer votre soutien à la famille de M. Gagnon et partager un souvenir, rendez-vous sur le site www.graveletfilslabaie.ca

Gravel & Fils Résidences funéraires

Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.

AVIS DE DÉCÈS

HOUDE (Mme Danielle)



Est décédée à son domicile, entourée de l'amour de ses parents, le 10 mars 2020, à l'âge de 32 ans et 6 mois, Mme Danielle Houde, fille de M. Claude Houde et de Mme Nicole Bergeron, demeurant à Petit-Saguenay. La famille recevra les condoléances 1 h à l'église avant les funérailles en respectant les consignes de la Santé publique. Les funérailles auront lieu le samedi 1er août 2020 à 11 h à

l'église Saint-François d'Assise
Petit-Saguenay

Elle laisse dans le deuil outre ses parents: M. Claude Houde et Mme Nicole Bergeron; ses grands-parents paternels: feu M. Louis-Elzéar Houde (feu Mme Jeanne-Aimée Gagné); ses oncles et tantes de la famille Houde: André (Françoise Gaudreault), René (Hélène Lessard), Réginald (Marcelline Houde), Valérien (Lisette Gaudreault), feu Bertrand, Rémi (Dorothée Lavoie), Christian (Huguette Lavoie); ses grands-parents maternels: M. Joseph-Eugène Bergeron (feu Mme Reine Gagné); ses oncles et tantes de la famille Bergeron: Sylvain (Sylvie Houde), Hélène (Jean-Paul Tremblay), Linda (Étienne Houde); son parrain et sa marraine: Léonce Lavoie et Johanne Houde et sa filleule Juliette Lavoie. Elle laisse également dans le deuil plusieurs cousins et cousines, parents et amis.

La famille de Mme Houde remercie spécialement tous ceux qui les ont soutenus durant la maladie de Danielle: le département d'oncologie de l'Hôpital de Chicoutimi, l'infirmière Mme Gina Bigras ainsi que le Dr. Michelle Dumais pour les bons soins prodigués.

Pour ceux et celles qui le désirent, faites parvenir vos dons à la Société canadienne du cancer.

Pour démontrer votre soutien à la famille de Mme Houde et partager un souvenir, rendez-vous sur le site www.graveletfilslabaie.ca

Gravel & Fils Résidences funéraires

Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.

AVIS DE DÉCÈS

GAGNON (Mme Colette)



Le 17 juillet 2020, est décédée au CIUSSS du Saguenay Lac-St-Jean, Hôpital de Chicoutimi à l'âge de 92 ans et 3 mois, Mme Colette Gagnon, épouse de feu M.René Leclerc, demeurant à Chicoutimi. Elle était la fille de feu Mme Marie Bouchard et de feu M. Elzéar Gagnon, ainsi que la fille adoptive de feu M. Émile Gagnon et de feu Mme Amanda Blackburn. Selon les circonstances actuelles, la famille accueillera les parents et ami(e)s au

Complexe funéraire Chicoutimi
520, boul. Saguenay Est
Chicoutimi G7H 1L2

à une date ultérieure. Elle a été incinérée au crématorium de l'Alliance funéraire du Royaume et les cendres seront déposées au columbarium du Complexe funéraire Chicoutimi.

Elle était la mère de: feu Richard Leclerc (Pierrette Tremblay), Jean-Rock (feu Anna Larouche), Louise (Régis Girard), Danielle, Roger ainsi que Michel Gagnon (feu Ginette Ross) et Madeleine Gobeil. Elle était la grand-mère de: Sandra, Éric et feu Rémi Leclerc, Michael et Katia Girard, Mélissa et Marie-Michèle Aubé ainsi que leur conjoint respectif et les enfants de Michel et Madeleine. Elle était l'arrière-grand-mère de: Chad, Lyah, Thaly, Marcus, Antoine et Gabrielle. Elle était la soeur de: feu Jean-Charles Gagnon(feu Blanche-Alice Veilleux), feu Thomas (feu Gilberte Gagnon), feu Thérèse (feu Hormidas Girard), feu Eugénie (feu Abel Gagnon), feu François (Magella Tremblay), Léon (feu Ruth Ménard), Madeleine, feu Marie, feu Léon Bélanger (feu Ghislaine Bergeron), feu Laurette Gagnon (feu Eugène Boivin), feu Vincent Girard (feu Annette Tremblay) feu Claire (feu Réal Gagné), feu Léo (feu Charlotte Vézina) et feu André (feu Antoinette Dion). Elle était la belle-soeur de: feu Aimé Leclerc (feu Simone Gagnon), feu Marie-Paule (Antonienne de Marie), feu Rita (feu Albert Ouellet), feu Solange (Antonienne de Marie), feu Charles-Eugène, feu Jules (feu Huguette Poliquin), feu Victorien (Noëlla Dallaire) feu Esther (Jean-Marc Fortin), feu Jean-Guy. Elle laisse également dans le deuil de nombreux filleuls (es), neveux et nièces, parents et ami(e)s. Elle était membre du Club de l'âge d'or Sérénité, de l'aféas Sacré-Coeur ainsi que bénévole au Centre d'hébergement Mgr-Victor-Tremblay.

Alliance funéraire du Royaume

Pour information: bureau: (418) 545-ANGE (2643), pour vos messages de sympathie: télécopieur: (418) 543-5202, courriel: ange@afdr.coop - Site internet: www.afdr.coop Direction funéraire: Alliance funéraire du Royaume (Regroupement de la Coopérative Funéraire de Chicoutimi et la Corporation des cimetières catholiques de Chicoutimi).

AVIS DE DÉCÈS

HUDON (Mme Bibiane)



Est décédée paisiblement, entourée de l'amour des siens, au CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Hôpital de Roberval, le 19 juillet 2020, à l'âge de 82 ans et 7 mois, Mme Bibiane Hudon, demeurant à Saint-Félicien et autrefois de Saint-Stanislas. Elle était la fille de feu M. Alfred dit «Wilbrod» Hudon et de feu Mme Éva Côté. Considérant les exigences de la Santé publique reliées aux circonstances particulières, la distanciation physique et le port du masque obligatoire, la famille accueillera les parents et amis au

Complexe funéraire Marc Leclerc
961, boulevard Sacré-Coeur
Saint-Félicien

le lundi 27 juillet 2020 à compter de 8 h 30. Les funérailles auront lieu le même jour à 10 h 30 à l'église de Saint-Félicien et les cendres seront déposées au columbarium de la Maison Marc Leclerc de Saint-Félicien.

Elle laisse ses filles: Bettie Mailloux (Guy Simard) et Monia Mailloux (Louis Riopel); le père de ses filles feu M. Gérard Mailloux; ses filleul(e)s: Gino Lachance, Édith Villeneuve et feu Manon Hudon.

Elle était la soeur de: feu Lauria dite «Laurie» (feu Rosaire Boulianne), feu Colette (feu Charles-Henri Villeneuve), feu Marcel, Viateur (Jeannine Fournier), feu Maurice (feu Lucille Fortin), Reynald (Raymonde White), Marie-France dite «Françoise» (Benoît Fortin), feu Régine (feu Gaston Brassard) et feu Julien.

Également, elle laisse son grand ami M. Joseph Breau, les membres de la famille Mailloux, ses neveux et nièces et autres parents et amis.

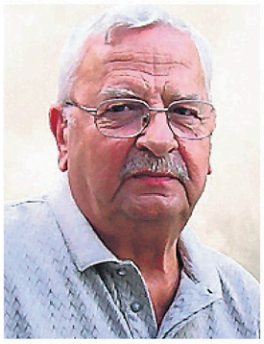
Ceux et celles qui le désirent peuvent faire parvenir leur don à la Fondation du Domaine-du-Roy, 450, rue Brassard, Roberval, Québec, G8H 1B9, (418) 275-5747.

Maison Marc Leclerc ltée

Pour information : (418) 679-3333, télécopieur : (418) 679-1688
Courriel : mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com
Direction funéraire: Maison Marc Leclerc Ltée.

AVIS DE DÉCÈS

LABERGE (M. ADRIEN)



Mon père, M. Adrien Laberge, nous a quittés le 19 juin 2020 à l'âge de 87 ans et 11 mois.

Natif de Chicoutimi, il vivait à Gatineau auprès des siens.

Époux de feu dame Lina Bouchard, il était le fils de feu dame Léa Tremblay et de feu M. Edgar Laberge.

Il laisse dans le deuil ses enfants: Christine (Sylvain Desbiens), feu Marcel; ses petits-enfants: Billy (Megan Mc Meekin), Jennie Lee et Kim; ses arrière-petites-filles: Clara et Rosalie.

Il laisse également dans le deuil ses soeurs et frères, ses belles-soeurs et beaux-frères de la famille Bouchard ainsi que de nombreux neveux et nièces

Selon ses volontés, l'inhumation a eu lieu au cimetière Ste-Anne le 18 juin 2020 auprès de tous ceux qu'il a tant aimé.

AVIS DE DÉCÈS

LAPIERRE (M. FORTUNAT)



Est décédé paisiblement, au CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Hôpital de Roberval, le 17 juillet 2020, à l'âge de 81 ans et 8 mois, M. Fortunat Lapierre, demeurant à Roberval. Il était le fils de feu M. Jean-Baptiste Lapierre et de feu Mme Marie-Blanche Lavoie. Considérant les exigences de la Santé publique reliées aux circonstances particulières, la distanciation physique et le port du masque obligatoire, la famille a reçu les condoléances au

Complexe funéraire Marc Leclerc
100, rue Paré
Roberval

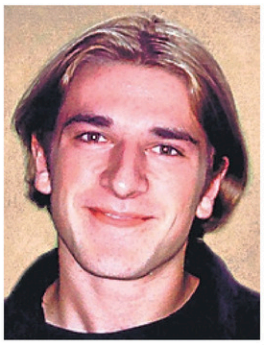
le vendredi 24 juillet 2020 à compter de 13 h. Le service funéraire a eu lieu le même jour à 14 h 30 à la chapelle du complexe funéraire et l'inhumation a suivi au cimetière du rang 3 de Saint-Prime. Il était le frère de: feu Jean-Marie Lapierre (Monique Bussières), feu Bertrand Lapierre (Pierrette Campbell), Antoinette Lapierre (Léon Leclerc), feu Simone Lapierre (feu Jean-Rock Bouchard), feu Edmour Lapierre (Gaétane Julien), Réal Lapierre, feu Georges-Aimé Lapierre (Marguerite Tremblay), Jacqueline Lapierre (Rodrigue Castonguay) et feu Henri Lapierre (feu Renée Dion). Également, il laisse plusieurs neveux et nièces et autres parents et amis. Ceux et celles qui le désirent peuvent faire parvenir leur don à la Fondation Défi-Cancer, secteur Domaine-du-Roy, 1079, rue Bolduc, Roberval, Québec, G8H 1V8, (418) 275-3353.

Maison Marc Leclerc ltée

Pour informations: (418) 275-3335, télécopieur: (418) 275-0188
Courriel: mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com
Direction funéraire: Maison Marc Leclerc Ltée.

AVIS DE DÉCÈS

POTVIN (M. FRANÇOIS)



Le 12 juillet 2020, est décédé, à son domicile, à l'âge de 39 ans et 6 mois, M. François Potvin, fils de Mme Jeannine Rochefort et de feu M. Gilles Potvin, demeurant chemin de l'Église, Lac-Kénogami. Conformément aux exigences de distanciation physique reliées aux circonstances particulières du COVID-19, la famille accueillera parents et amis à la

Résidence funéraire du Saguenay
2580, rue St-Dominique, Jonquière

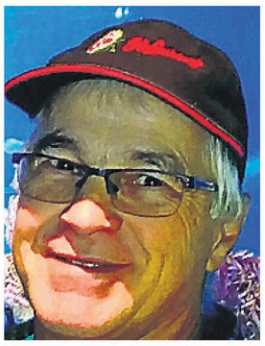
le samedi 1er août 2020 à compter de 10 h. Les funérailles auront lieu le samedi 1er août 2020 à 14 h à l'église St-Dominique. Après les funérailles, nous procéderons à la crémation de M. François Potvin et les cendres seront inhumées au cimetière St-Cyriac. Il laisse dans le deuil sa mère, Mme Jeannine Rochefort (feu M. Gilles Potvin). Il était le frère de feu Simon Potvin et le petit-fils de: feu Mme Gratiette Morin et de feu M. Ilarion Rochefort. Il laisse également dans le deuil sa grand-mère, Mme Yolande Belley (feu Maurice Potvin); ses oncles et tantes: Jacques Rochefort (Marthe Pouliot), Camille (Ursule Pouliot), Robert (Johanne Gagnon), Denise Gauthier (Jean-Yves Fournier), Paul-André. Il était aussi le neveu de feu Marcel Rochefort (Noëlla Simard). Il laisse également dans le deuil les membres de la famille de feu M. Gilles Potvin ainsi que de nombreux cousins et cousines, parents et amis. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur de Cancer Saguenay. Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site rfsag.ca où vous pourrez également y transmettre vos messages de condoléances.

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE DU SAGUENAY

Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
Courriel: resfunsag@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).
Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).

AVIS DE DÉCÈS

RAINVILLE (M. NORMAND)



Le 16 juillet 2020, est décédé à Alma, à l'âge de 63 ans et 8 mois, M. Normand Rainville, demeurant à Alma. Il était le fils de M. Gonzague Rainville et de dame Marie-Paule Auclair.

La date et les heures des rituels funéraires vous seront communiquées ultérieurement.

M. Rainville a été confié au crématorium et ses cendres seront déposées au cimetière de St-Prime ultérieurement.

Il laisse dans le deuil ses enfants: Nicolas et Steve (Isabelle Villeneuve), son petit-fils Charles. Il était le frère de: Serge (Mariette Bonneau), Marc, Francine, et Annie (Pierre Turcotte).

Il laisse également dans le deuil ses neveux et nièces: Julie, Josée, Valérie, Michel, Sandra, Catherine et Guillaume ainsi que son amie Claudette Villeneuve et de nombreux parents et amis. Pour rendre hommage à M. Normand Rainville, visitez le site www.residencefunerairelacstjean.com

Résidence Funéraire Lac St-Jean

Direction funéraire: Résidence funéraire Lac Saint-Jean.
Pour informations: (418) 668-8409, télécopieur: (418) 668-9200
Courriel: info@rflsj.com

AVIS DE DÉCÈS

LAPOINTE (M. ANTONIO)



Le 18 juillet 2020, est décédé au Jardin de MesAnges, à l'âge de 83 ans et 5 mois, M. Antonio Lapointe, époux de feu dame Denise Vallières, demeurant à St-Bruno. Il était le fils de feu M. Rosario Lapointe et de feu dame Gabrielle Tremblay. La famille a reçu parents et amis en petit nombre restreint en respectant les consignes de la Santé publique (port du masque obligatoire, lavage des mains, distanciation sociale), le jeudi 23 juillet 2020 à 13 h à la

Résidence Funéraire Lac St-Jean
611, chemin du Pont Taché Nord
Alma

La célébration du dernier adieu a eu lieu le jeudi 23 juillet 2020 à 15 h à la chapelle Marc Richard. M. Lapointe a été confié au crématorium et ses cendres seront déposées au columbarium Lac St-Jean.

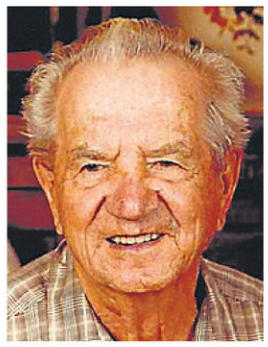
Il laisse dans le deuil ses enfants: Line (Jean-Paul Fradette), Linda (Guy Munger), Gilbert (Linda Gagnon), feu Hélène et Suzanne; ses petits-enfants: Marie-Ève Harvey (Pierre Déry), Audrey Harvey (Dan Savard-Lavoie), Marc-André Harvey, Guillaume Munger (Marie-Ève Marchand), Stéphanie Munger (Pierre-Yves Lanctot), Jean-Philippe Lapointe (Kathleen Gagné-Doyon), François Lapointe (Sandra Morais) et Dany Lapointe ainsi que ses arrière-petits-enfants: Jolianne, Emrick, Isaac, Noa, Jayke, Brandon, Amanda, Alicia et Charlie. Il était le frère de: Normand Lapointe (Bernadette Lapointe), feu Francine (Ghislain Martel), feu Lorraine (feu Eddy Cloutier), feu Candide (feu Origène Boudreault) et feu Martine (feu Fernand Maltais). Il était le beau-frère de: feu Huguette Vallières (feu Rock Beaulieu), feu Jacques (feu Juliette Thibeault), André (feu Félicienne Gauthier), feu Rock (Jacqueline Simard), Gilles (Juliette Langlois), Reynald (feu Michelle Tremblay), feu Ginette (feu André Bergeron), Marcelle (feu Raymond Bouchard), feu Pierre-Paul et Jean (Lise Larouche). Il laisse également dans le deuil ses nombreux neveux et nièces, parents et amis. Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à Soli-Can Lac-St-Jean Est, 1540, boulevard Auger Ouest, Alma, G8C 1H8. Pour rendre hommage à M. Antonio Lapointe, visitez le site www.residencefunerairelacstjean.com

Résidence Funéraire Lac St-Jean

Direction funéraire: Résidence funéraire Lac Saint-Jean.
Pour informations: (418) 668-8409, télécopieur: (418) 668-9200
Courriel: info@rflsj.com

AVIS DE DÉCÈS

LAVOIE (M. HENRI-PAUL)



Le 17 juillet 2020, est décédé au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de Chicoutimi à l'âge de 96 ans et 7 mois, M. Henri-Paul Lavoie, époux de feu Mme Roselyne Laberge, demeurant à Chicoutimi. Il était le fils de feu Mme Marie Fortin et de feu M. Philippe-Auguste Lavoie. La famille accueillera les parents et ami(e)s le samedi 25 juillet 2020, de 13 h à 14 h, à

l'Alliance funéraire du Royaume
Complexe funéraire Chicoutimi
520, boul. Saguenay Est, Chicoutimi G7H 1L2

Une célébration de la Parole aura lieu en privé à la chapelle de la 5e Saison, Complexe funéraire Chicoutimi. Il a été incinéré au crématorium de l'Alliance funéraire du Royaume et les cendres seront déposées au Mausolée/Columbarium St-François-Xavier.

Il laisse dans le deuil son fils André Lavoie (Hélène Boivin).

Il était le frère de: feu Marcel Lavoie (feu Charlotte Beaulieu), feu Joseph-Arsène (feu Marie-Paule Otis), feu Colette (feu Roland Tremblay), feu Louis-Philippe, feu Marie-Charlotte, feu Victor (Esther Haché), feu Camil (feu Louise Boulianne), feu Bernard (Thérèse B.), feu Antoine et Michel (Père Blanc).

Il était le beau-frère de: feu Pierre-Maurice Laberge (feu Simone Simard), feu Romuald (feu Lépoldine Gagnon), feu Odilon (feu Marcelle Gagné), feu César (Stella Fortin) et feu Carmen (feu René Perron).

Il laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et ami(e)s.

La famille tient à remercier tout le personnel du Centre d'hébergement Mgr-Victor-Tremblay pour les bons soins prodigués à M. Lavoie.

ALLIANCE FUNÉRAIRE DU ROYAUME

Pour information: bureau: (418) 545-ANGE (2643), pour vos messages de sympathie: télécopieur: (418) 543-5202, courriel: ange@afdr.coop - Site internet: www.afdr.coop Direction funéraire: Alliance funéraire du Royaume (Regroupement de la Coopérative Funéraire de Chicoutimi et la Corporation des cimetières catholiques de Chicoutimi).

AVIS DE DÉCÈS

LAVOIE (MME GILBERTE)



Le 17 juillet 2020, est décédée au Centre d'hébergement de la Colline, à l'âge de 93 ans et 6 mois, Mme Gilberte Lavoie, épouse de feu M. Eugène Blackburn, demeurant à Chicoutimi secteur nord. Elle était la fille de feu Mme Marie-Anne Dallaire et de feu M. Alfred Lavoie. Le port du masque est obligatoire. Tout en respectant les mesures sanitaires et la distanciation sociale, la famille accueillera les parents et ami(e)s le dimanche 26 juillet 2020 de 14 h à 17 h au

Complexe funéraire Carl Savard
780, boulevard Ste-Geneviève
Chicoutimi-Nord

Les funérailles auront lieu le dimanche 26 juillet 2020 à 17 h à la Chapelle de la Renaissance. L'inhumation aura lieu au cimetière d'Arvida (Jonquière).

Elle est allée rejoindre son époux Eugène Blackburn et sa fille Claire Blackburn. Elle laisse dans le deuil ses filles: Lynda Blackburn (Christian Maltais) et Guylaine Blackburn; ses petits-enfants: Stéfanie, Michael, Keven et Jonathan Maltais, Caroline et Marie-Michèle Ouellet, Steven et Joanie Maltais; ses arrière-petits-enfants: Félix, Gabrielle, Anaïs, William, Jordan, Amélia, Nathan, Mégane et Josh. Elle était la soeur de: feu Rita Lavoie (feu Paul Bérubé), feu Maurice (feu Thérèse Maltais), feu Jean-Louis (feu Solange Tremblay), feu Florence (feu Adéodat Voyer), feu Laurian (feu Ghislaine Duchesne), feu Rosaire (Ruth Tremblay), feu Marie-Laure (André Tremblay), feu Ange-Émile (Réjeanne Boudreault), Anne-Marie, Lucette (Maurice Gagnon) et Madeleine (Roger Grégoire). Elle était la belle-soeur de: feu François Blackburn (feu Laure Tremblay), feu Noëlla (feu Salmon Harvey), feu Gilberte (feu Florent Gagnon), feu Gisèle (feu Laurent Auclair), feu Jeanne-Emma (feu Jacques Bouchard) et feu Laurienne (feu Ghislain Tremblay). Elle laisse également dans le deuil M. Robin Maltais ainsi que de nombreux neveux et nièces, parents et amis. Un merci du fond du coeur à tout le personnel du Manoir Tadoussac et du CHSLD de la Colline pour leur accompagnement, leur dévouement et les bons soins apportés. Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la Société Alzheimer du Saguenay-Lac-St-Jean sera présente au salon afin de les recueillir.

Complexe funéraire Carl Savard

Pour informations: (418) 602-4949, pour vos messages de sympathie télécopieur: (418) 602-4950, courriel: info@complexefunerairecarlsavard.com - Site internet: www.complexefunerairecarlsavard.com Direction funéraire: Complexe funéraire Carl Savard (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).

AVIS DE DÉCÈS

LEBLANC (Mme Carmen)



Le 13 avril 2020, est décédée à la résidence Ste-Marie de Jonquière, à l'âge de 73 ans et 8 mois, Mme Carmen Leblanc, conjointe de M. Ghislain Laforge, demeurant à Jonquière.

Les funérailles auront lieu le lundi 27 juillet 2020, à 11 h à l'église Ste-Famille.

Elle était la fille de feu Mme Marie-Louise Lapierre et de feu M. Johnny Leblanc.

Elle laisse dans le deuil outre son conjoint M. Ghislain Laforge; ses enfants: Cathy Laforge (Sylvain Saulnier), Benoit (Sandra allaire) et Pascal; ses petits-enfants: Keven Laforge (Nancy Bergeron), Nathan, Émerick et Mathys; ses frères et soeurs: feu Alex Leblanc (feu Clodette Perron), feu Rose-Aimé (feu Léo Paul Gilbert), Yvonne (feu Gaétan Girard), Jeannine Leblanc (feu Paul Dallaire), Azade (feu Yolande Lebel), feu Raymond, Colette (Jimmy Mac Donnell), Alfred (Renée Duchesne), Thérèse (feu Julien Tremblay), Gisèle (Guy Racine), André (Léa Savard), Carol (Danièle Coté) et Paul Leblanc; son beau-frère et ses belles-soeurs: Ghislaine Laforge, Noëlla, Jean-Paul et Lisette; ainsi que sa filleule Nathalie Tremblay et ses amies de longue date Roseanne Beaupré et Isabelle Bouchard.

Elle laisse également dans le deuil de nombreux parents et amis.

Pour ceux et celles qui le désirent, vous pouvez faire parvenir vos dons à La Société Alzheimer Saguenay-Lac-Saint-Jean, https://www.alzheimerslsj.com/don/

Pour démontrer votre soutien à la famille de Mme Leblanc et partager un souvenir, visitez notre site au
www.naultetcaronstefamille.ca

Nault & Caron Dignité Maison funéraire

Pour information, téléphonez au (418) 542-2626, télécopieur: (418) 542-6051
Courriel: info@naultetcaron.com
Site internet: www.naultetcarondelafabrique.ca
Direction funéraire: Maison funéraire Nault & Caron, Réseau Dignité.

AVIS DE DÉCÈS

MURRAY Mme Rita (Ouellet)



Est décédée au CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Hôpital de La Baie, le 17 juillet 2020, à l'âge de 85 ans et 11 mois, Mme Rita Murray, épouse de feu M. Jacques Ouellet, demeurant à La Baie autrefois de Ferland-et-Boilleau. Elle était la fille de feu M. Armand Murray et de feu Mme Marie Gagnon. Les rites funéraires se tiendront dans l'intimité de la famille en respectant les consignes de la Santé publique (lavage des mains, distanciation sociale et port du masque) le samedi 1er août 2020 à compter de 10 h à la Résidence funéraire

Gravel & Fils, Réseau Dignité
873 rue de la Fabrique, La Baie

La célébration de la Parole aura lieu le samedi 1er août 2020 à 13 h à la chapelle Gravel & Fils et l'inhumation des cendres aura lieu au cimetière de Ferland-et-Boilleau.

Parents et amis sont invités à participer à distance à la célébration qui sera en diffusion directe et en rediffusion par la suite au www.funeraweb.tv. Considérant la situation actuelle, c'est notre façon à nous de vous sentir proche de nous.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Denis Ouellet (Danielle Fortin), Serge (feu Gilles Paradis), Louise (Germain Simard), Gaétan (Sylvie Tremblay), Daniel (Lise Barbeau), Martine (Claude Dahl), Martin (Marlène Duguay); ses petits-enfants: Jimmy, feu Sylvain, Cynthia, Kevin, Patrick, Jeannot, Cathy, Émilie, Karine, Alexandre, Brigitte, Bruno-Pierre, Mélanie, Hugo, David, Philippe, Valérie ainsi que leur conjoint(e) respectif(ve); ses 33 arrière-petits-enfants. Elle était la soeur de: feu Gertrude Murray (feu Gérard St-Hilaire), feu Maurice (feu Marina Tremblay), Constance (feu Floribert Grenon), feu Huguette (feu Léon Tremblay), Nicole (Gérard Ouellet), feu Paulette. Elle laisse également dans le deuil les membres de la famille Ouellet ainsi que ses neveux et nièces et de nombreux parents et amis.

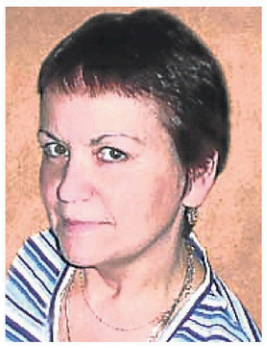
Pour ceux et celles qui le désirent, faire parvenir vos dons à la Société Alzheimer de la Sagamie. Pour démontrer votre soutien à la famille de Mme Rita Murray et partager un souvenir, rendez-vous sur le site www.graveletfilslabaie.ca

Gravel & Fils Dignité Résidences funéraires

Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.

AVIS DE DÉCÈS

LECLERC (Mme Hélène)



Le 21 juillet 2020, est décédée à l'Hôpital de Jonquière, à l'âge de 65 ans, Mme Hélène Leclerc, épouse de M. Alain Marceau, demeurant rue Genest, Jonquière. Conformément aux exigences de distanciation physique reliées aux circonstances particulières du COVID-19, la famille accueillera parents et amis à la

Résidence funéraire du Saguenay
2048, rue de Neuville
Arvida (ancienne gare)

le dimanche 26 juillet 2020 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le lundi 27 juillet 2020 à compter de 12 h. Les funérailles auront lieu le lundi 27 juillet 2020 à 15 h à l'église St-Mathias. Après les funérailles, nous procéderons à la crémation de Mme Hélène Leclerc et les cendres seront inhumées ultérieurement au cimetière de Roberval.

Elle était la fille de feu Mme Marie-Joseph Maillhot et de feu M. Pierre-Paul Leclerc.

Outre son époux, M. Alain Marceau, elle laisse dans le deuil ses fils: Daniel Marceau (Stéphanie Dallaire), Dave (Chantale Gagnon), Donald; ses petits-enfants: Étienne, Mélina; ses frères et soeurs: Julie Leclerc, Normande (Alain Harvey), Monique (Gaston Simard), Robert (Lise Marceau), René (Sylvie Dufour), Fabienne (Normand Adison), Martine (André Goulet); ses beaux-frères et belles-soeurs: Raymond Marceau (Nicole Allen), Huguette (Paul Dion), Rita (Bertrand Gaudreault), Denis (Suzanne Leclerc), Réjean, Robert (Ginette Bouchard), Lisa (Robert Leclerc), Johanne, Hélène, Guylaine (André Desmeules). Elle était aussi la belle-soeur de: feu Colette Marceau (feu Joachin Sasseville), feu Yvon, feu Gaston (Louise Beaulieu), feu Réal, feu Mona. Elle laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et amis.

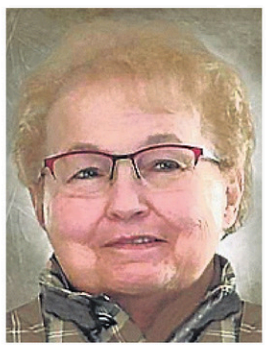
Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur de Cancer Saguenay. Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site rfsag.ca où vous pourrez y transmettre vos messages de condoléances.

Résidence funéraire du Saguenay

Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
Courriel: resfunsag@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).
Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).

AVIS DE DÉCÈS

OUELLET (Mme Florence)



Est décédée au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de Chicoutimi, le 16 juillet 2020, à l'âge de 74 ans et 5 mois, Mme Florence Ouellet, épouse de M. Jacques Bolduc, demeurant à La Baie. Elle était la fille de feu M. Henri Ouellet et de feu Marie-Paule Lavoie. La famille accueillera les parents et amis en respectant les consignes de la Santé publique (lavage des mains, distanciation sociale et port du masque) à la Résidence funéraire

Gravel & Fils, Réseau Dignité
873 de la Fabrique
La Baie

Les heures d'accueil sont le dimanche 26 juillet de 14 h à 17 h, 19 h à 22 h. Lundi, le salon sera ouvert à compter de 9 h. La célébration de la Parole aura lieu le lundi 27 juillet 2020 à 10 h 30 à la chapelle Gravel & Fils de La Baie.

Elle était membre des Filles d'Isabelle de La Baie et très impliquée et dévouée à la St-Vincent-de-Paul. Elle laisse dans le deuil son époux M. Jacques Bolduc, ses enfants: André Bolduc, Michel (Dany Tremblay), Stéphane (Julie Morissette), Annie (Frédéric Houde); ses petits-enfants adorés: Tommy, Loripier et Sophia-Rose; ses frères et soeurs: Louis-Henri Ouellet (Denise Arcoite), Rosella Ouellet (feu Huguet Simard), Alain Dufour (Denise Gagné); ses beaux-frères et belles-soeurs: Madeleine-Renée Bolduc (feu Gérard Coudé), feu Denis (Estelle), Diane Sergerie (Jean-Marc Tremblay), feu Antoinette (Rénald Côté), feu Richard et Christian; sa marraine feu Yollande Lavoie (Lucien Morin), son oncle et sa tante: feu Idola et feu Ruth Lavoie. Elle laisse également dans le deuil ses oncles et tantes, ses filleuls: Yannick Simard et Denis Coudé, sa grande amie Francine Desgagné, ses neveux et nièces, parents et amis. Un grand merci au personnel du CLSC de La Baie, de l'Hôpital de La Baie, 3ième étage, de l'URFI, de l'Hôpital de Chicoutimi, département de cardiologie et tout le personnel soignant de l'unité coronarienne pour les bons soins apportés. Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la fondation de l'Hôpital de La Baie sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour démontrer votre soutien à la famille de Mme Ouellet et partager un souvenir, visitez notre site:
www.graveletfilslabaie.ca

Gravel & Fils Dignité Résidences funéraires

Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.

AVIS DE DÉCÈS

MALTAIS (M. Stéphane)



Est décédé à Chicoutimi le 17 juillet 2020 à l'âge de 42 ans, M. Stéphane Maltais, demeurant à Chicoutimi et fils de M. Angelo Maltais et de Mme Guylaine Morin. Il était le petit-fils de feu M. Gaston Maltais (Mme Georgette Boivin) et feu M. Jean-Noël Morin (feu Mme Colette Trudel).

La famille a reçu les condoléances des parents et amis en respectant les consignes de la Santé publique (lavage des mains, distanciation sociale et port du masque) à la Résidence funéraire

Gravel & Fils, Réseau Dignité
873 rue de la Fabrique
La Baie

Les funérailles ont eu lieu le jeudi 23 juillet 2020 à l'église St-Alphonse de La Baie.

M. Maltais était courtier d'assurances chez BC Assur.

Outre ses parents M. Angelo Maltais (Mme Guylaine Morin) et sa grand-mère paternelle Mme Georgette Boivin Maltais, il laisse dans le deuil sa fille Alyssia Maltais. Il est allé rejoindre sa soeur Sandra Maltais. Il laisse aussi dans le deuil Marc-André Boily (Julie Audet) et leurs enfants: Dany et Samantha; Joé Gagnon (Marie-Christine Gobeil); ses oncles et tantes: Louise Morin (Jocelyn Bélair), Monique et Josée; Réjean Maltais (Sylvie Gravel), Réal (Marie-Josée Tremblay), Gaétan (Line Bouchard), Monique (Mario Gauthier), Claudette (Pierre Nadeau), Sylvie (André Dumais), France (Luc Gauthier); les membres de la famille Simard, ses cousins et cousines et de nombreux parents et amis.

Pour ceux et celles qui le désirent, faire parvenir vos dons au Centre de prévention du suicide 02, www.cps02.org. Pour démontrer votre soutien à la famille de M. Stéphane Maltais et partager un souvenir, rendez-vous sur le site
www.graveletfilslabaie.ca

Gravel & Fils Dignité Résidences funéraires

Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.

AVIS DE DÉCÈS

PAINCHAUD (M. Miville)



Est décédé à l'Hôpital de l'Enfant-Jésus de Québec, le 21 juillet 2020, à l'âge de 64 ans et 1 mois, M. Miville Painchaud, époux de Mme Régine St-Hilaire, demeurant à Lamarche, autrefois de Chicoutimi. La famille accueillera les parents et amis en respectant les consignes de la Santé publique (lavage des mains, distanciation sociale et port du masque) à la Résidence funéraire

Gravel & Fils, Réseau Dignité
825 Bégin, coin des Champs-Élysées
Chicoutimi

Les heures d'accueil sont: le mardi 28 juillet 2020 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Le mercredi 29 juillet 2020, le salon sera ouvert de 9 h à 10 h 30 suivra la célébration de la Parole à 10 h 30 à la chapelle Gravel et Fils.

Il était le fils de feu M. Léonard Painchaud et de feu dame Gaétane Bédard.

Il laisse dans le deuil outre son épouse Mme Régine St-Hilaire, ses enfants: Dany Painchaud (Geneviève Gagnon Larouche) et Michaël (Emylie Lachance); ses petits-enfants: Maxim, Emanuelle, Jordan, Louis et Éloi. Il était le frère de: Nicole Painchaud (Robert Gagnon), Michel (Louisette Gagnon), Diane (Mario Laporte), Lévis (Hélène Boily), Esther (feu Michel Blackburn), Suzie (Camil Tremblay), Guylaine (Antonin Lavoie) et Mario. Il laisse également dans le deuil les membres de la famille St-Hilaire; ses filleul(e)s: Dave Painchaud, Véronique Lévesque et Isabelle Blackburn ainsi que plusieurs neveux et nièces, parents et amis.

La famille remercie le personnel de l'Hôpital de l'Enfant-Jésus pour les bons soins prodigués à M. Painchaud. Pour ceux et celles qui le désirent, vous pouvez faire parvenir vos dons à la fondation de l'Hôpital de l'Enfant-Jésus de Québec. Pour démontrer votre soutien à la famille de M. Painchaud et partager un souvenir, visitez notre site:
www.graveletfilschicoutimi.com

Gravel & Fils Dignité Résidences funéraires

Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.

AVIS DE DÉCÈS

RICHARD Mme Martha (Marthe)



Est décédée au CHSLD Champlain-des-Montagnes de Québec, le 25 juin 2020, à l'âge de 77 ans et 4 mois, Mme Martha Richard, demeurant à Québec. La famille accueillera les parents et amis en respectant les consignes de la Santé publique (lavage des mains, distanciation sociale et port du masque) à la Résidence funéraire

Gravel & Fils, Réseau Dignité
825 Bégin, coin des Champs-Élysées,
Chicoutimi

Les heures d'accueil sont: le dimanche 2 août 2020 de 13 h à 15 h 30 suivra la célébration de la Parole à 15 h 30 à la chapelle Gravel et Fils. Elle était la fille de feu M. Raymond Richard et feu Mme Yvonne Tremblay. Elle était la soeur de: Jean-Claude Richard (Mariet Dupont), Évangéline (Jean Maltais), feu Cécile, feu Maurice et Jocelyne (Bernard Gagnon). Elle laisse également dans le deuil son filleul Mathieu ainsi que plusieurs neveux et nièces, parents et amis. La famille remercie le personnel du CHSLD Champlain-de-Montagnes de Québec pour les bons soins prodigués à Mme Richard. Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la Société Alzheimer Saguenay-Lac-Saint-Jean sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour démontrer votre soutien à la famille de Mme Richard et partager un souvenir, visitez notre site: www.graveletfilschicoutimi.com

Gravel & Fils Dignité Résidences funéraires

Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.

AVIS DE DÉCÈS

TREMBLAY (M. Bernard)



Le 8 juillet 2020, est décédé à Alma, à l'âge de 84 ans et 11 mois, M. Bernard Tremblay, époux de dame Françoise Côté, demeurant à Hébertville. Il était le fils de feu M. David Tremblay et de feu dame Adélia Girard.

Étant donné les circonstances actuelles, la date et les heures des rituels funéraires seront communiquées ultérieurement. M. Tremblay a été confié au crématorium et ses cendres seront déposées au cimetière Notre-Dame d'Hébertville.

Outre son épouse dame Françoise Côté, il laisse dans le deuil ses enfants: Martin Tremblay (Monique Gagné), feu Luc (Jacynthe Martin) et Dominique (Jean-Luc Forest); ses petits-enfants: Marie-France Martin-Tremblay (Maxime Pilote) et Marie-Pier Forest (Jean-François Côté) ainsi que ses arrière-petits-enfants: Aurélie Pilote et Dereck Pilote. Il était le frère de: Thérèse Tremblay (feu René Bergeron), Marthe (feu Lucien Tremblay), feu Colette (feu Laurier Lavoie), feu Antoine (Dolorès Gilbert), feu Pâquerette (feu Laurier Tremblay), Jacques (Claudette Plourde) et Monique (feu René Girard). Il laisse également dans le deuil son grand ami Gérard Imbeau ainsi que ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Côté, ses nombreux neveux et nièces, parents et amis. Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Société canadienne du cancer, 4100, Melançon Ouest, Alma, G8B 5V3. Pour rendre hommage à M. Bernard Tremblay, visitez le site www.residencefunerairelacstjean.com

Résidence Funéraire Lac St-Jean

Direction funéraire: Résidence funéraire Lac Saint-Jean.
Pour informations: (418) 668-8409, télécopieur: (418) 668-9200
Courriel: info@rflsj.com

AVIS DE DÉCÈS

TREMBLAY (Mme Christianne)



Est décédée au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de Chicoutimi, le 21 juillet 2020, à l'âge de 59 ans et 11 mois, Mme Christianne Tremblay, épouse de M. Etienne Duchesne, demeurant à St-David de Falardeau. Elle était la fille de feu M. Ludovic Tremblay et de feu Mme Magella Simard. Selon la volonté de Mme Tremblay, il n'y aura pas d'exposition. Les funérailles auront lieu le

lundi 27 juillet 2020 à 13 h
à l'église Ste-Anne
de Chicoutimi, secteur nord

Elle laisse dans le deuil son époux M. Etienne Duchesne; ses fils: Pierre-Luc Duchesne (Joëlle Pichette), Keven (Sophie St-Gelais), Jean-Michel (Jessica Dumont); ses petits-enfants: Gabriel, Laurianne, Raphaël, Camille, Jamie, feu Travis; ses frères: Robert, Roberto (Hélène Dionne), Yvon (feu Sylvie Tremblay), Roland (Francine Fontaine), feu Mario (Christine Tremblay); ses beaux-parents: François-Xavier Duchesne et Céline Dionne; ses beaux-frères et belles-soeurs: Agnès (Stéphane Martel), feu Gilles (Hélène Fortin), Jean-François (Dominique Harvey), Régis, Gaston (Monique Plourde), Chantale (Gino Tremblay); ses filleuls: Jessy Tremblay et Marie-Eve Duchesne. Elle laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces, parents et amis. Pour démontrer votre soutien à la famille de Mme Tremblay et partager un souvenir, visitez notre site:
wwwgraveletfilschicoutimi.com

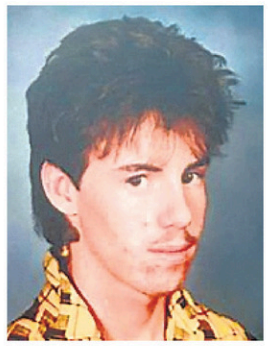
Gravel & Fils Dignité Résidences funéraires

Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.



AVIS DE DÉCÈS

RIOUX (M. Carl)



Le 15 mars 2020, est décédé à l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont, à l'âge de 49 ans et 8 mois, M. Carl Rioux, demeurant à Montréal. Il était le fils de feu M. Lauréat Rioux et de Mme Céline St-Gelais.

Les membres de la famille recevront les parents et amis au

Complexe funéraire Hébert et fils
2355 boul. Wallberg
Dolbeau-Mistassini

le samedi 1er août 2020 de 13 h à 16 h, suivi d'une célébration de la Parole à 16 h à la chapelle du complexe funéraire.

Dû aux circonstances actuelles reliées à la pandémie, vous pouvez venir présenter vos condoléances en respectant la distanciation sociale. Cependant le nombre de personnes présentes à l'intérieur de la chapelle sera restreint, les membres de la famille ayant priorités. Si vous désirez assister à la cérémonie, nous vous invitons à vous joindre à la famille par webdiffusion à compter de 16 h. De plus, il sera obligatoire de porter un masque lors de votre passage dans notre établissement.

Outre sa mère, Mme Céline St-Gelais, il laisse dans le deuil ses frères: Éric (Linda Desbiens) et Joël; ses nièces: Gaële et Mégane Rioux; ses oncles et tantes Rioux: feu Ange-Émile, feu Jean-Marie (feu Julienne Michaud), feu Gabriel (Marie-Ange Dufour), feu Simone (feu Philippe Desmeules), Magella (feu Régis Lavoie), Albina (feu Lawrence Tremblay) et Georgette Rioux (feu Normand Baird); ses oncles et tantes St-Gelais: Pierrette (feu Émile Guimond), Jean-Rock (Monique Rousseau), Nicole (Rénald Savard), Jacinthe (Gilles Simard) et Rémi (Carole Perron). Également, il laisse plusieurs parents et amis.

Maison funéraire Hébert & fils

Pour informations, bureau: (418) 276-1411, salon funéraire: (418) 276-8026, télécopieur: 418-276-1447, courriel: hebertetfils@bellnet.ca - Site internet: www.hebertetfils.com
Direction funéraire: Maison funéraire Hébert & Fils, Dolbeau-Mistassini.
(Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).

AVIS DE DÉCÈS

SAVARD (Mme Michelyne)



Est décédée au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Centre d'hébergement Mgr-Victor-Tremblay de Chicoutimi, le 30 mars 2020, à l'âge de 80 ans, Mme Michelyne Savard, épouse de feu M. Yvon Truchon, demeurant à Chicoutimi. La famille accueillera les parents et amis en respectant les consignes de la santé publique (lavage des mains, distanciation sociale et port du masque) à la Résidence funéraire

Gravel & Fils, Réseau Dignité
825, rue Bégin, coin des Champs-Élysées
Chicoutimi

Les heures d'accueil sont: le samedi 1er août 2020 de 9 h 30 à 10 h 30. Suivra la célébration de la Parole à 10 h 30 à la chapelle Gravel & Fils.

Elle était la fille de feu M. Joseph-Edouard Savard et de feu Mme Jeanne-D'Arc Lapointe.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Christian Truchon (Isabelle Dion), Nathalie (Benoit Gagné), Jean-Michel (Marie-Andrée Dufour); ses petits-enfants: Audreyanne Truchon (Kevin Desjardins), Jean-Manuel, Matthieu et Marilie Gagné, Alexandra et Dave Truchon; ses arrière-petits-enfants: Nolan et Théo; ses frères et soeurs: Ginette Savard (Gilles Levesque), feu Robert, Madeleine (Georges Descoste), feu Aline (Arthur Tremblay), Esther, feu Thérèse (Michel Laforest), Claire (Daniel Mercier), Léon, Jean-Marie (Suzanne Mc Lean), feu Serge, Julien (Diane Duchesne), Lucie (feu André Gaudreault). Elle était la belle-soeur de: Thérèse Truchon (feu Gaston St-Hilaire), feu Charlotte (feu Julien Tremblay), feu Rosaire (Ghislaine Tremblay), feu Clermont (Claudette Dufour), Monique (feu Marcel Girard). Elle laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces, parents et amis. Pour ceux et celles qui le désirent, faites parvenir vos dons à la Fondation des maladies du coeur et de l'AVC au www.coeuretavc.ca Pour démontrer votre soutien à la famille de Mme Michelyne Savard et partager un souvenir, visitez notre site www.graveletfilschicoutimi.com

Gravel & Fils Dignité Résidences funéraires

Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.

AVIS DE DÉCÈS

TENNINA (M. Antoine)



Le 20 juillet 2020, est décédé à l'Hôpital de Jonquière, à l'âge de 95 ans et 8 mois, M. Antoine Tennina dit « Tony », époux de feu Mme Marthe Tremblay, demeurant rue Soucy, Jonquière. Conformément aux exigences de distanciation physique reliées aux circonstances particulières du COVID-19, la famille a accueilli parents et amis à la

Résidence funéraire du Saguenay
2580, rue St-Dominique
Jonquière

le vendredi 24 juillet 2020 à compter de 11 h. Les funérailles ont eu lieu le vendredi 24 juillet 2020 à 14 h à l'église St-Dominique. Après les funérailles, M. Antoine Tennina sera inhumé au cimetière Arvida.

Il était le fils de feu Mme Annalucia De Vecchis et de feu M. Giustino Tennina.

Il laisse dans le deuil ses filles: Annie Tennina (Michel Dion), Sonia (Marc Hébert); ses petits-enfants: Marie-Andrée, Jean-Michel, Alexandra, Camille (Gabriel). Il était le frère de: feu Quério Tennina, feu Dina (feu Georges Kurtz); le beau-frère de: feu Mariette Tremblay (feu Albert Walkinshaw), feu Simone (feu Joseph McGrath), feu Georges-Simon (feu Gilberte Leblanc), feu Joseph-Arthur (feu Laurette Gagnon), feu soeur Claire d'Assise, feu Démerise (feu Adéodat Perron), feu Pauline (feu Frank Gauthier), feu Lucienne (feu Witold Bobkowski). Il laisse également dans le deuil sa nièce Martine Kurtz ainsi que de nombreux autres neveux et nièces, parents et amis.

Une personne bénévole était présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur du Fonds de dotation Santé Jonquière. Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site rfsag.ca où vous pourrez également y transmettre vos messages de condoléances.

Résidence funéraire du Saguenay

Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
Courriel: resfunsag@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).
Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).

AVIS DE DÉCÈS

THÉRIAULT (Mme Cécile Duchesne)



Le 22 juillet 2020, est décédée au Centre d'hébergement des Chênes, Jonquière, à l'âge de 94 ans et 5 mois, Mme Cécile Duchesne (Thériault), épouse de feu M. Paul-Émile Thériault, demeurant au Centre d'hébergement des Chênes, autrefois rue Ouellet, Jonquière. Conformément aux exigences de distanciation physique reliées aux circonstances particulières du COVID-19, la famille accueillera parents et amis à la

Résidence funéraire du Saguenay
2580, rue St-Dominique
Jonquière

le vendredi 31 juillet à compter de 11 h. Les funérailles auront lieu le vendredi 31 juillet 2020 à 14 h, à l'église St-Dominique. Il vous sera également possible d'y assister en cliquant sur la caméra "FUNÉRAILLES", sous la photo de l'avis de décès.

Elle était la fille de feu Mme Marie-Anna Lemay et de feu M. Arthur Duchesne.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Jean-Claude Thériault (Claire Falardeau), Jeannot, Céline (Roland Filteau), Denise (feu Jean-Guy Côté), Marguerite, Jacques (Christiane Simard), Nicole, Madeleine (Paul Potvin), Andrée (Carl Dumais), Marthe (Michel Dallaire), Laurier, Denis, Éric (Normand Brousseau); ses petits-enfants: Karine, Julie, Jessey, Audrey, Réal, Stéphanie, Simon. Elle était aussi la grand-mère de feu Luc; la soeur de: soeur Marguerite Duchesne, Gertrude. Elle était aussi la soeur de: feu Adrien Duchesne, feu soeur Jeanne-D'Arc, feu Laurent, feu Thomas, feu Jean, feu Marie-Ange.

Elle laisse également dans le deuil les membres de la famille de feu M. Paul-Émile Thériault ainsi que de nombreux neveux et nièces, parents et amis. Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site rfsag.ca où vous pourrez également y transmettre vos messages de condoléances.

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE DU SAGUENAY

Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
Courriel: resfunsag@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).
Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).

AVIS DE DÉCÈS

TREMBLAY (Mme Gertrude)



Le 22 juillet 2020, est décédée à Alma à l'âge de 105 ans et 3 mois, Mme Gertrude Tremblay, épouse de feu M. Lucien Girard, fille de feu M. Armand Tremblay et de feu Mme Marie-Alice Dufour. Elle demeurait à Alma. La famille accueillera les parents et amis en nombre restreint, en respectant les consignes de la Santé publique (lavage des mains, distanciation sociale et port du masque) au

Complexe funéraire Bérubé & Fils, Réseau Dignité
620 boul. Dequen Nord, Alma

à compter du jeudi 30 juillet 2020 de 14 h à 17 h et de 19 h à 21 h. Le vendredi 31 juillet 2020, jour des funérailles, le salon ouvrira à 9 h. Un dernier adieu suivra à 10 h 30 à la chapelle du Complexe funéraire Bérubé & Fils (cérémonie en chapelle disponible au www.funeraweb.tv). Les cendres seront déposées au columbarium du Complexe funéraire Bérubé & Fils.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Gaétan (Noreen Asano), Claudette (André-J. Voyer), Ginette et Marc; ses petits-enfants: Sonia, Nathalie et Laurie Girard et leur mère Ginette Simard, Anny et Jean-Pierre Voyer, Adrien Doray; ses arrière-petits-enfants; ses arrière-arrière-petits-enfants; ses frères et soeurs: feu Rose Tremblay (feu Wilfrid Tremblay), feu Alida (feu Gérard Gagnon), feu Eldège, feu Thérèse (feu Fernand Gagnon), Raymonde (feu Jean Gauthier), feu Yvette (feu Louis-Joseph Lalancette) et feu Yolande (feu Fernand Larouche); ses beaux-frères et belles-soeurs Girard; ses neveux et nièces ainsi que de nombreux parents et amis.

La famille remercie le personnel de la Résidence St-Sacrement de lui avoir permis de vivre ses trois dernières années en toute quiétude. Ceux et celles qui le désirent peuvent faire don à Soli-Can Lac-St-Jean Est (1540, boulevard Auger Ouest, Alma, QC G8C 1H8, tél: (418) 662-8306) (http://solican.org)

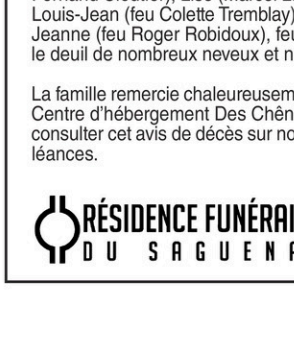
Pour démontrer votre soutien à la famille de Mme Gertrude Tremblay et partager un souvenir, rendez-vous sur le site www.complexefunerairereberubeetfils.com

Bérubé & fils Dignité COMPLEXE FUNÉRAIRE

Direction funéraire: Complexe funéraire Bérubé & Fils, Réseau Dignité.
Pour information: (418) 662-6576, télécopieur: (418) 662-3132
Courriel: info@berubeetfils.com
Site internet: www.complexefunerairereberubeetfils.com

AVIS DE DÉCÈS

TREMBLAY (M. Alain)



Est décédé paisiblement, entouré de l'amour des siens, au CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Hôpital de Dolbeau-Mistassini, le 22 juillet 2020, à l'âge de 73 ans et 6 mois, M. Alain Tremblay, époux de Mme Francine Trottier, demeurant à Dolbeau-Mistassini. Il était le fils de feu M. Adélard Tremblay et de feu Mme Clémence Bergeron. Considérant les exigences de la Santé publique reliées aux circonstances particulières, la distanciation physique et le port du masque obligatoire, la famille accueillera les parents et amis au

Complexe funéraire Marc Leclerc
150, avenue de la Fabrique
Dolbeau-Mistassini

le mercredi 29 juillet 2020 à compter de 13 h. Le service funéraire aura lieu le même jour à 15 h à la chapelle Saint-Jean-de-la-Croix du complexe funéraire et les cendres seront déposées au cimetière de Dolbeau.

Le visionnement du service funéraire se fera à l'aide de notre webdiffusion.

Outre son épouse Mme Francine Trottier, il laisse ses fils: Pierre-Michel Tremblay et Francis Tremblay. Il était le frère de feu Mario Tremblay; le beau-frère de: Huguette Lemieux (feu Albert Castonguay), Louisette Trottier (Jean-Pierre Ducos), Micheline Trottier (André Chartrand), feu Gaston Trottier (Louise Fortin), Denise Trottier (Jacques Duval), Mona Trottier (Jean-Denis Laprise), feu Marlène Trottier et Cindie Trottier (Jean-Pierre Dallaire). Également, il laisse ses filleules: Carl Trottier et Joanie Dallaire, ses neveux et nièces, ses cousins et cousines et autres parents et amis. Un remerciement spécial à tout le personnel du CLSC Maria-Chapdelaine et de l'Hôpital de Dolbeau-Mistassini pour les bons soins prodigués. Ceux et celles qui le désirent peuvent faire parvenir un don à la Maison Colombe-Veilleux, 1832, boulevard Wallberg, Dolbeau-Mistassini (Québec) G8L 1H9, (418) 276-4224
https://www.canadahelps.org/fr/organismesdebienfaisance/fondation-maison-colombe-veilleux

Maison Marc Leclerc ltée

Pour informations: (418) 276-1474, télécopieur: (418) 276-1436
Courriel: mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com
Direction funéraire: Maison Marc Leclerc Ltée.

REMERCIEMENTS

BÉLANGER (Mme Lucie)



Les membres de la famille de Mme Lucie Bélanger, soit son époux M. Claude Côté; ses enfants: Gina Vaillancourt (Chris Lemon), Annie Bianca (Danny Pyton), Stéfane (Josée Bolduc), Karen (Yannick St-Pierre); ses petits-enfants: Nicolas et feu Tanya Rathé, Lou-Victor Pyton, Miguel et William St-Pierre; son beau-frère Bernard Côté (Jasmine Lavoie); ses belles-soeurs: Huguette (Pierre Pedneault), Thérèse (Robert Tremblay), feu André et feu Lina; ses filleules: Johanne Laberge, Bianca Houle et Nancy Tremblay; ses neveux et nièces, remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de Mme Lucie Bélanger, fille de feu M. René Bélanger et de feu Mme Flassy Gauthier, demeurant à Chicoutimi, soit par dons, offrandes de messes, visites au salon funéraire, assistance aux funérailles, bouquets spirituels, tributs floraux ou de toute autre manière que ce soit.

La famille remercie le personnel de l'Hôpital de Chicoutimi et la Société canadienne du cancer pour les bons soins prodigués à Mme Bélanger.

Gravel & Fils Dignité Résidences funéraires

Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
télécopieur: (418) 543-7241, courriel: info@graveletfils.com
Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.

AVIS DE DÉCÈS

TREMBLAY (M. Maurice)



Le 22 mars 2020, est décédé au Centre d'hébergement Des Chênes, à l'âge de 95 ans et 5 mois, M. Maurice Tremblay, époux de feu Mme Pauline Pitt, demeurant au Centre d'hébergement Des Chênes, Jonquière, autrefois rue des Pins, Jonquière. Conformément aux exigences de distanciation physique reliées aux circonstances particulières du COVID-19, la famille accueillera parents et amis à la

Résidence funéraire du Saguenay
2580, rue St-Dominique
Jonquière

le mercredi 29 juillet 2020 à compter de 13 h. Les funérailles auront lieu le mercredi 29 juillet 2020 à 14 h à l'église St-Dominique. Après les funérailles, les cendres de M. Maurice Tremblay seront inhumées au cimetière Shipshaw.

Il était le fils de feu Mme Marie-Anna Gauthier et de feu M. François Tremblay.

Il laisse dans le deuil ses fils: Julien Tremblay, Gérald. Il était aussi le père de: feu François Tremblay, feu Sylvie, feu Réjean. Il laisse également dans le deuil son frère et ses soeurs: Ghislain Tremblay (Thérèse Minier), Françoise (feu Fernand Cloutier), Lise (Marcel Laliberté). Il était aussi le frère de: feu Luciennette Tremblay (feu Philippe Morin), feu Louis-Jean (feu Colette Tremblay), feu Élias, feu Antonio (feu Annette Bouchard), feu Léo (Bertrande Bouchard), feu Jeanne (feu Roger Robidoux), feu Armande (feu Alban Robichaud), feu Rita, feu Fernand. Il laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et amis.

La famille remercie chaleureusement son neveu, proche aidant, Guy Morin et les membres du personnel soignant du Centre d'hébergement Des Chênes, pour les excellents soins prodigués à M. Maurice Tremblay. Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site rfsag.ca où vous pourrez également y transmettre vos messages de condoléances.

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE DU SAGUENAY

Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
Courriel: resfunsag@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).
Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).

REMERCIEMENTS

CÔTÉ (Gabriel)



Les membres de la famille de Gabriel Côté, soit sa mère Mme Martine Gagnon (M. Luc Paquet); son père M. Alain Côté (Mme Christine Gagné); son frère Alexandre Côté; sa soeur Mélissa Côté; sa grand-mère maternelle Mme Ghislaine Gagnon (M. Romild Piquette); son grand-père maternel M. Jean-Hugues Gagnon (Mme Simone Leclerc) de Saint-Félicien; sa grand-mère paternelle Mme Lily Dufour (feu M. Jacques Côté); sa marraine Suzie Villeneuve; ses oncles: Mario Gagnon et Rémi Gagnon; Patrice Côté (Josée Giguère), remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de Gabriel Côté, demeurant à Québec et autrefois de Jonquière, soit par dons, offrandes de messes, visites au salon funéraire, assistance aux funérailles, bouquets spirituels, tributs floraux ou de toute autre manière que ce soit.

Il était cavalier du 12e Régiment blindé du Canada.

Maison Marc Leclerc ltée

Pour information : (418) 679-3333, télécopieur : (418) 679-1688
Courriel : mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com
Direction funéraire: Maison Marc Leclerc Ltée.

REMERCIEMENTS

FORTIN (Mme Pierrette Pilote)



Les membres de la famille de Mme Pierrette Pilote, soit son époux M. Gabriel Fortin; son fils Jean-Michel Fortin (Mélanie Lapierre); ses frères et soeurs: feu Nanette Pilote (feu Marcel Rousseau), feu Roland, Rolande, Gaétane (feu Julien Gravel), feu Léopold, Muriel (Raymond Tremblay) et Clément (Lina Poirier); ses beaux-frères et belles-soeurs: Denise Fortin (feu André Aubé), Gaston (Diane Lalande), Louis-Marie (Céline Bergeron), Marguerite (Gilles Gosselin) et Line; ses neveux et nièces, remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de Mme Pierrette Pilote, fille de feu Mme Blanche-Yvonne Villeneuve et de feu M. Georges Pilote, demeurant à Chicoutimi, soit par dons, offrandes de messes, visites au salon funéraire, assistance aux funérailles, bouquets spirituels, tributs floraux ou de toute autre manière que ce soit.

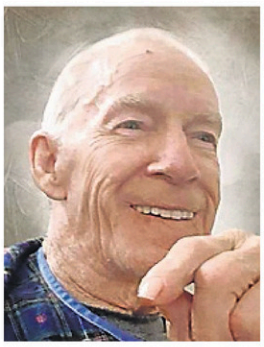
Un merci particulier à tout le personnel du département de soins palliatifs des Augustines de l'Hôpital de Chicoutimi pour leur accompagnement et les bons soins apportés.

Complexe funéraire Carl Savard

Pour informations: (418) 602-4949, télécopieur: (418) 602-4950
courriel: info@complexefunerairecarlsavard.com - Site internet: www.complexefunerairecarlsavard.com Direction funéraire: Complexe funéraire Carl Savard (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).

REMERCIEMENTS

PERRON (M. Lauréat)



Les membres de la famille de M. Lauréat Perron, soit son épouse Mme Aline Audet; ses enfants: Réjean Perron (Hélène Perron), Jeanne-D'Arc (Raymond Savard), Claude (Linda Bilodeau), Linda (Rémi Élément), Daniel (Diane Michaud), Bruno (Danielle Gagné), Lucie (Alain Roy), Johanne (Denis Gagné), Alain (Nadia Dicaire), Carol (Josée Gagnon), Caroline (André Leber), Gino (Mélissa Moreau) et Maurice (Karine Gervais); ses 26 petits-enfants et ses 24 arrière-petits-enfants; ses frères et soeurs: feu Géraldine Perron (feu Gérard Rathé), feu Léopold (feu Marielle Tremblay), feu Marie (feu Rosaire Guillemette), Élisa (André Fortin) et feu Fernando (Louise Côté); ses beaux-frères et belles-soeurs: feu Béatrice Audet (Jean-Paul Dufour), Jean-Charles (feu Yvette Boulet), feu Gisèle (feu Armand Tremblay), feu Robert (feu Francine Boudreault), feu Yvon (Claudette), feu Lorraine (feu Julien Girard), feu Romuald (feu Gilberte), Pâquerette (feu Léo Côté) et André (feu Gisèle Turcotte); ses neveux et nièces, remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de M. Lauréat Perron, fils de feu dame Alice Rathé et de feu M. Georges Perron, demeurant à Arvida, soit par dons, offrandes de messes, visites au salon funéraire, assistance aux funérailles, bouquets spirituels, tributs floraux ou de toute autre manière que ce soit.

La famille tient à remercier tous le personnel du Centre d'hébergement des Pensées pour les bons soins prodigués.

Nault & Caron Maison funéraire

Pour information, téléphonez au (418) 542-2626, télécopieur: (418) 542-6051
Courriel: info@naultetcaron.com
Site internet: www.naultetcarondelafabrique.ca
Direction funéraire: Maison funéraire Nault & Caron, Réseau Dignité.



EN MÉMOIRE DE

BOUCHARD (Mme Réjeanne)



« La mort n'est rien du tout. Je suis simplement passé dans la pièce à côté. Je suis moi. Tu es toi. Ce que nous étions l'un pour l'autre, nous le sommes toujours. Donne-moi le nom que tu m'as toujours donné. Parle-moi comme tu l'as toujours fait. N'emploie pas de ton différent. Ne prends pas un air solennel ou triste. Continue à rire de ces petites choses qui nous amusaient tant. Prie, souris, pense à moi, prie pour moi. Que mon nom soit prononcé à la maison comme il l'a toujours été, sans emphase d'aucune sorte, sans trace d'ombre. La vie signifie tout ce qu'elle a toujours signifié. Elle est ce qu'elle a toujours été. Le fil n'est pas coupé. Pourquoi serais-je hors de ta pensée parce que je suis hors de ta vue ? Je t'attends, je ne suis pas loin, juste de l'autre côté du chemin. Tu vois, tout est bien. Ainsi soit-il. »

Chanoine Henri Scott Holland (1847-1918)

Coopérative funéraire du Fjord

Pour information: bureau (418) 697-1285, télécopieur: (418) 697-7875
Courriel: coopdufjord@bellnet.ca
Direction funéraire: Coopérative funéraire du Fjord
(Membre de la Fédération des coopératives funéraires du Québec).

EN MÉMOIRE DE

LAFOREST
Mme Madeleine (Tremblay)



Il y a déjà un an, le 26 juillet 2019, nous quittait Madeleine Laforest (épouse de feu M. Jean-Baptiste Tremblay).

Son départ a laissé un grand vide en chacun de nous, mais nous gardons heureusement beaucoup d'amour et de précieux souvenirs d'elle.

À l'approche de l'anniversaire de son décès, les enfants de Madeleine (Jean-Michel, André et Lyne-Marie Tremblay) et leur famille aimeraient encore remercier toutes les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie et offert leur support dans cette épreuve.



RÉSIDENCE FUNÉRAIRE DU SAGUENAY

C'EST LE TEMPS DES VACANCES!

C'est la période des vacances, moment où les manifestations de vie sont à leur maximum. Nous souhaitons à chaque famille et à chacun des nôtres de magnifiques vacances. Il serait à propos de saisir ces moments de convivialité pour redire à ceux que nous aimons à quel point nous sommes heureux qu'ils soient là.

Pour les familles qui souffrent de l'absence de quelqu'un d'important, sûrement que cette période est assombrie par la peine que vous vivez et par ses beaux et bons souvenirs qui se font douloureux et difficiles à raviver.

Rendre visite à ses parents ou amis qui sont dans la peine serait sûrement une belle façon de leur redire que nous sommes là pour eux avec tout notre amour et notre tendresse et de plus, les assurer de notre support, s'ils en ont besoin.

Toute l'équipe de la Résidence funéraire du Saguenay vous souhaite «Bonne Vacances» et vous rappelle qu'elle demeure là, disponible pour vous accompagner et pour vous guider dans ces moments de grandes épreuves, membre ou non-membre.

«Vous accompagner est un privilège»



BRIGITTE DESCHÊNES
Directrice générale et thanatologue
418 547-2116

L'EX-COLOC «FRANCO» DE GRETZKY

JEAN-FRANÇOIS PLANTE
jfplante@ledroit.com

À 19 ans, un hockeyeur franco-ontarien faisait partie d'un groupe sélect qui dominait outrageusement la Ligue de l'Ontario.

Gérald Leroux a récolté 123 points avec les Spitfires de Windsor en 1977-78. Seulement cinq joueurs ont produit plus que lui cette saison-là. Et non les moindres.

Bobby Smith, des 67's d'Ottawa, a trôné au sommet des compteurs avec une ahurissante récolte de 192 points. Au deuxième rang, il y avait la « Merveille » Wayne Gretzky. Malgré ses 16 ans, il avait amassé 182 points. Dino Ciccarelli (142), Keith Acton (128) et Jim Fox (127, avec les 67's) avaient été les autres à devancer l'attaquant de St-Bernardin.

Leroux avait été le premier à franchir la barre des 50 buts cette année-là. Son compteur s'était arrêté à 57, au quatrième rang de la ligue.

Les cinq joueurs qui l'ont devancé au classement des compteurs ont tous connu de brillantes carrières dans la Ligue nationale de hockey (LNH). Ensemble, ils ont disputé un total de 5397 matchs dans le circuit Ziegler/Bettman.

Parce qu'il mesurait 5'6" à une époque où les Broad Street Bullies sévissaient dans la ligue, Gérald Leroux n'a jamais eu la chance de jouer un seul match dans la meilleure ligue au monde.

Or, son talent exceptionnel lui a permis de bien gagner sa vie en Suisse, pendant quatre saisons, où il a marqué 127 buts et totalisé 226 points en 133 matchs, mais à 25 ans, Gerry Leroux a accroché ses patins pour rentrer dans ses terres et devenir gérant de l'aréna de St-Isidore pendant 18 ans.

Il a ensuite détenu une station d'essence à Vankleek Hill pendant huit ans, avant de gérer l'aréna de Russell pendant cinq ans.

Depuis 12 ans, il est propriétaire d'un dépanneur à St-Eugène avec son épouse.

À 62 ans, il a ajouté un emploi de concierge à ses tâches, dans les écoles de Bourget et de Casselman.

L'HOMME ET LE JOUEUR

Gérald Leroux n'a peut-être pas pu jouer dans la LNH à l'époque où il était impensable d'y percer sans mesurer près de six pieds, mais pendant quelques semaines, en 1978, il a été le colocataire de Wayne Gretzky chez les Racers d'Indianapolis, dans la défunte Association mondiale de hockey (WHA).

« J'ai habité avec lui pendant deux semaines dans le sous-sol de la maison d'un médecin. Il avait une belle Trans-Am '79 et j'avais un vieux Ford '71. On se rendait à l'aréna ensemble. Je vous dis que nous n'avons pas souvent pris mon auto ! Wayne gagnait 1,7 million $ US à l'époque et je gagnais 1000 $ US par match, mais il était humble et très gentil. Il n'avait pas connu un gros début de saison. Il était maigre comme un pic. Plusieurs gars disaient qu'il n'arriverait pas à survivre avec cette stature, mais personne n'arrivait à le frapper. Ceux qui s'essayaient avaient l'air fous ! »

Leroux n'a disputé qu'un match dans le même trio que Gretzky. « Ce n'était pas dans les plans de nous mettre ensemble. J'avais 20 ans. Wayne avait 18 ans. Il avait besoin d'un gros joueur pour le protéger. Je n'ai jamais vu un joueur intelligent comme lui. Son sens du jeu était hors de l'ordinaire. Son fun, c'était de se retrouver derrière le but et d'essayer de marquer en visant les jambes des défenseurs pour que la rondelle dévie dans le but. Personne d'autre ne pensait de cette façon ! Derrière le filet, on voulait faire des passes devant le but. Il en a fait beaucoup, mais il était très créatif, disons ! »

« VENDU AUX OILERS »

Wayne Gretzky n'a joué que huit matchs à Indianapolis, où il a récolté six points avant d'être « vendu » aux Oilers d'Edmonton.

Parce que l'équipe ne faisait pas assez courir les foules, le propriétaire Nelson Skalbania a mis fin à ses opérations après seulement 25 matchs, en 1978.

Des Racers, les Oilers ont finalement obtenu Gretzky, Mark Messier et le gardien Ed Mio. À Edmonton, à 17 ans, Gretzky avait amassé 104 points dans les 72 derniers matchs de la saison.

« Ceux qui pensaient qu'il ne durerait pas, je me demande ce qu'ils disent maintenant ! »

Avec 2857 points en 1487 matchs en carrière dans la LNH, le record de Gretzky est en sécurité.





Gérald Leroux a été l'un des meilleurs hockeyeurs de l'histoire de l'Est ontarien. Malgré son talent, il n'a jamais joué dans la LNH, mais il a été coéquipier de Wayne Gretzky pendant quelques semaines dans l'Association mondiale de hockey. Aujourd'hui, il propriétaire du Marché St-Eugène avec son épouse. — PHOTOS LE DROIT, JEAN-FRANÇOIS PLANTE

« Là où j'étais rendu, c'était la LNH ou rien du tout »

Quand le propriétaire des Racers d'Indianapolis a mis la clé dans la porte et que ses joueurs vedettes ont été dispersés un peu partout dans l'Association mondiale du hockey (WHA), Gerry Leroux s'est retrouvé dans une situation délicate.

Il a d'abord abouti à Muskegon pendant trois mois, puis à Flint, où il a fini par devenir le meilleur compteur du club. C'était dans la Ligue internationale (IHL).

« C'était la ligue du film *Slapshot*, dit-il en roulant les yeux. Ce n'était pas mon style de hockey. Je suis retourné à Flint une deuxième année parce qu'ils étaient dirigés par Marc Boileau. Il avait été entraîneur avec les Nordiques et il y avait sept joueurs francophones dans l'équipe. Pour me convaincre de lui suivre, il m'avait promis de me trouver un camp dans la Ligue nationale. Il a tenu promesse. Je suis allé au camp des Maple Leafs de Toronto. »

Pas très à l'aise dans la jungle de la IHL, il a ensuite passé quatre saisons prolifiques en Suisse, où il est devenu un joueur culte à Wetzikon, mais le club a manqué d'argent pour le payer à sa cinquième saison. Après multiples discussions avec un club en Autriche et avec Bryan Murray, qui dirigeait les Capitals de Washington, il a pris sa retraite à l'âge de 25 ans. Bryan Murray l'avait dirigé chez les Nats de Rockland lors de la conquête de la coupe du Centenaire, en 1976.

« Bryan a bien essayé de me trouver une place. Il m'avait dit que si j'étais aussi bon qu'à l'époque où j'étais à Rockland, j'allais être meilleur que ses quatre ailiers gauches et qu'il allait me signer demain matin. J'étais bien fier de ça, mais il n'arrivait pas à se débarrasser de leur contrat ou à les échanger. Il n'avait plus de contrat à donner. Là où j'étais rendu, c'était la LNH ou rien du tout. J'ai décidé de prendre l'emploi à l'aréna de St-Isidore. J'aurais aimé jouer dans la LNH d'aujourd'hui. Theo Fleury et Martin St-Louis ont pu faire de belles carrières. J'avais un excellent tir. J'étais rapide. L'accrochage était systématique à mon époque. Je pense que j'avais le talent pour jouer dans la LNH. Toute ma vie, on m'a dit que j'étais trop petit, mais j'ai produit dans toutes les ligues où j'ai joué. Je pense que ça n'aurait pas été différent dans la LNH. » **JEAN-FRANÇOIS PLANTE, LE DROIT**

LA FORMULE 1 NE VIENDRA PAS À MONTRÉAL EN 2020

Le GP du Canada annulé

Presse canadienne

MONTRÉAL — Les amateurs québécois de course automobile devront en faire leur deuil. Le Grand Prix du Canada n'aura pas finalement pas lieu cette année dans la foulée de la pandémie de COVID-19.

La Formule 1 a pris la décision de poursuivre sa saison en Europe après le Grand Prix de Russie le 27 septembre. Trois nouvelles épreuves ont été ajoutées au calendrier, notamment une course sur le circuit du Nürburgring, en Allemagne, le 11 octobre, date qui était pressentie pour l'épreuve montréalaise.

Le Grand Prix de Portimao, au Portugal, et le Grand Prix d'Imola suivront au calendrier. C'est donc dire qu'il n'y aura aucune course en Amérique cette année. Les GP des États-Unis, du Brésil et du Mexique ont également été annulés.

« Nous sommes déçus de ne pas pouvoir courir au Canada cette année. Nous savons à quel point la course toujours excitante de Montréal va manquer à nos partisans, a mentionné Chase Carey, grand patron de la F1, dans un communiqué. Nous avons hâte de revenir l'an prochain et nous savons que nos partisans seront au rendez-vous. »



Lewis Hamilton et les autres pilotes de Formule 1 ne rouleront pas sur le circuit Gilles-Villeneuve en 2020. — ARCHIVES AFP

13 ÉPREUVES

Avec l'ajout des trois nouvelles courses en Europe, la saison comporte désormais 13 épreuves. La F1 espère toujours tenir de 15 à 18 Grands Prix et terminer la saison en décembre, avec des courses à Bahreïn et à Abou Dhabi.

Il faut remonter à 2009 pour la dernière annulation du Grand Prix du Canada.

À l'époque, le promoteur et la F1 n'avaient pas réussi à trouver un terrain d'entente dans les négociations pour les droits de présentation de la course.

Nouveau calendrier

Le calendrier actualisé du Championnat du monde 2020 de Formule 1, après l'officialisation vendredi de trois nouveaux Grands Prix en Allemagne, au Portugal et en Italie, en octobre. Le promoteur espère organiser entre 15 et 18 courses au lieu de 22 épreuves, d'ici la fin de saison, qui devrait avoir lieu à Abou Dhabi, à la mi-décembre.

3-5 juillet: Grand Prix d'Autriche (Spielberg)
10-12 juillet: Grand Prix de Styrie (Spielberg)
17-19 juillet: Grand Prix de Hongrie (Budapest)
31 juillet-2 août: Grand Prix de Grande-Bretagne (Silverstone)
7-9 août: Grand Prix anniversaire des 70 ans de la F1 (Silverstone)
14-16 août: Grand Prix d'Espagne (Barcelone)
28-30 août: Grand Prix de Belgique (Spa-Francorchamps)
4-6 septembre: Grand Prix d'Italie (Monza)
11-13 septembre: Grand Prix de Toscane (Mugello)
25-27 septembre: Grand Prix de Russie (Sotchi)

9-11 octobre: Grand Prix de l'Eifel (Nürburgring)
23-25 octobre: Grand Prix du Portugal (Portimao)
31 octobre/1er novembre: Emilie-Romagne (Imola).

Grands Prix annulés: Australie, Monaco, France, Pays-Bas, Azerbaïdjan, Singapour, Japon, Brésil, États-Unis, Mexique, Canada.

BETTMAN DÉVOILE LES DÉTAILS DANS UNE VIDÉO

Les pôles de la LNH prennent vie

Presse canadienne

TORONTO — La Ligue nationale de hockey (LNH) a dévoilé les détails entourant ses villes pôles et le déroulement des matchs, tandis qu'elle se prépare à relancer ses activités la semaine prochaine, à Edmonton et à Toronto.

Dans une vidéo qu'il a lui-même publiée, le circuit Bettman révèle ses plans de santé et de sécurité, en plus des informations pertinentes pour les diffuseurs et les aménagements réservés aux joueurs pour cette relance, au cours de laquelle aucun spectateur ne sera admis.

Le personnel de la LNH qui sera présent dans ces pôles sera tenu à l'écart du public, selon une entente convenue avec le gouvernement fédéral.

La ligue a précisé qu'elle avait retenu les services des laboratoires médicaux DynaLIFE, à Edmonton, et LifeLabs, à Toronto, pour les tests de dépistage quotidiens de la COVID-19.

La « bulle » de chacun des pôles comporte 14 restaurants pour les joueurs et le personnel des équipes.

Un service de concierge permet également aux joueurs de se faire livrer des repas.

Le BMO Field de Toronto, domicile des Argonauts et du Toronto FC, fait partie de la bulle, à titre de centre de détente extérieur.

Pour les matchs du 1er août, le Canadien Michael Buble, gagnant de quatre prix Grammy, chantera les hymnes nationaux.

Par ailleurs, la compagnie de jeux vidéo EA Sports fournira des sons de foule.

La LNH prévoit utiliser les mêmes formules que les équipes quand elles marquent.



Voici de quoi aura l'air le décor pour un match de la Ligue nationale dans l'une des deux villes pôles, Toronto et Edmonton. — PHOTOTIRÉE DE TWITTER, LNH

VOLLEYBALL DE PLAGE FÉMININ

15 fois plus d'inscriptions en cinq ans

JOHANNE SAINT-PIERRE
jstpierre@lequotidien.com

Malgré la pandémie, les inscriptions en volleyball de plage féminin ont atteint un sommet record cette année au Club de volleyball Saguenay (CVS). L'organisation, qui a pris en charge ce sport il y a cinq ans, compose avec un essor fulgurant.

« On a commencé avec 10 athlètes il y a cinq ans et actuellement, on n'est pas loin de 150 sur cinq plateaux », rappelle Luc Martel, entraîneur-chef en volleyball de plage en compagnie d'Alexandra Martin, aussi membre du personnel d'entraîneurs du CVS.

« C'est une année exceptionnelle avec une inscription record, souligne Luc Martel. On sait que le volleyball féminin est en expansion partout au Québec, et même au Canada et dans le monde.

« Dans la région, ç'a été une explosion dans les dernières années. Aux États-Unis, il y a plus de filles en volleyball qu'en basketball dans les écoles. C'est assez fou en ce moment. Il y a une forte croissance », soutient-il.

L'objectif du CVS était de rendre le sport plus accessible. Mission accomplie, si on se fie à l'engouement manifesté.

« On prend les jeunes à partir de 10 ans jusqu'à 18 ans. On a un groupe élite, mais il y a aussi des groupes de 5e et 6e année, de secondaire 1, etc. », ajoute le tandem d'entraîneurs.

Le CVS dispose d'entraîneurs et de plateaux au Saguenay et à Alma (pavillon Wilbrod-Dufour). Dans ce dernier cas, il y avait une forte demande dans le milieu almatois, précise-t-on.

À l'exception de cette année, le volleyball de plage débute tout de suite après la fin des classes et prend fin le 15 août. Cette année, l'un des tournois du circuit régional jeunesse a été annulé et la semaine dernière, il a pris une forme provinciale. Le prochain rendez-vous régional est programmé pour les 15 et 16 août.

Alexandra Martin précise que les jeunes filles qui souhaitent s'inscrire peuvent encore le faire. « Le but, l'été, c'est de le rendre accessible », dit-elle en parlant du volleyball féminin.

Il est possible d'en savoir plus sur la page Facebook du club ou en écrivant à Daniel Dawson, à *ddawsonvolley@hotmail.com*.

Enfin, Luc Martel vient d'obtenir son Diplôme avancé en entraînement (DAE), la plus haute formation offerte dans le Programme national de certification des entraîneurs (PNCE). En volleyball, moins d'une dizaine d'entraîneurs ont atteint ce niveau au Québec.

Enseignant en éducation physique et à la santé de formation et entraîneur au CVS depuis ses débuts, Luc Martel est le 2e entraîneur du CVS à réussir cet exploit après Daniel Dawson, en 2016. En plus du CVS, Luc Martel oeuvre aussi au sein des Inuk de l'UQAC et des programmes sport-études régionaux.



Éliane Pellerin et Sophie Lancup ont causé la surprise sur le Circuit provincial jeunesse en volleyball de plage, en fin de semaine dernière, à La Baie. Toutes deux âgées de 15 ans et à leur première saison ensemble, elles ont remporté l'or chez les U16 et les U18. Un exploit qu'elles aimeraient réitérer lors de la deuxième étape du circuit provincial et au Québec Espoir, les 8 et 9 août.— PHOTO LE PROGRÈS, MICHEL TREMBLAY





L'entraîneur-chef en volleyball de plage du CVS, Luc Martel, et Alexandra Martin constatent un engouement marqué pour ce sport dans la région. — PHOTOS LE PROGRÈS MICHEL TREMBLAY

Doublé d'or pour les nouvelles partenaires Sophie Lancup et Éliane Pellerin

JOHANNE SAINT-PIERRE
jstpierre@lequotidien.com

Sophie Lancup et Éliane Pellerin ont causé une belle surprise, le week-end dernier, en faisant coup double à la première étape du Circuit provincial jeunesse de volleyball de plage tenue à La Baie. Le duo, qui en est à sa première année ensemble, a en effet remporté l'or dans les catégories U16 et U18. Un exploit que les deux Saguenéennes aimeraient bien réitérer lors de la 2e étape, les 8 et 9 août, à Boucherville, en plus de lorgner leur billet pour le Québec Espoir.

En entrevue, les deux athlètes, qui ne sont âgées que de 15 ans, avouent que leur doublé de la semaine dernière a été bien au-dessus de leurs attentes. D'autant plus que c'était seulement leur deuxième tournoi ensemble. « Le premier, c'était plus difficile, avoue Éliane. Ç'a été plus comme un tournoi d'adaptation puisque c'était le premier que nous jouions ensemble. Mais en fin de semaine, ç'a vraiment bien été ! On est contentes et surprises de notre progression. »

Malgré un départ aussi percutant, les deux coéquipières assurent qu'elles ne ressentent pas de pression additionnelle pour la suite des choses. « Nous allons faire les autres tournois. Faut juste s'amuser et faire de notre mieux. Et si on gagne, c'est tant mieux », résume Sophie.

QUÉBEC ESPOIR

Férues de volleyball, tant intérieur que de plage, Sophie et Éliane ont aussi la compétition du Québec Espoir dans leur mire. « On a fait la sélection et on voudrait représenter la région. »

Le duo s'est qualifié au premier tour de la compétition et jeudi prochain, ce sera les matchs éliminatoires entre les cinq formations encore sur les rangs. Leur qualification leur donnerait la chance de représenter la région chez les U17.

« Cinq équipes ont été sélectionnées à la première étape. Jeudi prochain, les cinq équipes s'affronteront pour être celle qui sera Saguenay 1 (au tournoi provincial). Car il est possible qu'il y ait plus qu'une équipe parce que cette année, nous avons beaucoup de bonnes équipes dans notre région », explique Alexandra Martin, entraîneuse au Club de volleyball Saguenay (CVS).

Les deux joueuses font partie du volet élite du CVS.

En plus du volleyball de plage, Sophie et Éliane évoluent aussi sous les couleurs du Titan du Séminaire de Chicoutimi dans la ligue scolaire.

Peu importe ce qui arrivera au cours des prochaines semaines, tous les espoirs sont permis pour le dynamique tandem. « Ce sont des joueuses de 15 ans qui ont gagné dans la catégorie 16 ans et moins et celle 18 ans et moins. Elles seront donc encore éligibles l'an prochain », souligne Alexandra Martin.

Dans une bulle de boxe à Las Vegas

Les entraîneurs de Kim Clavel, les Jonquiérois Stéphan Larouche et Danielle Bouchard, racontent leur expérience

DAVE AINSLEY
dainsley@lequotidien.com



À ses débuts américains, Kim Clavel a dominé du début à la fin son adversaire, Natalie Gonzalez, remportant les huit rounds. — PHOTO COURTOISIE



Stéphan Larouche, Kim Clavel et Danielle Bouchard se sont retrouvés isolés dans la bulle du MGM Grand, à Las Vegas. Ils ne pouvaient sortir de leur chambre que pour manger, s'entraîner ou pour les activités reliées au combat de Kim Clavel, tenu mardi soir. — PHOTO COURTOISIE

Les entraîneurs de boxe Stéphan Larouche et Danielle Bouchard ont effectué un voyage éclair à Las Vegas, mais dans les circonstances actuelles, le tourisme ne faisait pas partie de l'aventure. Les deux Jonquiérois accompagnaient plutôt leur protégée Kim Clavel pour ses débuts américains, qui ont été couronnés de succès dans la bulle de l'organisation Top Rang.

Dans un gala présenté sur les ondes du réseau national ESPN mardi soir, la Québécoise a dominé l'Américaine Natalie Gonzalez, remportant les huit rounds de deux minutes devant une salle déserte. « Pendant l'entrée au ring, on ne le sentait pas trop avec la boucane et la musique. C'était vraiment une fois rendu sur le ring que c'était silencieux. Pendant les présentations, il n'y avait que l'annonceur. Pendant le combat, il n'y avait pas les encouragements ni le *feeling* de la foule, mais tu l'oublies rapidement parce que tu es tellement concentrée sur le combat. Ce n'est pas dérangeant de ne pas avoir de foule. C'était quelque chose de différent », a relaté Danielle Bouchard lors d'une entrevue téléphonique, quelques minutes après leur retour à Montréal, mercredi soir.

« On est dans les ligues majeures présentement. Ce sont les petits combats qui manquent avant le championnat du monde. On veut aller chercher tous les outils nécessaires parce que quand on va se retrouver dans un combat de championnat du monde, on veut gagner », d'enchaîner l'entraîneuse, sur les ambitions de sa boxeuse, qui était présidente d'honneur en octobre des Gants dorés présentés à Chicoutimi et qui était la première représentante du Québec à renouer avec l'action depuis la pause forcée.

« Il fallait faire cette performance pour pouvoir avoir espoir d'y retourner. Je pense qu'on a fait un bon travail et on se croise maintenant les doigts », d'exprimer Danielle Bouchard, qui doute que son retour aux États-Unis se fasse rapidement avec la situation au Québec.

Tout est entre les mains du groupe de promotion GYM.

Au-delà de la soirée du combat, toute la préparation a été chamboulée par la pandémie actuelle, que ce soit lors d'un camp d'entraînement de cinq semaines dans les Laurentides ou une fois sur place, à Las Vegas. « Ça faisait longtemps qu'on était en quarantaine. On vivait ensemble depuis le début du mois de juin », de mettre en contexte Stéphan Larouche.

Étant donné que le sparring est interdit au Québec, les entraîneurs ont dû faire les choses un peu différemment et axer la préparation sur le travail technique ainsi que la forme physique. Ils ont également utilisé tous les outils de boxe à leur disposition, comme le plastron. « On a fait une grosse préparation physique. On a quand même fait beaucoup de boxe. On n'a pas négligé cet aspect pour autant, mais c'est certain qu'on n'a pas eu le même sparring que dans un mode non-COVID si on veut, d'admettre Danielle Bouchard. J'ai remis les gants dans le ring. Ça faisait vraiment longtemps que je n'avais pas fait ça. Même si ce n'était pas à 100 %, on a réussi à recréer un mode boxe comme on a d'habitude. »

Le trio a finalement quitté le Québec samedi dernier et dès son arrivée dans la bulle du MGM Grand, il devait demeurer dans une chambre du 12e échange, sauf pour manger, s'entraîner et les activités reliées au combat, comme la pesée ou les nombreuses entrevues. Kim Clavel était très en demande auprès des membres des médias après avoir remporté récemment le prestigieux prix Pat-Tillman, lors du gala américain des ESPY, pour son implication dans la communauté, elle qui a décidé de reprendre son poste d'infirmière pendant la pandémie. Parmi les restrictions durant la soirée, les membres du clan Clavel devaient demeurer dans leur vestiaire et n'ont donc pas pu voir le reste de la carte. « C'était très très strict, note Danielle Bouchard sur les différentes mesures. C'était parfait. Comme on ne pouvait pas vraiment sortir de notre chambre, passer une semaine là-bas, on aurait trouvé le temps long. »

« On savait dans quoi on s'embarquait. Ç'a été *smooth*. C'était vraiment bien organisé et il ne s'est pas passé quelque chose auquel on ne s'attendait pas. On avait reçu un document de six pages qui nous disait comment ça allait se passer et ça s'est passé exactement comme ça. Il n'y a rien qui a changé du protocole qu'on nous avait envoyé par courriel », de faire valoir Stéphan Larouche.



Kim Clavel était la présidente d'honneur de la dernière compétition provinciale des Gants dorés, en octobre, à Chicoutimi. — ARCHIVES LE PROGRÈS, ROCKET LAVOIE

La ville du vice sans effervescence

Stéphan Larouche effectuait un retour à Las Vegas pour la boxe. Si l'expérience lui a rappelé de bons souvenirs du passé, cette fois, l'effervescence manquait quelque peu à la ville du vice.

En plus de ne pouvoir sortir de leur chambre que pour les activités autorisées en vue du combat de mardi soir, Stéphan Larouche, Danielle Bouchard et Kim Clavel auraient, de toute façon, eu bien peu de choses à se mettre sous la dent avec Las Vegas, bien peu vivante comparé à l'habitude.

« Ça ne me dérangeait pas pantoute. Je ne suis pas un fanatique des casinos et tout ça, raconte Stéphan Larouche, dont la dernière présence à Las Vegas remontait à plus de dix ans, pour la signature d'un contrat de Lucian Bute avec le réseau Showtime. Au début des années 2000, il avait également accompagné son compatriote jonquiérois Stéphane Ouellet.

« J'étais plus déçu pour Kim qui vivait Vegas pour la première fois de sa vie et qui n'a pas eu la chance de voir autre chose que la fenêtre de sa chambre », de souligner Stéphan Larouche.

Pour sa part, Danielle Bouchard avait déjà vu Las Vegas en touriste ou pour aller voir de la boxe. C'était la première fois qu'elle se retrouvait dans le feu de l'action. Sans les spectateurs, on pouvait d'ailleurs très bien l'entendre prodiguer les conseils à sa protégée pendant le combat. « C'était très excitant. C'était vraiment quelque chose », de qualifier l'entraîneuse. **DAVE AINSLEY**

UN CHANGEMENT DE CARRIÈRE POUR PIERRE BOUCHARD

D'entraîneur à préposé aux bénéficiaires



DAVE AINSLEY
dainsley@lequotidien.com

L'entraîneur de boxe jonquiérois Pierre Bouchard a profité de la pandémie pour orchestrer un changement de carrière en devenant préposé aux bénéficiaires. Il reste toutefois fortement attaché à ses premières amours du ring.

Entraîneur à temps plein au Centre Claude-Robillard, en compagnie de Stéphan Larouche, tant auprès des boxeurs professionnels qu'amateurs et que pour des entraînements privés, Pierre Bouchard s'est retrouvé dans le néant du jour au lendemain. Constatant la situation difficile dans les CHSLD, il a donc décidé d'aller prêter main-forte à celui de L'Assomption, dans Lanaudière. « Le club était complètement arrêté. On est assez stricts au niveau de la réglementation. Un moment donné, au lieu de rester chez moi à ne rien faire, j'ai vu passer l'annonce et je me suis dit pourquoi pas », relate-t-il en entrevue téléphonique.

Même s'il ne possédait aucune base dans le domaine, il a suivi une formation de quatre heures avant d'être plongé dans le milieu.

Quelques semaines plus tard, des responsables lui ont proposé de suivre une formation plus poussée accélérée à l'interne, ce qui lui permettrait de devenir officiellement préposé aux bénéficiaires. C'est ce qu'il a fait et il se retrouve présentement en probation. Avec cette formation, il est rattaché uniquement au CIUSSS de Lanaudière, ce qui lui convient parfaitement pour le moment. « C'est un cheminement vraiment atypique. Sans prétention, ils ont peut-être vu mes aptitudes. Ils l'ont offert à quelques personnes », souligne Pierre Bouchard, assurant n'avoir eu aucun problème à s'adapter, même si la situation était « rock'n'roll » au départ.

« C'est con à dire, mais ce n'est pas si loin de ce que je fais en boxe. C'est un sport très physique et souvent, on n'a pas peur de toucher aux gens et il y a des coupures. Ce ne sont pas des choses qui nous dérangent. L'approche auprès des gens, ça demeure de la psychologie à plusieurs niveaux, ou la lecture du non verbal. Ce n'est pas si loin de l'entraîneur de boxe, même si, au départ, les gens font un saut quand je dis c'est quoi mon métier », raconte-t-il en riant.



AVENIR

Les activités ont recommencé tranquillement dans les clubs de boxe de la province. Il est maintenant possible pour les boxeurs de faire de la mitaine avec leur entraîneur, qui doit porter masque et visière.

Même s'il avoue ne pas avoir beaucoup de plaisir au gymnase présentement, avec toutes les mesures mises en place, Pierre Bouchard a l'intention de continuer à faire partie du petit monde de la boxe. « On va voir ce que l'avenir va nous apporter. Théoriquement, je veux encore être dans le coin de mes protégés, mais je vais devoir gérer des absences. Je ne sais pas quelle ouverture ils vont avoir, mais je vais prendre ça une étape à la fois, avance Pierre Bouchard. Ça peut peut-être m'amener une certaine sécurité. La boxe de haut niveau, ce sont des montagnes russes, avec de bonnes années et d'autres plus difficiles. Si je peux marier les deux, c'est mon objectif. »

« Ce n'est pas si loin de l'entraîneur de boxe, même si, au départ, les gens font un saut quand je dis c'est quoi mon métier. »

— Pierre Bouchard



Pierre Bouchard, en compagnie de sa soeur et entraîneuse Danielle Bouchard sur la photo en mortaise, voit beaucoup de similitudes entre le métier d'entraîneur et de préposé aux bénéficiaires. — PHOTOS COURTOISIE

FORMULE 1
MONTRÉAL OFFICIELLEMENT RAYÉE DE LA CARTE
52

VOLLEYBALL DE PLAGE
UN SPORT EN PLEINE CROISSANCE
53

facebook/LeQuotidienProgres
@lequotidien_cyb

NOUVEAU CONCEPT

LE MEILLEUR DUO DEPUIS

DROITE ET GAUCHE

Les spécialistes de l'électroménager et les experts de la réno réunis sous un même toit.

2395 Boulevard René Lévesque,
Jonquière, QC G7S 6C1

corbeil × Potvin & Bouchard

0041587